

M I S E E N G A R D E

Résultats de recherches

Le présent fichier est constitué de pages dactylographiées qui ont été numérisées en janvier 2006.

Quoique nous ayons appliqué la reconnaissance de caractères (OCR), les résultats de recherches peuvent être incomplets et variés selon la qualité typographique du texte.



CANADA
Province de Québec
District de Hull

No. 1

CITE DE HULL

Bureau du Greffier,
City Clerks' Office
Hull, Que.

SEANCE DU 2 JANVIER 1940

À une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, mardi le 2 janvier 1940, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et A. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyée à leurs comités respectifs, moins celles de:— La Légion Canadienne Succ. de Hull; La Chambre de Commerce de Hull; Le Club Ouvrier Dollard; L'Association des Petits Propriétaires; L'Hon. T. D. Bouchard; Caron & Sanche; La Cité de Winnipeg; Le notaire Desrosiers; Arthur Henley; Le Ministère de la Santé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 26 décembre 1939, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Desjardins, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A.

Beauchamp, E. St-Jean, H. Gauthier, et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

DEPARTEMENT DES INCENDIES

1	Oscar Goulet	\$1.00
2	Marian Tomaro	910.00
3	Poste de Service Rochon	18.75
4	Perfection Metal Polish Co.	2.70
5	J. Pharand	2.00
6	R. O. Morris	16.22
7	Kelly & Leduc	.50
8	S. S. Holden Ltd.	10.26
9	P. D'Aoust	5.75
10	V. Dupont	14.50
11	Poste de Service Danis	384.79
12	Charron & Ménard	10.48

DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME

13	Ford Gatineau Motors	9.61
14	Gatineau Power Co.	2.50
15	Département des incendies	14.49

A. Desjardins, président	E. Dompierre
F. E. St-Jean	A. Beauchamp
L. Thériault	G. Bilodeau
H. Gauthier	E. Dagenais
A. Meilleur	

2. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 1er rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DES FINANCES
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 26 décembre 1939, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin G. Bilodeau, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. St. Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

16	A. A. Laflamme	(Papeterie)	\$34.46
17	Arthur Hudon	"	2.50
18	D. Gestetner	"	16.84
19	G. E. Gauvin & Fils	"	9.72
20	Librairie Trudel	"	12.60
21	J. Bower Lyon	"	14.00
22	J. M. Hill	"	8.10
23	P. A. Larocque	"	50.15
24	H. Léon Leblanc	(Imprévus)	25.17
25	Hospice St-Charles	(A. Publique)	1269.00
26	Le Progrès de Hull	(Imprévus)	40.23
		(Papeterie)	4.59
		(Chateau d'eau et usine)	3.00
		(Vente Taxes)	4.80
27	Léon Couture	"	82.00
		(Règl. 359 et 360)	7.70
28	Dépt. des incendies	(Greffier)	1.15
29	Pritchard-Andrews	"	2.43
30	Le Droit	(Ch. d'eau et usine)	2.10
31	Canadian Bank Note	(Règl. 359)	102.60
		(Règl. 360)	102.60
32	J. Sarazin	(Marché)	3.00
33	Ernest Dubuc	(H-de-Ville)	10.00
34	Jos. Pilon Ltée	"	4.34
35	Moise Galipeau	"	6.00
36	Bélanger Frères	"	82.24

37	Soublière & Lepage Ltée	"	37.41
38	St-Jean-Lavigne	(Imprévus)	64.00
39	Léon Couture	(Evaluateur)	8.00
40	A. Champagne	(C. Bâtisses)	9.72
41	Jos. Pilon Ltée	"	3.16
42	Kelly & Leduc	"	1.10
43	Bélanger Frères	(Sec. Directs)	50.00
44	Charron & Ménard	"	1.68
45	Ottawa Electric	"	4.10
45A	G. E. Gauvin & Fils	(Papeterie)	30.24

SALAIRE Paires Nos. 32-33-34-35 (Décembre 1939)

Secours Directs	\$816.10
Comité des Bâtisses	89.00
Evaluateur	80.00

Que le rapport de l'Evaluateur de la cité en date du 26 décembre 1939 concernant certains changements au rôle d'évaluation de la cité soit approuvé.

Que le rapport du Greffier de la cité en date du 26 décembre 1939, concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire, dans ses livres, les transports y mentionnés.

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de rembourser le montant de \$589.29 à Laval Motor Sales, lequel est le dépôt en garantie accompagnant leur soumission du 15 juin 1939 pour un camion-arrosoir.

G. Bilodeau, président
H. Gauthier
A. Meilleur
L. Thériault
E. Dompierre

A. Beauchamp
F. E. St-Jean
J. Baker
E. Laramée

HULL, Qué., le 26 décembre 1939

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les échevins.

Messieurs,

Veuillez autoriser le Trésorier de la Cité à créditer l'appro-

priation "Papeterie" de la somme de \$210.63 et débiter les départements suivants:—

Trésorier	19.59
Greffier	34.98
Ingénieur	89.08
Evaluateur	15.63
Police	15.03
Secours Directs	26.83
Incendies	9.49
	210.63

Bien à vous,

Le Greffier
H. LEON LEBLANC

BUREAU DE L'EVALUATEUR

Rapport No. 12

Hull, le 26 décembre, 1939

M. le maire,

MM. les Echevins,
Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire rapport des changements et mutations au rôle d'évaluation pour le mois de décembre, 1939.

(Pour rôles d'évaluation 1939-40 et 1940-41)

Quartier No. 1 (Val Tétreau)

200 Substituer Léo. Labelle à Alph. L. Godreau et substituer cadastre 17-22 à 17½-22 avec évaluation pour terrain de \$150.00 au lieu de \$75.00 (pour rôle 1939-40).

201 Substituer René Lafrance à Léo. Labelle et substituer cadastre 17-23 à 17½-22 et 17-23 avec évaluation de \$150.00 pour terrain au lieu de \$225.00 (pour rôle 1939-40).

194 Substituer Cadastre 17 Pt. O-15 et Pt. 17-O-21 à 17-15 et 17-21 avec évaluation pour terrain \$200.00 et évaluation pour bâtisses \$700.00, formant total de \$900.00 au lieu de \$1,000. (Pour rôle 1940-41).

195 Substituer Cadastre 17-Pt. E. 15 et 17-Pt. E. 21 à 17-Pt. E. 16 pour 55 rue Lanaudière avec évaluation pour terrain \$200.00. Bâtisses \$200.00, formant total de \$400.00 au lieu de \$325.00 (pour rôle 1940-41).

196 Substituer Cadastre 17-16 et 17-22 à 17-Pt. O. 16 pour 53 rue Lanaudière avec évaluation, terrain \$400.00; bâties \$3,000. formant total de \$3,400. au lieu de \$3,125.00. (pour rôle 1940-41).

197 Substituer 17-17 et 17-23 à 17-17 pour 49 Lanaudière avec évaluation, terrain \$400., bâties \$850.00, formant total de \$1250. au lieu de \$1100.00, (pour rôle 1940-41).

200-201 Retrancher ces deux entrées, il sont incluses dans les rôles nos. 196 et 197 (pour rôle 1940-41).

1576½ Substituer Wright Brothers Supply Ltd. à J. L. Wright pour 195 Montcalm.

1618 Substituer \$5000.00 pour évaluation à \$4150. avec 266' pour améliorations locales.

1618a Retrancher cette entrée, comprise au rôle 1618.

1616 Réduire évaluation de \$3000.00 à \$2150. pour terrains, avec 60' pour améliorations locales.

1616a Inscrire Fruitative Products pour Pt. 260 avec évaluation \$850.00 pour terrain, et 50' pour améliorations locales.

QUARTIER No. 1a (Wrightville)

1833 Incrire Alcide De Grandmont comme occupant à 74 rue Delorimier.

3314-15 Substituer Percy Robert Arbuckle à R. R. Arbuckle pour 17 rue Caron.

3082 Substituer Mrs. O. E. Farley à Gédéon Duchesne pour 124 rue Jeanne d'Arc (adresse 62 Rideau Terrace).

QUARTIER No. 2 (Montcalm)

5394 Substituer Athanase Villeneuve comme propriétaire à La Cité de Hull, pour 16-18 rue Burke.

QUARTIER No. 3 (Lafontaine)

6143 Cette propriété appartenant au Gouvernement Provincial, ne servant pas encore pour l'école technique, l'évaluation doit être inscrite dans la colonne taxable du rôle au lieu d'être exempté.

- 6438 Substituer Vve Edmond Aubry et Raoul Aubry, à Edmond Aubry et Raoul Aubry pour 8082 rue Dupont (pour rôle 1940-41).
- 6068 Substituer Mde Harold M. Powers à Vve Wm. Goudie comme propriétaire à 129 rue Wellington.
- 6065 Substituer Cadastre E. 604 et E. 606 à cadastre 606 et 604 pour 135-137 rue Wellington.
- 6066 Substituer Cadastre Pt. E. 607; E. 605; O. 606; O. 604 à Pt. E. 607 pour 133 rue Wellington.
- 6067 Substituer Cadastre C. 606; C. 605 à cadastre Pt. C. 607 pour 131 rue Wellington.
- 6068 Substituer Cadastre E. 608; O. 607; O. 605 et Pt. rue à cadastre Pt. O. 607 et Pt. E. 608; pour 129 rue Wellington.
- 6069 Substituer Cadastre Pt. E. 609; O. 608 à cadastre C. 608 pour 127 rue Wellington.
- 6070 Substituer Cadastre O. 609 à O. 608 pour 125 Wellington.
- 6462 Substituer J. Bte. Pharand à J. Pharand pour 75-77 rue Dupont.

QUARTIER No. 3a (Frontenac)

- 6894 Substituer André Foucault à Foucault Andy pour 194 rue Dupont (pour rôle 1940-41).
- 6975 Substituer Estate C. B. Wright à Estate Wright pour 160 rue Leduc, (pour rôle 1940-41).
- 7816 Substituer Cadastre E. 114 et S. E. 113 à E. 114 pour 126 rue St-Laurent.
- 7817 Substituer Cadastre C. 114 et S. C. 113 à C. 114 pour 128-30 rue St-Laurent.
- 7818 Substituer O. 114 et S. O. 113 à Cadastre O. 114 pour 132-134 rue St-Laurent.
- 7130 Substituer Oscar Trudel à Osias Trudel à 21 rue St-Henri (1940-41).
- 7136 Substituer Dame Rodolphe Moreau, ux Rodolphe Moreau à Marion Dame Rod. ux Marion Rod. (pour 1940-41).
- 7178 Substituer Dame Séverin Hébert à Mde Lucien Hébert, pour 122 rue St-Henri, pour 1940-41).

7189 Retrancher le nom de Marius Guay comme occupant laissant seul le nom de Caisse Populaire St-Jean-Baptiste, pour 102 rue St-Henri. (1940-41).

7246 Substituer Joseph Guitard à Jos. Guibard à 65 rue St-Florent, (1940-41).

7246a Substituer Guitard Frères à Guibard Frères à 63 rue St-Florent, pour 1940-41).

7236 Substituer Royal Thérien à Mde Vve Arthur Thérien, comme seul propriétaire à 39 rue St-Florent.

7401 Substituer Vve Victor Falardeau, Falardeau Victor et Eugène, à Victor Falardeau.

7250 Substituer Isidore Lemieux et Jös. Pilon Ltée comme propriétaire à la Cité de Hull, pour 73 rue St-Florent.

7691 Substituer Rose-Anna Cyr Scott, ux Donald Scott, à Rose Anna Cyr Scott, ux Scott Daniel, pour 94 rue Garneau.

QUARTIER No. 4 (Dollard)

8441 Substituer Alfred A. Laflamme à Edgar Laflamme pour 95 rue Champlain.

QUARTIER No. 5 (Laurier)

9010 Retrancher Canadian Pacific Ry. co., laissant seule Dame Aurore Régimbal ux Oscar Villeneuve, propriétaire à 146 rue Laval.

9287 Substituer Eugène Chénier à Vve Jos. Dompierre pour 223 rue Maisonneuve.

9568 Inscrire 3 services d'eau au lieu de 4 services à partir du 1er mai 1938 pour 191-193 rue Notre-Dame.

9195 Substituer La Cité de Hull à J. R. Grant pour 102 rue Dollard.

9264 Substituer Rodolphe Charbonneau à la Cité de Hull pour 269 rue Maisonneuve.

9736 Substituer Paul Ste-Marie à la Banque Provinciale du Canada pour 269 rue Laurier.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,
Evaluateur.

3. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que le 1er rapport du comité des Finances, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 26 décembre 1939, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. Baker, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, E. Laramée, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

46	E. Beauchamp	(Santé)	\$29.00
47	Gauthier & Cie	"	19.00
48	Pharmacie Lafond	"	3.25
49	Romuald Picard	"	46.05
50	Institut Vaccinal	"	51.90
51	M. Emond	"	69.50
52	R. Grandchamp	"	25.00
53	Hôpital Général	(Hosp.)	109.88
54	Ministère de la Santé	"	21246.12

J. Baker, président	E. Dompierre
E. Laramée	A. Beauchamp
H. Gauthier	G. Bilodeau
A. Meilleur	E. Dagenais
L. Thériault	F. E. St-Jean

4. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que le 1er rapport du comité de Santé et Parcs, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 26 décembre 1939, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Dompierre, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, L. Thériault, A. Beauchamp, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

55	Département des Incendies	\$16.99
56	M. Zagerman & Co. Ltd.	30.00
57	Burroughs Adding Machine	1.60
58	Woods Manufacturing Co.	45.90
59	A. Gougeon	.50
60	A. Champagne	15.85
61	Kelly & Leduc	3.11
62	Poste de Service Danis	30.55
63	I. Ducharme & Fils	30.00
64	H. Lafleur	12.00
65	Hugh Carson Co.	8.00
66	Pharmacie Lafond	1.00
67	R. O. Morris	42.28
68	Caisse Police	252.72

SALAIRE: Paies Nos. 32-33-34-35 (décembre 1939)

Police \$26.10

E. Dompierre, président G. Bilodeau

H. Gauthier E. Dagenais

A. Meilleur F. E. St-Jean

L. Thériault E. Laramée

A. Beauchamp

5. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin

E. Dagenais:

Que le 1er rapport du comité de Police, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES LITIGIEUSES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblé en chambre, mardi le 26 décembre 1939, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin H. Gauthier, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. St-Jean, A. Desjardins et E. Lalonde.

Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

69. Réclamation de M. Omer Goulet, 25 rue Scott:— Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer la somme de \$27.68 en règlement final de la réclamation de M. Goulet, conformément aux recommandations du rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 26 décembre 1939.

70. Réclamation de Madame R. Chevrier, 68 rue Maisonneuve: La réclamation de Madame Chevrier est référée à l'Aviseur Légal de la cité pour rapport au conseil. L'Ingénieur de la cité devra fournir les informations nécessaires à l'Aviseur Légal quant à la main d'oeuvre employée sur les travaux de la cité à la date de cette réclamation.

H. Gauthier, président

G. Bilodeau

L. Thériault

E. Dagenais

A. Meilleur

F. E. St. Jean

E. Dompierre

E. Laramée

A. Beauchamp

J. Baker

6. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que le 1er rapport du comité des Affaires Litigieuses qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 26 décembre 1939, auquel assistaient:— Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

71	Reliable Repair Shop	\$10.00
72	Jos. Pilon Ltée	131.20
73	Z. Miron & Fils	21.61
74	Laurentian Stone Co.	265.71
75	Instruments Ltd.	8.20
76	W. A. Hare	62.00
77	Holman Machines Ltd.	23.00
78	General Supply Co.	16.51
79	Dépt. des Incendies	118.83
80	Chez Pierre	29.80
81	Can. Pacific Ry.	71.20
82	A. Chatelain	1.25
83	Jos. Brunet	9.00

SALAIRE: Paies Nos. 32-33-34-35 (décembre 1939)

Neige	\$372.73
Egouts	174.85
Rues Pavées	117.60

L. Thériault	G. Bilodeau
H. Gauthier	E. Dagenais
A. Meilleur	F. E. St-Jean
E. Dompierre	J. Baker
A. Beauchamp	E. Laramée

7. Proposé par l'échevin F. E. Jean, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que le 1er rapport du comité des Rues et Améliorations, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi le 26 décembre 1939, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Beauchamp, président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

84	Léon Couture	\$3.60
85	Nap. Tremblay	58.14
86	St-Louis Machine Shop	138.72
87	Poste de Service Rochon	18.93
88	People's Gas Supply	11.90
89	Perfection Metal Polish	2.70
90	M. Viau	8.50
91	Ottawa Electric	5.15
92	Massé Electric	1.20
93	Poste de Gas. Papineau	68.41
94	Lumo Elect. Co.	1.44
95	Louis Lafrance	195.00
96	Le Droit	3.60
97	Thos. Lawson & Sons Ltd.	132.39
98	Kelly & Leduc	90.15
99	International Filter	9.33
100	Hull Coal Co.	31.75
101	Albert Gratton	.30
102	Gatineau Power Co.	227.19
103	P. D'Aoust	21.00
104	Carleton Motors Sales	23.70
105	Pierre Charron	66.00

106	Corporation d'Ottawa	1.50
107	Charron Elzéar	52.00
108	A. Champagne	12.33
109	Charron & Ménard	23.77
110	Chelsea Service Station	5.25
111	Jos. Bélar	1.50
112	Bélanger Frères Cie	201.96
113	Boucher Frères	11.65
114	J. A. Boucher	2.40
115	Garage J. Baillot	61.86
116	S. Alie	14.00
117	Wilfrid Arvisais	5.50

SALAIRE: Paies Nos. 32-33-34-35 Décembre 1939

Réparations de services	\$252.00
Bornes-fontaines	623.35
Tuyaux Principaux	116.10
Arrosage	104.80
Chateau d'eau	203.30
A. Beauchamp, président	E. Dompierre
E. Dagenais	G. Bilodeau
H. Gauthier	J. Baker
L. Thériault	F. E. St-Jean
A. Meilleur	E. Laramée

8. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que le 1er rapport du comité de l'Aqueduc, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que les minutes des assemblées des 4, 30 et 22 décembre 1939, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que l'acheteur soit autorisé à faire l'achat de marchandises au montant de \$1,898.89 tel que prévu dans le rapport de l'ingénieur de la cité, en date du 26 décembre 1939.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que ce conseil dispense Monsieur Peter Zuana, 96a rue Saint-Jacques, Hull, de payer à la Cité de Hull la demi-pension de son fils Samuel, interné à l'Hôpital St-Jean-de-Dieu, conformément à la lettre du Ministère de la Santé en date du 13 décembre 1939.

Monsieur Zuana devra, dès que les circonstances le permettront, payer à la Cité de Hull, le montant qui lui sera dû au sujet de ce cas.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin J. Baker:

Conformément aux stipulations du chapitre 257 des Statuts Refondus de la Province de Québec, 1925, ce conseil municipal donne son assentiment et son autorisation à l'association Amateur Athlétique de la Paroisse Notre-Dame de Lorette de Hull, de se former en association de récréation. Le siège d'affaires de cette association sera établi dans le quartier Val-Tétreau ou numéro Un de la cité de Hull.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que la demande de monsieur Napoléon Tremblay, en date du 24 novembre 1939, pour l'enlèvement de la pierre sur une partie de rue dans le quartier deux, soit référé à l'ingénieur de la cité et à l'Evaluateur de la cité pour rapport au conseil. Ce rapport devra être accompagné d'un plan démontrant la location de cette rue, son niveau, sa largeur et sa longueur.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que ce conseil prie le Bureau de Reconstruction Economique de la Province de Québec de bien vouloir autoriser la distribution de remèdes aux familles nécessiteuses inscrites sur les listes de secours à même les allocations approuvées par les gouvernements du Dominion et de la Province. Il est bien entendu que ces médicaments ne seraient donnés que sur prescription du médecin de famille.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le Trésorier soit autorisé de payer le compte de Monsieur T. Lambert au montant de \$15.00 en rapport avec l'expertise faite dans la réclamation de Monsieur Edmond Gauthier, angle des rues Kent et St-Laurent. Les fonds devant être pris dans l'appropriation "Affaires Litigieuses."

Adopté.

16. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Meilleur:

Qu'un comité formé du président du comité des Rues et Améliorations, du Président du comité de l'Aqueduc, du Président du comité des Finances, du président du comité de Police, du Pro-Maire et de l'Ingénieur, soit chargé d'étudier l'administration du château d'eau et de l'Usine Electrique, ainsi que les relations de ces deux départements avec les services extérieurs, et faire rapport au conseil."

Adopté.

17. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que Messieurs les échevins Baker et Thériault, soient adjoints comme membres du Bureau de Reconstruction Economique de la cité de Hull.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin St. Jean:

Que la demande du notaire Desrosiers (8200) soit référée à l'Evaluateur municipal, pour rapport au conseil.

Adopté.

19. CONSIDERANT que le Bureau de Reconstruction Economique de la Province de Québec a informé la Cité de Hull le 19 décembre 1939, que les gouvernements du Dominion et de la Province ont approuvé la liste des travaux remédiateurs au chômage soumise par la cité et comportant une dépense totale de \$193,300.00 dont \$135,000.00 pour le coût direct de la main d'oeuvre entièrement remboursable par les gouvernements, et \$58,300.00 pour le coût des matériaux à la charge de la cité.

Il est proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que ce conseil prie la Commission Municipale de Québec de bien vouloir autorisé la Cité de Hull à effectuer des emprunts temporaires n'excédant pas le montant de \$193,300.00 afin de payer chaque semaine les salaires des employés sur ces travaux remédiateurs au chômage et pour payer les matériaux nécessaires à ces travaux. Le paiement de ces avances temporaires sera fait à même les argents que le Gouvernement de la Province paiera à la cité pour le coût de la main d'oeuvre et la balance, soit le coût des matériaux, sera remboursé à même le produit d'un règlement d'emprunt.

Que Son Honneur le Maire, le Président des Finances et le Trésorier de la cité soient autorisés à s'entendre avec les autorités de la Banque Provinciale du Canada relativement à ces emprunts temporaires.

Que Son Honneur le Maire et le Trésorier de la cité soient autorisés à signer les billets nécessaires à ces emprunts temporaires et à les renouveler à échéance.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Conformément à l'article 3 de la lettre circulaire numéro 1, 1939, du Bureau de Reconstruction Economique de la Province de Québec, la cité de Hull demande un octroi de \$45,400.00, montant approximatif requis pour les secours directs à être distribués aux nécessiteux durant le mois de janvier 1940.

La cité de Hull s'engage à contribuer 20% du coût des secours directs qui seront distribués en bons durant le dit mois de janvier 1940.

Une liste certifiée des nécessiteux, par ordre alphabétique, contenant le nom des chefs ou soutiens de famille, le nombre de leurs dépendants et le nom des personnes vivant seules accompagne la présente résolution.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. Baker:

Qu'un comité, composé du Maire et des échevins Laramée, Gauthier et du proposeur, soit chargé de faire l'étude des assurances de responsabilité patronale, ce Comité fera rapport au conseil.

Ce comité est autorisé de faire temporairement, d'ici à la prochaine assemblée du conseil, le placement d'assurance de responsabilité patronale, s'il y a lieu.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Ce conseil est heureux de féliciter les employés du Bureau des Postes de la cité de Hull pour l'efficacité apportée dans la distribution de la malle durant la saison des Fêtes de Noël 1939 et du jour de l'an 1940. Que copie de cette résolution soit envoyée au Maître de Poste de Hull.

Hull, le 26 décembre 1939.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée, je proposerai qu'un montant de \$3,853.01 soit employé pour l'achat de marchandises, les fonds devant être pris à même les appropriations suivantes:

Réparations de services	\$44.40
Bornes-fontaines	36.50
Dégelage	1.00
Neige	1,212.75
Chantier Municipal	130.18
Chateau d'eau	322.19
Egoûts	63.10
Barrières	72.00
Règlement No. 364	108.50
Projet de Règlement	1,537.85
Magasin "stock"	324.04

(Signé) A. Beauchamp, échevin

23. Proposé par l'échevin St-Jean, secondé par l'échevin Dompierre:

Que ce conseil ajourne au 17 janvier 1940.

Adopté.



CANADA
Province de Québec
District de Hull
No. 2

CITE DE HULL

SEANCE DU 17 JANVIER 1940

À une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, mercredi le 17 janvier 1940, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, E. Dompierre, L. Thériault, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Que ce conseil siège en comité général.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que ce comité général, lève séance, rapporte progrès et procède aux affaires.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'échevin A. Beauchamp soit nommé maire suppléant pour l'année 1940.

Adopté.

Monsieur le Maire Suppléant A. Beauchamp remplace le Maire au fauteuil.

4. Proposé par l'échevin (E.) Laramée, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que les présidence des comités permanents du conseil soient nommées comme ci-dessous pour l'année 1940.

1—Finances	G. Bilodeau
2—Rues et Améliorations	A. Morin
3—De l'eau	J. Baker
4—Feu, Lumière et Alarme	F. E. St-Jean
5—Police	E. Dompierre
6—Santé et Parcs	E. Lalonde
7—Affaires Litigieuses	H. Gauthier

Adopté.

Son Honneur le Maire reprend son fauteuil.

5. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'échevin A. Meilleur soit nommé président au Comité de Publicité.

Que l'échevin L. Thériault soit nommé membre de la Commission de Police.

Que l'échevin E. Dagenais soit nommé membre du comité des bâtiesse.

6. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le règlement No. 369 de la cité de Hull, concernant un emprunt au montant de \$11,000.00 pour émission de débentures pour construction d'aqueduc et d'égoûts, soit adopté tel que lu; que le Greffier de la cité soit autorisé de faire les procédures nécessaires pour la mise en vigueur de ce règlement.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que la résolution No. 19 de l'assemblée régulière du 2 janvier 1940, soit rescindée et remplacée par la suivante:

Considérant que le Bureau de Reconstruction Economique de la Province de Québec a informé la Cité de Hull le 19 décembre 1939, que les gouvernements du Dominion et de la Province ont approuvé la liste des travaux remédiateurs au chômage soumise par la cité et comportant une dépense totale de \$50,000.00, dont \$39,000.00 pour le coût direct de la main d'oeuvre entièrement remboursable par les gouvernements, et \$11,000.00 pour le coût des matériaux à la charge de la cité,

Il est résolu:

Que ce conseil prie la Commission Municipale de Québec de bien vouloir autoriser la cité de Hull à effectuer des emprunts temporaires n'excédant pas le montant de \$50,000.00 afin de payer chaque semaine les salaires des employés sur ces travaux remédiateurs au chômage et pour payer les matériaux nécessaires à ces travaux. Le paiement de ces avances temporaires sera fait à même les argents que le Gouvernement de la Province paiera à la cité pour le coût de la main d'oeuvre et la balance, soit le coût des matériaux, sera remboursée à même le produit de la vente des obligations du règlement d'emprunt numéro 369 de la cité de Hull.

Que Son Honneur le Maire, le Président des Finances et le Trésorier de la cité soient autorisés à s'entendre avec les autorités de la Banque Provinciale du Canada relativement à ces emprunts temporaires.

Que Son Honneur le Maire et le Trésorier de la cité soient autorisés à signer les billets nécessaires à ces emprunts temporaires et à les renouveler à échéance.

8. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que les chefs des différents départements de la cité soient tenus de remettre au Trésorier de la Cité le ou avant le 23 janvier 1940 une copie des estimés pour l'année 1940.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer les comptes des fournisseurs et des loyers pour les secours directs distribués durant les mois d'octobre et novembre 1939, suivant la liste préparée et certifiée par le Président du Bureau de Reconstruction Economique de la cité de Hull et vérifiées par le vérificateur municipal. Les fonds à cette fin seront fournis par un octroi du Gouvernement de la Province de Québec.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que le Trésorier, suivant son certificat, soit autorisé de faire les transports mentionnés dans le rapport de l'ingénieur en date du 17 janvier 1940.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que la soumission de H. P. Dupuis pour la fourniture du sable à ciment soit acceptée, suivant les prix de la dite soumission.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Meilleur:

Que la soumission de Wright Bros. pour la fourniture du ciment à \$2.26 le baril soit acceptée.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Meilleur:

Etant donné que les soumissions pour tuyaux d'égoûts, connexions, puisards, dynamite et caps sont les mêmes pour les compagnies Wright Brothers et Laurentian Stone, que le contrat pour la fourniture des dits matériaux soit divisé également entre ces deux compagnies, suivant les prix de leurs soumissions.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que la démission de l'échevin J. Baker, comme membre du Bureau de Reconstruction Economique de la cité de Hull, soit acceptée et que l'échevin A. Meilleur le remplace à ce poste.

Adopté.

Ajournement Sine Die.



CANADA
Province de Québec }
District de Hull }
CITE DE HULL

No. 3

SEANCE DU 5 FEVRIER 1940

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 5 février 1940, à laquelle sont présents:

Son Honneur le Maire Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les chevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:—René Lemieux; Le Club Ouvrier Dollard; Victor Falardeau; Aldège Duguay; La Ligue de Sécurité de Québec; Les propriétaires de taxis; Le ministère de la Santé; La Chambre de Commerce Sr. de Hull; L'Association des Petits Propriétaires; J. A. Courroux; Albert Sabourin; Edgar Bédard; Association des Chefs de Police et Pompiers de la Province de Québec.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES.

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 30 janvier 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin G. Bilodeau, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Librairie Trudel	(Papeterie)	\$1.95
2	Office Specialty	"	10.05
3	D. Gestetner	"	40.52
4	Charron & Ménard	"	128.00
5	La Papeterie Fédérale	"	24.45
6	Imprimerie Provost	"	28.08
7	Imprimerie Provinciale	"	12.95
8	G. E. Gauvin & Fils	"	178.74
9	P. A. Larocque	"	19.65
10	Pritchard-Andrews Co.	(S. Directs)	.95
11	Ottawa Electric	"	4.59
12	Z. Miron & Fils	"	1.05
13	Bell Téléphone Co.	"	11.70
14	Bélanger Frères Cie	"	122.00
15	J. A. Moussette	"	18.00
16	J. A. Moussette	"	45.00
17	Lucien Massé & Cie	"	150.00
18	Lucien Massé & Cie	"	150.00
19	Lucien Massé & Cie	"	50.00
20	Aimé Guertin & Cie	(Assurances)	28.45
21	Canadian Pacific Ry.	(Egouts)	10.00
22	Division d'enregistrement	(V. Taxes)	24.55
23	Orphelinat St-Joseph	(A. Publique)	1601.40
24	Hospice St-Charles	"	1272.76
25	J. M. Hill	(Evaluateur)	171.00
26	D. Enregistrement	"	6.40
27	Soublière - Lepage	"	.05
		"	.55
28	A. Champagne	(C. des Bâtisses)	7.94
29	Z. Miron & Fils	"	.85
30	Jos. Pilon Ltée	"	2.54
31	Massé Electric	"	4.38
32	Limoges & Frères	"	71.87
33	St-Jean-Lavigne	(Imprévus)	84.00

34	Soublière & Lepage	(H.-de-Ville)	10.13
35	P. A. Larocque	"	.45
36	Bélanger Frères Cie	"	64.31
37	Jos. Charbonneau	"	2.75
38	W. D. St-Cyr	"	1.00

SALAIRE: Paies Nos. 36-37-38-39-40 (janvier 1940)

Secours Directs	\$1038.30
Evaluateur	100.00
Comité des Bâtisses	113.50

Que le rapport de l'Evaluateur en date du 27 janvier 1940, concernant certains changements au rôle d'évaluation, soit approuvé.

Que le rapport de l'évaluateur en date du 27 janvier 1940, concernant une revision de l'évaluation de la propriété à 245 rue Maisonneuve, soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire les ajustements nécessaires dans ses rôles de perception.

Que le rapport du Greffier de la cité en date du 30 janvier 1940, concernant l'item "Papeterie", soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé à faire les entrées nécessaires dans ses livres.

G. Bilodeau, Président	L. Thériault
E. Dagenais	J. B. Cadieux
E. Dompierre	J. Baker
A. Desjardins	A. Beauchamp
A. Meilleur	E. Laramée
F. E. St-Jean	H. Gauthier

BUREAU DE L'EVALUATEUR

Rapport No. 1

Hull, le 27 janvier, 1940.

M. le Maire,

Messieurs les échevins.

Messieurs:—

J'ai l'honneur de vous faire rapport des changements et mutations au rôle d'évaluation pour le mois de janvier, 1940.

Pour rôles d'évaluation 1939-40 et 1940-41)

QUARTIER No. 1 (Val Tétreau)

1386 Substituer Alcide et Télesphore Deschamps à Vve Nap. Deschamps, pour 9 rue Desjardins.

181 Substituer Donat Bertrand à Cité de Hull, pour 74 rue Lanaudière.

668-669 Substituer Mrs. Florence Walker à Antonin Gervais pour 24 rue Viger.

283 Substituer René Fournier à Damase Dubreuil pour 43 rue Tétreau.

849 Substituer Charlemagne Groulx à Thomas Poulin comme occupant à 24 rue Scott.

1407-8 Substituer Adrien Desjardins à Danis Moise pour 81 rue Desjardins.

444a Substituer Jean Georges Lebel à Paquette Ambroise pour 52 rue Bégin avec cadastre Pt. 337 et Pt. 338.

QUARTIER No. 1a (Wrightville)

2830 Substituer Wilfrid Gagné à Crédit Canadien Inc. pour 73 rue Dumas.

2062 Substituer J. Alex. Desjardins à Cité de Hull pour 339 rue Montcalm.

3168 Substituer Dan. Last à Cité de Hull pour 244-268, rue Montclair.

4094 Substituer Dame Louisa Duhamel à Dame Dr. J. E. Bélisle pour 309 Boulevard St-Joseph.

2958-59 Substituer Dame F. X. Lecavalier (280 rue St-André Ottawa) à J. Bte. Nadon pour 95 rue Nicolet.

4166 Substituer Williè St-Laurent (1009 Edifice Laird, Mont Royal) à St-Laurent Octave comme propriétaire laissant Barré Phil. comme occupant à 83 rue Joggues.

3490 Substituer Dame Vve Antonine Emard-Lévesque à Dieudonné Lévesque pour 181-183 Chemin de la Montagne.

2244 Retrancher Antonin Pilon, laissant Dame Alex. Lavigne comme propriétaire à 81 rue Amherst.

6208 Substituer Dame Maxime Danis à J. Bte. Pharand comme propriétaire à 60-62 rue Frontenac.

QUARTIER No. 2 (Montcalm)

5415 Substituer Barnabé Gagnon à Cité de Hull, pour 39 rue Iberville.

QUARTIER No. 3 (Lafontaine)

6328 Substituer Ottawa Electric Company à Ottawa Electric Railway Co., pour 1939-40.

QUARTIER No. 3a (Frontenac)

7866 Incrire Jos. Fox comme occupant à 60-62 Boulevard Sacré-Cœur pour 1940-41.

6962 Ne charger qu'un service d'eau pour 1939-40 à 163 rue Leduc.

7489 Incrire Arménée A. Demers comme occupant à 30 rue Ste-Hélène.

7192 Substituer Dame Joseph Bélanger à la Cité de Hull pour 98 Boulevard Sacré-Cœur.

7877 Retrancher A. E. Beaudoin, laissant François Leblanc comme propriétaire à 94 Boulevard Sacré-Cœur.

7502 Substituer Odinat Lambert comme propriétaire et Eugène Montreuil comme occupant à Joseph Montreuil pour 2 rue Ste-Hélène.

6953 Substituer Dame Arthur Valin (47 Fifth Ave., Ottawa) à Vve Félix Loyer pour 119 rue Leduc, avec évaluation, terrain \$400.00, bâtisses \$850.00 formant total de \$1250.00 au lieu de \$2,500.00 avec cadastre S. 248, 16 1/2 pieds pour améliorations locales, et 1 service d'eau.

6953a Incrire Melle Josephine St-Denis à 121 rue Leduc, cadastre N. 248, avec évaluation, terrain \$400.00, bâtisses \$850.00, formant total \$1250.00 avec 16 1/2 pieds pour améliorations locales.

QUARTIER No. 4 (Dollard)

8488 Substituer Dame Léo Auger, Ux Ludger Doré pour 149 rue Notre-Dame (22 rue Beechwood).

8171 Retrancher 1 service d'eau pour 1936-37; 1937-38; 1938-39 et 1939-40, un seul occupant devait être considéré pour ces années au lieu de deux à 27 rue Salaberry.

8394 Substituer Dame Jos. Gougeon, à Jos. Gougeon comme seul propriétaire à 40 rue Champlain, et retrancher W. F. Maybury.

8396 Substituer M. J. Wilfrid Brière à Joseph Brière pour 46-48 rue Champlain.

8479 Substituer Dame Vve Antonine Emard Lévesque à Dieudonné Lévesque pour 156 rue Notre-Dame.

8097 Retrancher Caron Damien, Bernard, André et Alexis, laissant seul François Caron à 193 rue Principale.

QUARTIER No. 5 (Laurier)

9534 Substituer Nap. Lafrenière à Alexis Boucher comme propriétaire à 264 rue Champlain.

9359 Substituer Sylvio Lalonde à Vve Israel Joanette comme propriétaire à 250 rue Maisonneuve.

9264 Inscrire Willie Chartrand comme occupant à 269 rue Maisonneuve.

9670 Substituer Emmanuel Langlois à Dame Emmanuel Langlois, pour 210 rue Notre-Dame.

10036 Substituer Commission du District Fédéral à Rév. Pères Oblats pour Pt. 3, avec évaluation \$1500.00 et inscrire dans la colonne exemptée par la loi.

10042 Substituer Commission du District Fédéral à Rév. Pères Oblats avec évaluation \$1000.00 et inscrire dans la colonne exempté par la loi.

10043 Substituer Commission du District Fédéral à Rév. Pères Oblats avec Evaluation \$1000.00 et inscrire dans la colonne exempté par la loi.

7159 Substituer Jos. Landry à Hyacinthe Vanase Landry pour 97 rue St-Henri.

10038-39-Substituer Miss Francis A. Wright à Cité de Hull pour lots Pt. 1 et 2.

Le tout respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,
Evaluateur.

BUREAU DE L'EVALUATEUR

Hull, le 27 janvier, 1940

M. le Maire,

MM. les échevins.

Messieurs :—

La maison à 245 rue Maisonneuve, rôle 9276 propriété de Arthur Messier, a été démolie en juin 1939.

L'évaluation doit être portée au rôle de 1939-40 et 1940-41 pour le terrain seulement à \$400.00 et inscrire 1/2 service d'eau.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur

HULL, Qué., le 30 janvier 1940

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les échevins.

Messieurs :

Veuillez autoriser le Trésorier de la cité à créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$344.86 et débiter les départements suivants :—

Trésorier	\$6.72
Greffier	97.71
Ingénieur	26.21
Police	28.10
Secours Directs	161.91
Incendies	.68
Vente pour taxes	9.75
C. des bâties	13.78
	<hr/>
	\$344.86

Bien à vous,

Le Greffier,
H. LEON LEBLANC

2. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 2ième rapport du comité des Finances, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme, dûment assemblé en chambre, mardi le 30 janvier 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin F. E. St-Jean, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompiere, A. Beauchamp, E. Dagenais, H. Gauthier, et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DES INCENDIES

39	Charron & Ménard	\$1.60
40	R. O. Morris Ltd.	2.01
41	J. H. Laroche	8.00
42	Hull Coal Co.	955.76
43	Laboratoire Farley	2.25
44	Service de Danis	190.44
45	P. D'Aoust	10.00
46	Garage J. Baillot	1.80
47	Dr. Gérald Brisson	16.00

DEPARTMENT LUMIERE ET ALARME

48	Gatineau Power Co.	2.25
49	A. Workman Co. Ltd.	8.00
50	Keyes Supply Co.	.30
51	Kelly & Leduc	.03
52	Ottawa Electric	25.44
53	Charron & Ménard	4.10

54	Gatineau Motors Ford	4.85
55	Marchand Electrical Co. Ltd.	17.84
56	C. C. B. Electrical Works	4.00
57	Z. Miron & Fils	3.00
58	Département des Incendies	17.33

SALAIRE: Paies Nos. 36 à 40 (Janvier 1940)

Département du Feu	\$1.30
--------------------	--------

Que le Directeur du Service des Incendies soit autorisé de faire les achats suivants:— 24 dessus d'oreillers; une batterie de 19 plaques au coût \$18.00; aussi de faire faire les réparations nécessaires aux uniformes pour les deux nouveaux pompiers, coût approximatif \$10.00. Ces dépenses seront chargées aux appropriations du département des incendies.

F. E. St-Jean, Président	L. Thériault
E. Dagenais	G. Bilodeau
E. Dompierre	J. B. Cadieux
A. Desjardins	A. Beauchamp
A. Meilleur	H. Gauthier

3. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le 2ième rapport, du comité de Feu, Lumière et Alarme, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs, dûment assemblé en chambre, mardi le 30 janvier 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Lalonde, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

59	Pharmacie Union	(Santé)	\$24.15
60	Gauthier Cie Ltée	"	43.00
61	E. Beauchamp	"	29.00
62	Cie Racine	"	18.00
63	R. Grandchamp	"	25.00
64	Pharmacie Union	"	12.05
65	A. R. Farley	"	28.25
66	M. Emond	"	30.00
67	H. Général d'Ottawa	(Hosp.)	97.82
68	H. Général d'Ottawa	"	119.26
69	Soublière & Lepage	(Parcs)	1.00
69A	J. Sarazin	(Marché)	3.25

E. Lalonde, Président	G. Bilodeau
E. Dompierre	L. Thériault
A. Desjardins	E. Laramée
A. Meilleur	J. B. Cadieux
E. Dagenais	A. Beauchamp
F. E. St-Jean	J. Baker

4. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que le 2ième rapport du comité de Santé et Parcs, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 30 janvier 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Dompierre, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, L. Thériault, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

70	Caisse Police	\$326.68
71	Chez Pierre	17.35

72	Laurentian Stone Co.	3.15
73	Pritchard-Andrews	5.40
74	Département des incendies	10.49
75	Boucher Frères	.40
76	A. Champagne	3.90
77	Marian Tomaro	677.00
78	Poste de Service Danis	33.64
79	Fred. Quirouet	4.05
80	Oscar Derouin	34.00
81	Maurice Bédard	15.63
82	H. L. Byles	19.94
83	Dr. J. L. Pichette	15.00
84	Charron & Ménard	2.81
85	R. O. Morris	3.03

SALAIRE: Paies Nos. 36 à 40 (Jan. 1940)

Police	\$5.20
E. Dompierre, Président	G. Bilodeau
A. Desjardins	E. Laramée
A. Meilleur	J. B. Cadieux
E. Dagenais	A. Beauchamp
F. E. St-Jean	J. Baker
L. Thériault	H. Gauthier

5. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 2ième rapport du comité de Police, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi le 30 janvier 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. Baker, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, E. Laramée, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

86	Ottawa Electric Co.	\$4.20
87	People's Gas Supply	7.00
88	Nap. Tremblay	71.17
89	Soublière-Lepage	26.77
90	Poste de Ser. Papineau	15.15
91	Massé Electric	26.86
92	Ed. Laramée & Cie	7.50
93	Kelly & Leduc	2.26
94	Hull Coal Co.	47.55
95	Gatineau Poweer Co.	251.96
96	Baillot Garage	23.00
97	Elzéar Charron	113.75
98	A. Champagne	8.59
99	G. Désormeaux	130.00
100	Charron & Ménard	8.31
101	Pierre Charron	332.20
102	Corporation d'Ottawa	11.73
193	Bélanger Frères	210.86
104	Bell Telephone	47.91
105	Lucien Arvisais	25.00

SALAIRE: Paies Nos. 36 à 40 (Janvier 1940)

Réparations services	247.60
Bornes-fontaines	901.25
Tuyaux Principaux	2.25
Dégelage	199.75
Chateau d'eau	34.60

J. Baker, Président	G. Bilodeau
E. Dompiere	L. Thériault
A. Desjardins	E. Laramée
A. Meilleur	J. B. Cadieux
E. Dagenais	A. Beauchamp
F. E. St-Jean	H. Gauthier

6. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le 2ième rapport du comité de l'Aqueduc, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DE RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assémblé en chambre, mardi le 30 janvier 1940, auquel assistaient:— Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

106	Thos. Robertson Ltd.	\$51.46
107	Pharmacie Principale	9.15
108	Dr. J. L. Pichette	80.50
109	Dr. J. E. Perras	14.00
110	Pritchard-Andrews Co.	16.20
111	Ottawa Evening Citizen	3.00
112	Z. Miron & Fils	4.45
113	Maryland Casualty	243.35
114	M. Levitan	97.54
115	Pharmacie Lafond	3.50
116	Thos. Lawson	58.32
117	Laurentian Stone Co.	26.25
118	Le Droit	4.50
119	The Journal Dailies	2.80
120	Holman Machines Ltd.	23.00
121	Dépt. des Incendies	103.50
122	Hull Electric Co.	3.04
123	W. A. Hare	50.00
124	Canadian Pacific Ry.	84.61
125	Dr. A. Desrochers	4.00
126	Ernest Dubuc	43.50
127	Com. des Accidents Québec	6.50

128	Joseph Brunet	10.50
129	Dr. G. H. Bergeron	12.00
130	Wilfrid Arvisais	17.50

SALAIRE: Paies Nos. 36-37-38-39-40 (janvier 1940)

Neige	\$908.15
Egoûts	305.20
Règlement No. 369	85.05

L. Thériault	G. Bilodeau
E. Dompierre	E. Laramée
A. Desjardins	J. B. Cadieux
A. Meilleur	J. Baker
E. Dagenais	H. Gauthier
F. E. St. Jean	

7. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le 2ième rapport du comité des Rues et Améliorations, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES LITIGIEUSES
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblé en chambre, mardi le 30 janvier 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin H. Gauthier, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean et E. Lalonde.

Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

131 Réclamation de M. Donat St-Martin:—Que le Greffier soit chargé d'écrire au procureur du réclamant, Me F. B. Major, que la Cité ne peut pas entretenir cette réclamation.

132 RE: Gérald Comtois:— Que l'Aviseur Légal de la cité soit prié de répondre à la cité de Montréal que la Cité de Hull

n'entend pas être tenu responsable d'aucune des réclamations qui pourraient lui être faites au sujet de ce cas.

H. Gauthier, Président	E. Dompierre
F. E. St-Jean	E. Laramée
E. Dagenais	J. B. Cadieux
A. Meilleur	J. Baker
L. Thériault	A. Beauchamp

8. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que le 2ième rapport du comité des Affaires Litigieuses, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Greffier soit autorisé à demander à la Commission Municipale de Québec la permission d'escompter un montant de \$20,000.00 pour couvrir une partie des dépenses de la Cité en rapport avec les Secours Directs, et de renouveler cet escompte jusqu'à ce que la Cité reçoive le produit d'un emprunt par un règlement pour ces dépenses.

Que sur réception de cette permission, Son Honneur le Maire, le Président des Finances et le Trésorier soient autorisés à s'entendre avec la Banque Provinciale du Canada pour obtenir l'escompte sus-mentionné de \$20,000.00.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin J. B. Cadieux, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Faisant suite aux rapports de l'Evaluateur et de l'Ingénieur que la demande de monsieur Napoléon Tremblay pour prendre de la pierre sur la rue Marguerite Bourgeois, au coût de \$250.00 soit acceptée. Monsieur Tremblay devant se conformer aux niveaux donnés par l'ingénieur de la cité et faire le remplissage de cette rue.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que les estimés de l'année 1940, établissant un revenu total de \$711,850.00 dont \$528,450.00 pour la Corporation et \$183,400.00 pour l'aqueduc, soient approuvés.

Que le Trésorier soit autorisé à payer les salaires des employés réguliers le 15 et le dernier jour de chaque mois au même salaire que celui de 1939 jusqu'au 1er mai 1940. Qu'après cette date le salaire des employés suivants soit basé sur le montant annuel suivant:

Emile Bond, Directeur, département des Incendies \$2,100.00
Lucien Chénier, pompier comme remplaçant de W.

Albert engagé au service militaire 900.00
Hilden Harkins, pompier comme remplaçant de L.

Tremblay engagé au service militaire 900.00
L. Gagnon, de constable temporaire à constable régulier 1,075.00
Albert Sabourin, inspecteur du pain 900.00
Frs. Bilodeau, assistant dans le bureau du Trésorier 1,150.00
Edgar Bédard, évaluateur de la cité 2,400.00
Ernest Dagenais, assistant dans le bureau de l'Evaluateur 1,250.00

J. A. Courroux, comptable du Chantier municipal 1,300.00
Bernard Clairoux, acheteur du Chantier municipal 1,400.00
A. Périard, pompier, après augmentation statuaire 1,025.00
Emile Bond, Jr., après augmentation statuaire 1,025.00
Albert Cousineau, après augmentation statuaire 1,025.00
Lucien Roy, policier, après augmentation statuaire 1,075.00
F. Marcil, policier, après augmentation statuaire 1,200.00
Arthur Beaudry, policier, après augmentation statuaire 1,200.00
Ald. Charbonneau, policier, après augmentation statuaire 1,150.00
Ernest Charron, policier après augmentation statuaire 1,075.00
Wilf. Poirier, policier, après augmentation statuaire 1,150.00
Ernest Lavergne, policier, après augmentation statuaire 1,150.00
Paul Labelle, policier, après augmentation statuaire 1,150.00
Alb. Léonard, policier, après augmentation statuaire 1,125.00
Alf. Dalpé, policier, après augmentation statuaire 1,100.00
Geo. Lafleur, policier, après augmentation statuaire 1,100.00

Emile Coté, policier, après augmentation statuaire	1,100.00
Alb. Normand, assistant-secrétaires, après augmentation statuaire	1,125.00

Adopté.

12 Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Baker,

Que les personnes ci-dessous mentionnées soient reconnues comme citoyens de Hull:—

Arthur Leblanc, 162 rue Amherst

Adélard Bédard, 25 rue Sherbrooke

René Lemieux, 11 rue Jogues

Madame Alphonse Lanoue, Hull, P. Qué.

Adopté.

13 Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que les minutes des 2 et 17 janvier 1940, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Ce conseil autorise Messieurs Théo. Lanctôt, Arthur Loyer, Arthur Hudon, Gaston Paraton, Ross Devine, J. D. Cloutier, Lucien Bédard, à agir comme témoins pour les personnes illettrées lorsque celles-ci devront faire leur marque sur toutes formules requises en rapport avec les travaux remédiateurs au chômage.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin J. B. Cadieux, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que la soumission de la Compagnie Laurentian Stone Limited pour la fourniture de la pierre de $1\frac{1}{2}''$ —1", $\frac{5}{8}''$ et Pea Stone, présentée à l'Assemblée du conseil en date du 2 janvier 1940, soit acceptée au prix de la dite soumission.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin L. Thériault:

Conformément à l'article 3 de la lettre circulaire numéro 1, 1939, du Bureau de Reconstruction Economique de la Province de Québec, la cité de Hull demande un octroi de \$49,000.00, montant approximatif requis pour les secours directs à être distribués aux nécessiteux durant le mois de février 1940.

La Cité de Hull s'engage à contribuer 20% du coût des secours directs qui seront distribués en bons durant le dit mois de février 1940.

Une liste certifiée des nécessiteux, par ordre alphabétique, contenant le nom des chefs ou soutiens de famille, le nombre de leurs dépendants et le nom des personnes vivant seules accompagne la présente résolution.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que les assurances de responsabilité patronale couvrant les employés des divers travaux du règlement 369 de la cité soient placées dans la compagnie Maryland Casualty, représentée par la maison Caron-Sanche de Hull. Que le Trésorier de la cité soit autorisé de verser la prime-dépôt de \$1,000.00.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le Trésorier soit autorisé à faire les transports du stock, tel que prévu dans le rapport de l'acheteur en date du 30 janvier 1940.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le Greffier de la cité soit autorisé de demander les soumissions pour la fourniture de l'huile et de la gasoline nécessaire

pour les différents départements de la ville pour l'année 1940, pour le 19 février 1940.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que l'acheteur soit autorisé à faire l'achat de matériaux, au montant de \$5,693.55, tel que prévu dans le rapport de l'ingénieur, en date du 30 janvier 1940.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que le rapport de l'Evaluateur de la cité en date du 29 janvier 1940, établissant les répartitions du coût des travaux d'améliorations locales autorisés et exécutés en vertu des règlements 359 et 364, soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé à faire faire les rôles de perception et à en percevoir les montants tels que spécifiés au dit rapport.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que la requête des propriétaires des taxis (7980) soit référée au comité de Police pour rapport au conseil.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin E. Dagenais, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que la Cie Hull Electric soit priés de remettre en service une troisième voiture sur la ligne de ceinture durant l'après-midi jusqu'à huit (8) heures p.m. vu la nécessité et l'utilité de faire le transport.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que la lettre de Monsieur Duguay. (8221) soit référée à l'évaluateur pour rapport au conseil.

Adopté.

ATTENDU que les voitures à traction animale non munies de lanternes la nuit, mettent en péril la vie de leurs conducteurs et des autres usagers de nos routes, et sont la cause d'accidents dont le nombre s'accroît sans cesse; et

ATTENDU que ce danger s'aggrave du fait que la circulation devient de plus en plus intense par suite des forts montants dépen-sés par le Gouvernement pour améliorer notre voirie et pour encourager l'industrie du tourisme; et

ATTENDU que tous les Etats de l'Union américaine et toutes les provinces du Dominion, sauf Québec, obligent les conducteurs de véhicules à traction animale, à munir leurs voitures, de lumières, et que le fait pour notre Province, de ne pas avoir encore adopté une législation semblable, nuit à son bon renom et crée à l'étranger une impression défavorable; et

ATTENDU que les usagers de nos routes ont droit d'exiger, des pouvoirs publics, l'adoption d'une législation conforme aux lois en vigueur dans toutes les autres parties de l'Amérique du Nord, et assurant autant que possible leur sécurité.

Il est proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

QUE la Législature de Québec soit respectueusement invitée à adopter, dès sa prochaine session, une loi obligeant les conducteurs de voitures à traction animale, de les munir, la nuit, d'une lanterne projetant un feu blanc à l'avant et un feu rouge à l'arrière.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le député du comté de Hull à la Législature provinciale soit prié de faire des instances auprès des autorités compétentes dans le but d'obtenir la nomination d'un inspecteur de la viande. Cet inspecteur ferait parti du personnel de l'Unité Sanitaire de Hull.

Adopté.

Hull, le 30 janvier 1940

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$8,257.15 soit employé pour l'achat de matériaux, les fonds devant être pris à même les appropriations suivantes :

Réparations de services	\$115.25
Bornes-fontaines	99.24
Dégelage	16.40
Neige	1,210.65
Chateau d'eau	423.95
Chantier municipal	29.00
Chlorination	900.00
Entretien des Barrières	75.00
Règlement No. 364	74.00
Règlement No. 369	4,975.95
Magasin Stock	337.71

(Signé) JOS. BAKER, échevin

Ajournement Sine Die.

ESTIMES POUR L'ANNEE 1940

CORPORATION

Revenu

1—Taxe foncière	\$342,500.00
2—Fonds de Commerce	3,400.00
3—Améliorations Locales	86,300.00
4—Affaires sur rôle	2,450.00
5—Intérêts sur arrérages	9,000.00
6—Taxes d'Affaires	23,500.00
7—Taxes sur Amusements	9,750.00
8—Taxes sur les Chiens	850.00
9—Taxes des Charretiers	3,000.00
10—Cour du Recorder	5,000.00
11—Marché de Hull	200.00
12—Contribution de l'Aqueduc	22,500.00
13—Intérêts sur Fonds d'Amortissement	15,000.00
14—Comité des Bâtisses	3,000.00
15—Divers	500.00
16—Hull Electric Co.,	1,500.00
17—Règlement 317	
Total	\$528,450.00

AQUEDUC

Revenu

18—Taxe d'eau	\$154,500.00
19—Arrosage	9,200.00
20—Enlèvement de la neige	8,800.00
21—Intérêt sur arrérages	5,000.00
22—Compteurs (eau)	5,900.00
Total	\$183,400.00

RESUME

Corporation	\$528,450.00
Aqueduc	\$183,400.00
	<hr/>
	\$711,850.00

CORPORATION

Dépenses

23—Fonds d'amortissement	22,304.99
24—Débentures en séries	73,681.84
25—Intérêts sur débentures	168,346.96
26—Fonds d'amortissement, Reconstruction	20,000.00
	<hr/>
Total	284,333.79
27—Escomptes et intérêts	2,500.00
28—Escomptes sur taxes	14,000.00
29—Imprévus 2 1/2 %	13,500.00
30—Salaires département Feu	41,475.00
31—Entretien, Département Feu	6,525.90
32—Salaires, Département Police	34,975.00
33—Entretien, Département Police	6,035.50
34—Salaires, Département Lumière	4,600.00
35—Entretien Département Lumière	1,560.00
36—Salaires, Département Santé	600.00
37—Entretien, Département Santé	2,800.00
38—Unité Sanitaire	3,800.00
39—Salaires département Finances	5,950.00
40—Entretien, Département Finances	1,200.00
41—Salaires, Département Greffier	2,075.00
42—Entretien, Département Greffier	1,225.00
43—Salaires, Département Evaluateur	2,450.00
44—Entretien, Département Evaluateur	746.00
45—Dommages	1,000.00
46—Dépenses Légales	700.00

47—Salaire, Aviseur Légal	600.00
48—Salaires, département Hôtel-de-Ville	1,325.00
49—Entretien, Département Hôtel-de-Ville	1,185.00
50—Entretien des Parcs	285.00
51—Salaires, Usine Electrique	3,075.00
52—Salaires, Département Ingénieur	2,500.00
53—Entretien, Bureau Ingénieur	235.00
54—Entretien des Trottoirs	450.00
55—Entretien des Barrières	900.00
56—Entretien des Egoûts	2,900.00
57—Entretien des rues pavées	1,500.00
58—Entretien des rues de terre	675.00
59—Elections	900.00
60—Assurances	835.00
61—Ligue d'Hygiène	
62—Ecole Technique	10,000.00
63—Asiles, Prisons	13,000.00
64—Hospices et Hopitaux	40,833.81
65—Comité industriel	200.00
66—Intérêts du Fonds d'Amortissement	15,000.00
	<hr/>
	528,450.00

AQUEDUC

Dépenses

70—Fonds d'amortissement	8,111.26
71—Fonds d'amortissement, Reconstitution	15,000.00
72—Débentures par Séries	11,818.16
73—Intérêts sur Débentures	51,640.54
	<hr/>
74 Total	86,569.96
	<hr/>
75—Escomptes et Intérêts	802.83
76—Imprévus 2 1/2 %	4,400.00
77—Salaires	29,125.00
78—Assurances	842.21
79—Contribution aux taxes	22,500.00
80—Entretien, Chateau d'Eau	4,520.00
81—Arrosage	6,000.00

82—Entretien des Services	5,340.00
83—Entretien des Birmes Fontaines	4,860.00
84—Entretien des Tuyaux Principaux	1,540.00
85—Enlèvement de la Neige	5,300.00
86—Dégelage	1,050.00
87—Chantier Municipal	650.00
88—Chlorination	4,500.00
89—Escompte sur Perception	5,400.00

Total **\$183,400.00**

CANADA.
PROVINCE DE QUEBEC }
Distrit de Hull }
CITE DE HULL

À une assemblée du Conseil de la Cité de Hull, tenue à l'Hôtel-de-Ville, le 17ième jour de janvier, 1940, à huit heures de l'après-midi; à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire, M^e Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins MM. Meilleur, Baker, Laramée, Bilodeau, Cadieux, Thériault, Dompierre, Beauchamp, Dagenais, Gauthier, St-Jean, Desjardins et Lalonde, formant quorum du dit Conseil, sous la présidence de Son Honneur le Maire.

REGLEMENT No. 369

Concernant un emprunt au montant de **\$11,000.00** pour émission de débentures pour construction d'aqueduc et d'égoûts.

ATTENDU que la Cité a obtenu la permission du Bureau de Reconstruction Economique de la Province de Québec pour effectuer des travaux d'aqueduc et d'égoûts, ou par elle payant les matériaux et les Gouvernements de la Puissance du Canada et de la Province de Québec payant les salaires des employés;

ATTENDU que ces travaux sont faits afin de remédier au chômage dans la Cité;

ATTENDU que la part de la Cité pour l'exécution des dits travaux, tel que dit plus haut, s'élève à la somme de \$11,000.00;

VU les dispositions de la Loi 22 Geo. V, Ch. 2, et ses amendements, autorisant la municipalité à faire un emprunt par émission de bons ou obligations, sur l'approbation d'un règlement par la majorité des membres présents du Conseil de la Cité formant quorum, et sur l'approbation de l'Honorable Ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce;

Le Conseil de la Cité, par le présent règlement, ordonne l'exécution des travaux suivants, approuvés par le Bureau de Reconstruction Economique de la Province de Québec, la main d'oeuvre devant être payée par les autorités du Gouvernement Fédéral et du Gouvernement Provincial, et les matériaux par la Cité;

Egoût Richelieu, de l'égoût

existant à la rue Amherst	12,000.00	\$2,800.00	14,800.00
Egoût Scott, du chemin d'Aylmer	9,000.00	2,500.00	11,500.00
à la rue Graham	4,000.00	1,400.00	5,400.00
Egout d'Aiguillon, de Maisonneuve à la rue Eugénie	3,000.00	800.00	3,800.00
Reconstruction Egoût Gamelin entre les rues St-Florent et St-Henri	4,000.00	1,000.00	5,000.00
Reconstruction Egoût Chénier entre les rues Maisonneuve et Dollard	3,000.00	800.00	3,800.00
Egout Bréboeuf, Blvd. Sacré-Coeur à Gamelin (pour prévenir inondations et soulager égoût Blvd. Sacré-Coeur)	2,000.00	500.00	2,500.00
Egoût et Aqueduc Rue Reboul de la rue Maisonneuve à 100' pieds ouest	2,000.00	500.00	2,500.00
Aqueduc rue St-Hélène, de St-Etienne à 200 pieds sud	2,000.00	200.00	200.00
Divers			
	\$39,000.00	11,000.00	50,000.00

Le Conseil de la Cité ordonne en outre que pour l'exécution des dits travaux, un emprunt d'argent au montant de \$11,000.00 soit fait suivant les dispositions de la Loi 22 Geo. V., ch. 2 et ses amendements;

AQUEDUC

ATTENDU que le Conseil de la Cité considère qu'il est nécessaire de faire un emprunt pour les dits travaux de prolongation de l'aqueduc et de construction de nouveaux services privés sur la rue Reboul, de la rue Maisonneuve à 100 pieds ouest, et sur la rue Ste-Hélène, de la rue St-Etienne à 200 pieds sud, pour les matériaux requis dans la dite construction, au montant de \$1,000.00;

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT résolu et ordonné, et le présent règlement ordonne et statue comme suit, savoir:

AFIN de se procurer la somme de \$1,000.00 pour l'achat des matériaux nécessaires à la construction de l'aqueduc et des services nouveaux susmentionnés, le Conseil de la Cité est par le présent règlement autorisé à émettre, vendre et négocier, pour et au nom de la cité, des obligations ou débentures pour un montant de \$1,000.00, le tout pour payer le coût des matériaux employés dans les travaux énumérés ci-après:

Rue Reboul, de la rue Maisonneuve à 100 pieds ouest	500.00
Rue Ste-Hélène, de la rue St-Etienne à 200 pieds sud	500.00
	\$1,000.00

EGOUTS

ATTENDU que des requêtes ont été présentées par des contribuables intéressés de certaines rues ou parties de rues demandant la construction de canaux d'égoûts et qu'il est à propos et opportun de faire construire ces canaux d'égoûts;

ATTENDU que le Conseil de la Cité a jugé et juge à propos et dans l'intérêt public d'entreprendre la construction de canaux d'égoûts sur les rues Richelieu, Scott, d'Aiguillon, Gamelin, Chénier,

Bréboeuf et Reboul; et d'ordonner leur raccordement avec les égouts privés des propriétaires, le coût devant en être imposé sur les propriétaires riverains et une partie sur la Cité;

ATTENDU que des avis publics ont été donnés à cet effet, conformément aux dispositions de la Charte de la Cité et ses amendements, en pareil cas;

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT ordonné et résolu et le présent règlement ordonne et statue comme suit, savoir:

AFIN de se procurer la somme de \$9,800.00 pour l'achat des matériaux nécessaires dans la construction des égouts susmentionnés, le Conseil de la Cité est par le présent règlement autorisé à émettre, vendre et négocier, pour et au nom de la Cité, des obligations ou débentures pour un montant de \$9,800.00; pour payer le coût des matériaux employés dans les travaux énumérés ci-après:

Egoût Richelieu, de l'égoût existant à la rue Amherst	\$2,800.00
Egoût Scott, du chemin d'Aylmer à la rue Graham	2,500.00
Egoût d'Aiguillon, de la rue Maisonneuve à la rue Eugénie	1,400.00
Egoût Gamelin (reconstruction) entre les rues St-Florent et St-Henri	600.00
Egoût Chénier, (reconstruction) entre les rues Maisonneuve et Dollard	800.00
Egoût Bréboeuf, boulevard Sacré-Coeur à la rue Gamelin (pour prévenir inondations et soulager égoût Blvd. Sacré-Coeur)	1,000.00
Egoût Reboul, de la rue Maisonneuve à 100 pieds ouest	500.00
	<hr/>
	\$9,800.00

ATTENDU que le Conseil de la Cité aura à rencontrer les dépenses d'impression et de publication du présent règlement, et que ces dépenses se chiffrent à la somme de \$200.00;

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT ordonné et résolu et le présent règlement ordonne et statue comme suit, savoir:

AFIN de se procurer la somme de \$200.00 pour rencontrer les dépenses ci-haut mentionnées, le Conseil de la Cité est par le pré-

sent règlement autorisé à émettre, vendre et négocier, pour et au nom de la Cité, des obligations ou débentures pour un montant de \$200.00, pour payer les susdites dépenses;

Les montants réunis du dit règlement susdit pour aqueduc, égoût et dépenses, forment un total de \$11,000.00, pour laquelle somme des débentures seront faites et émises par séries, suivant le tableau ci-après:—

Tableau des échéances du Capital:

1er novembre:

1940 \$1,000.00

1941 2,000.00

1942 2,500.00

1943 2,500.00

1944 3,000.00

Total \$11,000.00

Le capital des dites débentures écherra annuellement à compter du premier novembre 1940, jusqu'au premier novembre 1944, inclusivement, et les dites débentures seront faites payables au porteur d'icelles et porteront intérêts à un taux n'excédant pas quatre et demi pour cent par an, suivant le tableau annexé, payable semi-annuellement, le premier novembre et le premier mai de chaque année;

Les dites débentures lorsqu'ainsi émises seront signées par le Maire et le Greffier de la Cité et porteront le sceau de la Cité;

Les dites débentures seront de la dénomination de cent piastres chacune ou des multiples de cent;

Il sera annexé à chacune des dites débentures des coupons pour le montant de l'intérêt semi-annuel, et les dits coupons seront signés par le Maire et le Greffier mais ces signatures pourront être lithographiées et les dits coupons seront faits payables au porteur d'iceux lors de l'échéance de l'intérêt semi-annuel;

Les dites débentures et les coupons d'intérêts annexés aux dites débentures seront payables aux bureaux de la Banque Pro-

vinciale du Canada, en la Cité de Hull, en la Cité de Montréal, et en la Cité de Québec, ou au Bureau du Trésorier de la Cité de Hull;

Il sera annuellement prélevé sur les contribuables de la Cité de Hull, pendant l'espace de cinq ans, un montant suffisant pour payer la somme de \$2,800.00, ainsi que les intérêts à accroître sur le dit montant, cette somme formée comme suit:

\$800.00 pour la reconstruction de l'égoût de la rue Gamelin entre les rues St-Florent et St-Henri.

\$800.00 pour la reconstruction de l'égoût de la rue Chénier, entre les rues Maisonneuve et Dollard.

\$500.00 pour l'aqueduc sur la rue Reboul de la rue Maisonneuve à 100 pieds ouest.

\$500.00 pour l'aqueduc sur la rue Ste-Hélène, de la rue St-Etienne à 200 pieds sud, et

\$200.00 pour les frais du présent règlement.

Il sera annuellement prélevé sur les propriétaires riverains des rues Richelieu, Scott, D'Aiguillon, Bréboeuf et Reboul, pendant l'espace de cinq ans, un montant suffisant pour payer la somme de \$8,200.00 ainsi que les intérêts à accroître sur le dit montant, cette somme formée comme suit:

\$2,800.00 pour égoût sur la rue Richelieu,

2,500.00 pour égoût sur la rue Scott,

1,400.00 pour égoût sur la rue D'Aiguillon,

1,000.00 pour égoût sur la rue Bréboeuf et

500.00 pour égoût sur la rue Reboul;

\$8,200.00

L'émission des dites débentures en capital, intérêts et les versements plus haut mentionnée seront et sont par le présent règlement garantis et assurés sur les fonds généraux de la Cité;

L'enregistrement du présent règlement et des dites débentures à être ainsi émises sur celui, est autorisé et pourra être fait au bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement du Comté

de Hull, à la demande de tout porteur originaire ou de tout cessionnaire et le dernier inscrit dans le livre d'enregistrement sera "prima facie" réputé propriétaire et possesseur légal de toute débenture ainsi enrégistrée;

Le présent règlement aura force et effet après avoir été approuvé par la majorité des membres présents du Conseil de la Cité de Hull, et formant quorum, par la Commission Municipale de Québec, par le Ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce.

FAIT ET PASSE en la Cité de Hull, les jour et an ci-dessus mentionnés.

H. LEON LEBLANC,
Greffier

ALPHONSE MOUSSETTE
Maire



CANADA
Province de Québec }
District de Hull }
CITE DE HULL

No. 4

SEANCE DU 4 MARS 1940

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 4 mars 1940, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Biledeau, A. Morin, J. B. Cadieux, E. Dompierre, L. Thériault, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin A. Meilleur, secondé par l'échevin J. Baker:

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:—Wilfrid Chauvette; l'Association des Petits Propriétaires; Requête pour la construction d'un trottoir rue Creekside; Josephat Pharand; La Cie Hull Electric; Omer Stucker; Geo. A. Welch; L'Hon. Henri Grôulx; Monsieur le Député Caron; Arthur Gaboury.

Adopté.

Sième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances, dûment assemblé en chambre, mardi le 27 février 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin G. Biledeau, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Bureaux Examinateurs électriens		
		(H-de-Ville)	\$5.00
2	J. Pharand	"	5.46
3	Bélanger Frères & Cie	"	120.02
4	Soublière & Lepage Ltée	"	9.23
5	Charron & Ménard	"	31.36
6	Gouvernement P. de Québec	(Ecoles réformé)	3,135.46
7	St-Jean-Lavigne	(Imprévus)	10.00
8	Leon Couture	(Evaluateur)	6.50
9	P. A. Larocque	(Papeterie)	48.45
10	Librairie Trudel	"	3.70
11	Imprimerie Provost	"	36.72
12	D. Gestetner	"	14.90
13	Imprimerie Provinciale	"	38.25
14	G. E. Gauvin & Fils	"	65.34
15	Le Progrès de Hull	"	29.43
		crédit	"
		(règlement)	7.36
16	Hospice St-Charles	(Ass. Publique)	1248.11
17	Bélanger Frères & Cie	(Secours directs)	66.00
18	Charron-Ménard	"	4.23
19	Z. Miron & Fils	"	.80
20	Pritchard-Andrews Co.	"	.65
21	Jos. Pilon Ltée	(C. des bâtisses)	10.08
22	Charron-Ménard	"	3.07
23	Soublière & Lepage	"	1.35
24	Kelly & Leduc	"	.10
25	Lucien Massé & Cie	"	100.00
		SALAIRE: Paies Nos. 42-43-44 (février 1940)	
	Secours Directs		\$999.20
	Evaluateur		80.00
	Comité des bâtisses		80.00

Que le rapport du Greffier de la cité, en date du 24 février 1940, concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire les transports y mentionnés dans ses livres.

Que le rapport de l'évaluateur de la cité, en date du 26 février 1940, concernant certains changements au rôle d'évaluation de la cité, soit approuvé.

G. Bilodeau, Président	L. Thériault
J. Baker	H. Gauthier
F. E. St-Jean	E. Lalonde
E. Dompierre	E. Laramée
A. Meilleur	A. Desjardins
J. A. Morin	A. Beauchamp
J. B. Cadieux	E. Dagenais

HULL, Qué., le 24 février 1940.

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs,

Veuillez autoriser le Trésorier de la cité à créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$218.45 et débiter les départements suivants:—

Trésorier	\$68.91
Ingénieur	27.95
Evaluateur	1.95
C. des bâtisses	69.65
Secours Directs	31.27
Police	18.72
	<u>218.45</u>

Bien à vous,

Le Greffier,

J. H. LEON LEBLANC,

BUREAU DE L'EVALUATEUR

Rapport No. 2

Hull, le 26 février, 1940

M. le Maire,

Messieurs les échevins,

Messieurs :

J'ai bien l'honneur de vous faire rapport des changements et mutations au rôle d'évaluation pour le mois de février, 1940.

(Pour rôles d'évaluations 1939-40 et 1940-41)

QUARTIER No. 1 (Val Tétreau)

35 Ne charger que 2 services d'eau de mai 1939 à 361 Chemin d'Aylmer.

760. Substituer Joseph Joanisse à A. J. Desfossés comme propriétaire à 255-213 rue Boucherville.

QUARTIER No. 1A (Wrightville)

4066 Retrancher 1 service d'eau pour 1937-8 et 1938-9 à 389 Boulevard St-Joseph.

4333 Substituer Osias Deschamps (169 rue Kent) à Mrs. Mary M. McLaughlin comme propriétaire à 41 rue Fortier.

1855 Substituer Cité de Hull à Ad. Lambert pour 254-61 (R. 1940-41).

3728-29 Substituer Melle Germaine DeSeves à la Cité de Hull pour 9 rue Lévesque.

2071-72 Substituer Dame Henri Tessier, ux Henri Tessier, à Cité de Hull pour 357 rue Montcalm.

QUARTIER No. 2 (Montcalm)

5110 Retrancher Donat Paquin, laissant Lucien Labelle seul propriétaire à 153-155 rue St-Rédeempteur.

QUARTIER No. 3 (Frontenac)

6429 Substituer cadastre Pt. S. 628 Pt. S. 629 à Pt. 628 et 629 pour 42-50 rue Dupont.

6430 Substituer Cadastre 624 Pt. N. 628 Pt. S. 620 et N. 629 à 624-Pt. 628 et Pt. 620 pour 52-54 rue Dupont.

6431 Substituer N. 620 S. 619 S. 618 à S. 620 pour 56 rue Dupont.

6432 Substituer Pt. C. 619 Pt. C. 618 à Pt. N. 620 S. 619 S. 618 pour 58 rue Dupont.

QUARTIER No. 3a (Lafontaine)

6204 Substituer Théodore Duguay comme seul propriétaire à Slater Sherwood et Vve Jean Georges Duguay, pour 12-14 rue Frontenac.

7868 Inscrire un seul service d'eau pour 1940-1941 à 66 Boulevard Sacré-Coeur.

7590 Substituer M. Willie Anderson comme occupant à Eugène Bélanger pour 207 rue Laval.

7714 Sustituer Joseph F. Roy à J. Emile Couroux pour 87 rue Garneau.

7114a Inscrire Florimond Caron, 98 St-Hyacinthe, cadastre 9 Nord 17-18, évaluation terrain: \$400.00, bâties \$500.00, total \$900.00, 1 service d'eau (Rôle) 1940-1941.

7844 Substituer Eloi Poirier à Cité de Hull, pour 96 rue St-Etienne.

7912b Substituer Joseph St-Amour à Cité de Hull, sur lot 2a.

7709 Retrancher Dame Bertha Gravelle ux Gaston Paroton & al laissant seule la succession C. B. Wright, comme propriétaire à 103 rue Garneau.

7807 Substituer cadastre 135-125 à 135-pt.125 pour 98-96 rue St-Laurent.

7889 Substituer \$5775.00 pour évaluation terrain au lieu de \$3675.00 formant total avec bâties de \$23,525.00: Jos. Pilon Ltée.

7893 Laisser Cité de Hull seule propriétaire avec évaluation \$2000.00.

7894 Créditer \$402.00 pour taxes municipales et \$95.50 pour taxes scolaires à Rôle 7894 au lieu de 7893.

7894 Réduire évaluation à \$3500.00 au lieu de \$5500.00 avec $\frac{1}{4}$ service.

Quartier No. 4 (Dollard)

8296 Retrancher les noms de Napoléon et Héliodore Lajoie, laissant seul Victor Lajoie pour 24 rue Dollard.

8438 Substituer J. H. Lepage à Lepage J.H. & Soublière J. A.

Quartier No. 5 (Laurier)

9670 Substituer Joseph Caron à Emmanuel Langlois, pour 210 rue Notre-Dame.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur.

Hull, le 26 février, 1940

M. le Maire,

MM. les échevins.

Messieurs:

Rôle No. 6455

Les bâties ayant été démolies à 51-53 rue Dupont, l'évaluation devra être réduite à \$5000.00 de mars le 1er pour le terrain seulement, avec $\frac{1}{2}$ service d'eau.

Inscrire au nom de M. Adrien Deslauriers et retrancher Café de la Paix.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur

2. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 3ième rapport du comité des Finances, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 27 février 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. A. Morin, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

26	Thos. Lawson & Sons Ltd.	\$218.16
27	Wright Brothers Supply	535.26
28	Soublière & Lepage	33.22
29	Jos. Pilon Ltée	77.76
30	Poste de Gas. Papineau	28.61
31	Limoges & Frères	60.64
32	Laurentian Stone Co. Ltd.	614.70
33	Théo Lanctot	2.30
34	Kelly & Leduc	102.90
35	Holman Machines Ltd.	23.00
36	W. A. Hare	50.00
37	Octave Emery	21.60
38	H. P. Dupuis	16.80
39	Dr. A. Desrochers	5.00
40	Charles Deschamps	1.50
41	Charron & Ménard	22.07
42	A. Champagne	55.71
53	Carleton Motor Sales Ltd.	497.48
44	Can. Pacific Ry. Co.	65.03
45	Canada Iron Foundries Ltd.	91.21
46	Joseph Brunet	584.15
47	Boucher Frères	4.50
48	Neige	45.14
	SALAIRES: Paies Nos. 42-43-44 (février 1940)	
	Neige	\$713.65

Egoûts	154.45
Compensation	62.85
Règlement 369	86.40

J. A. Morin, Président	E. Dompierre
E. Lalonde	L. Thériault
E. Laramée	H. Gauthier
J. B. Cadieux	A. Desjardins
G. Bilodeau	A. Beauchamp
E. Dagenais	

3. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le 3ième rapport du comité des Rues et Améliorations, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DE L'EAU

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de l'Eau dûment assemblé en chambre, mardi le 27 février 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. Baker, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

49	J. Pharand	\$1.14
50	St-Louis Machine Shop	3.25
51	Reliable Shop	4.00
52	People's Gas Supply	12.50
53	Ottawa Electric Co.	4.20
54	Rémi Lévesque	22.50
55	Nichols Chemical Co.	672.80
56	McMullen-Perkins Ltd.	128.10
57	Département des Incendies	184.33

58	Hull Electric Co.	14.43
59	Hull Coal Co.	52.25
60	Gatineau Power Co.	226.00
61	G. Désormeaux	204.75
62	Alp. Couture & Cie	9.00
63	P. D'Aoust	21.20
64	Corporation d'Ottawa	15.00
65	Pierre Charron	209.00
66	Elzéar Charron	55.25
67	Bélanger Frères & Cie	255.55
68	Sylvio Alie	.75

SALAIRE: Paies Nos. 41-42-43-44 (Février 1940)

Réparations services	327.55
Bornes Fontaines	788.18
Tuyaux Principaux	67.40
Dégelage	276.26
Chateau d'eau	35.70

E. Dompierre
A. Meilleur
J. A. Morin
F. E. St-Jean
L. Thériault
E. Lalonde

E. Laramée
J. B. Cadieux
A. Desjardins
A. Beauchamp
E. Dagenais
G. Bilodeau

4. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le 3ième rapport du comité de l'Eau, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME
A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 27 février 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin F. E. St-Jean, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G.

Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompiere, A. Beauchamp, E. Dagenais, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME

69	Département des Incendies	\$16.00
70	Ottawa Electric Co.	5.92
71	P. A. Larocque	.75
72	Gatineau Motors Co.	.15
73	Marchand Electrical Co.	2.75
74	Kelly & Leduc	1.93
75	Charron & Ménard	102.67
76	Poste de Service Rochon	1.70
77	Canadian Westinghouse Co. Ltd.	6.13

DEPARTEMENT DU FEU

79	Poste de Service Rochon	31.75
80	Jos. Pilon Ltée	4.75
81	J. Pharand	9.36
82	R. O. Morris	2.65
83	Poste de Gas. Papineau	82.52
84	Mme F. X. Laurin	12.00
85	Lafrance Fire Ltd.	.85
86	Kelly & Leduc	1.57
87	S. S. Holden Ltd.	.65
88	E. Groulx	1.25
89	Poste de Service Danis	200.56
90	Bob-Morris Cap	1.00

SALAIRE: Paies Nos. 41-42-43-44 (février 1940)

Département Lumière et Alarme	5.20
-------------------------------	------

Le Greffier de la cité est chargé de demander des soumissions pour 500 lampes de rues 6.6 400 watts en séries.

Le Surintendant du Département de Lumière et Alarme est autorisé d'acheter les matériaux suivants:— 1 bobine (coil)

d'Okelite; 1 bobine (coil) de fil numéro 6; 2 douzaines de boutons (knobs); 1 douzaine boutons ouverts (knobs); 50 grand clous pour poteaux (spikes); 12 transpositions; 2 douzaines d'isolateurs; 25 douilles (sockets); 6 barres transversales de 4 chevilles; 20 rouleaux de papier pour registres; 500 coupe-courant cut-outs); le tout tel que prévu dans les estimés de son département.

F. E. St-Jean, Président	J. B. Cadieux
J. Baker	H. Gauthier
L. Thériault	E. Lalonde
E. Dompierre	E. Laramée
A. Meilleur	A. Desjardins
J. A. Morin	E. Dagenais

5. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 3ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 27 février 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Lalonde, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, B. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

91	Edg. Beauchamp	(Santé)	\$16.00
92	Pritchard-Andrews	"	1.35
93	Pharmacie Union	"	19.35
94	R. Picard	"	176.62
95	Pharmacie Union	"	10.80
96	M. Emond	"	20.00

97	R. Grandchamp	25.00
98	Gauthier Cie Ltée	13.50
99	Hopital Stratchona (Hosp.)	44.00
100	Hopital Général	203.68
100A	J. Sarazin (Marché)	3.25
100B	Gatineau Power Co.	1.00

SALAIRE: Paies Nos. 41-42-43-44 (évrier 1940)
Hotel-de-Ville 31.05

E. Lalonde, Président	L. Thériault
J. Baker	E. Dompierre
A. Meilleur	E. Laramée
J. A. Morin	A. Desjardins
F. E. St-Jean	E. Dagenais
J. B. Cadieux	A. Beauchamp

26. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que le 3ième rapport du comité de Santé & Parcs, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 27 février 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Dompierre, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

101	A. Chatelain	\$4.50
102	R. O. Morris	2.03
103	Caisse Police	190.42
104	Pritchard-Andrews	17.28

105	J. M. Hill	9.00
106	Laurentian Stone	3.15
107	W. D. St-Cyr	1.65
108	Poste de service Danis	19.14
109	Kelly & Leduc	5.48
110	Dépt. des Incendies	7.71
111	H. L. Byles	2.15

SALAIRE: Paies Nos. 41-42-43-44 (février 1940)

Police \$7.55

E. Dompierre, président	G. Bilodeau
J. Baker	J. A. Morin
A. Meilleur	F. E. St-Jean
J. B. Cadieux	L. Thériault
H. Gauthier	A. Desjardins
E. Lalonde	A. Beauchamp
E. Laramée	E. Dagenais

7. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 3ième rapport du comité de Police, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES LITIGIEUSES

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblé en chambre, mardi le 27 février 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin H. Gauthier, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Kaker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, A. Desjardins et E. Lalonde.

112 Réclamation de M. Frank Kyer, 15 rue Duhamel, Hull:— Le Greffier de la cité est chargé de référer cette réclamation de monsieur Kyer au comité municipal de Récréation pour étude et réponse au Procureur du réclamant, Me Jacques Bertrand.

113 Réclamation de Madame Pierre Villeneuve, 41 rue Davies, Hull:— La réclamation de Madame Villeneuve et le rapport de l'In-

génieur de la cité en date du 27 février 1940 sont soumises à l'Aviseur Légal de la cité pour rapport au conseil.

114. Réclamation de M. Chs. Stafford, 117 rue St-Jacques, Hull:—Le Greffier de la cité est chargé de référer la lettre de Monsieur Stafford, en date du 27 février 1940, à l'Ingénieur de la cité pour rapport au conseil.

H. Gauthier, président

J. Baker

A. Meilleur

F. E. St-Jean

J. B. Cadieux

E. Lalonde

G. Bilodeau

E. Dompierre

J. A. Morin

L. Thériault

A. Desjardins

A. Beauchamp

E. Dagenais

8. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le 3ième rapport du comité des Affaires Litigieuses, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que l'Aviseur légal de la cité soit autorisé de préparer un règlement d'emprunt au montant de \$285,000.00 pour payer les matériaux qui seront employés à la construction de pavages, d'égoûts, de trottoirs et divers autres travaux mentionnés au rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 4 mars 1940.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin A. Meilleur, secondé par l'échevin J. Baker:

Que Son Honneur le Maire, accompagné du Trésorier et du Greffier de la cité, soit autorisé de se rendre à Québec afin d'entrevoir les autorités de la province en rapport avec le projet de travaux remédiateurs au chomage, l'assistance publique, les secours

directs, l'égoût collecteur de Val Tétreau, etc. Le Trésorier de la cité est autorisé à payer les frais de voyage de cette délégation.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que l'architecte Lucien Sarra-Bournet soit chargé de préparer les plans et devis relatifs à la construction d'un centre civique dans les limites de la cité à l'endroit qui sera désigné par le conseil.

L'Ingénieur de la cité et l'évaluateur municipal sont priés de collaborer avec l'architecte en rapport avec ce projet.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que les minutes de l'assemblée du 5 février 1940, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer les comptes des fournisseurs pour le mois de décembre 1939 au montant de \$35,686.38 et des loyers du mois de décembre 1939 au montant de \$6,592.00 suivant la liste préparée et certifiée par le Président du Bureau de Reconstruction Économique de la cité de Hull et vérifiées par le vérificateur municipal.

Les fonds à cette fin seront fournis par un octroi du Gouvernement de la Province de Québec.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le Trésorier soit autorisé de payer le compte de la maison "Massé & Cie" au montant de \$150.00 pour vérification des comptes de secours directs pour le mois de janvier 1940.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que l'acheteur soit autorisé à faire l'achat de matériaux au montant de \$5,495.66 tel que prévu dans le rapport de l'Ingénieur en date du 27 février 1940.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le Trésorier soit autorisé à faire les transports du "Stock" tel que mentionné dans le rapport de l'acheteur en date du 27 février 1940.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin A. Meilleur:

Conformément à l'article 3 de la lettre circulaire numéro 1, 1939, du Bureau de Reconstruction Economique de la Province de Québec, la cité de Hull demande un octroi de \$43,000.00, montant approximatif requis pour les secours directs à être distribués aux nécessiteux durant le mois de mars 1940.

La cité de Hull s'engage à contribuer 20% du coût des secours directs qui seront distribuées en bons durant le dit mois de mars 1940.

Une liste certifiée des nécessiteux par alphabétique, contenant le nom des chefs ou soutiens de famille, le nombre de leurs dépendants et le nom des personnes vivant seules accompagne la présente résolution.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le concierge soit autorisé de faire faire les réparations urgentes aux plafonds des bureaux de l'Hôtel-de-Ville occupés par le Greffier, l'Ingénieur et la Salle des comités du conseil, telles que prévues dans les estimés de son département.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que les soumissions pour la gasoline et les huiles, ouvertes par le conseil ce soir, soient référées à l'acheteur pour rapport au conseil pour la prochaine assemblée du 18 mars courant.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Que ce conseil dispense Monsieur Georges Grenier, 16½ rue Taschereau, Hull, de payer à la cité de Hull la demi-pension de sa femme internée à l'Hôpital St-Jean-de-Dieu, conformément à la lettre du sous-ministre de la Santé en date du 3 février 1940, Monsieur Grenier devra, dès que les circonstances le permettront, payer à la cité de Hull le montant qui lui sera dû au sujet de ce cas.

Le Greffier de la cité est chargé d'informer le sous-ministre qu'il regrette ne pouvoir se rendre à sa demande relativement aux cas de Lauréat Sioux No. 13-29385 et Hector Joanisse, No. 13-28817.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que la lettre de Monsieur Wilfrid Chauvettes soit référée à l'Evaluateur pour rapport au conseil.

Adopté.

HULL, le 4 mars 1940

Je, soussigné, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée, je proposerai un règlement à l'effet d'amender le règlement No. 299 des licences et taxes d'affaires suivant les suggestions qui seront faites par le département de Police.

(Signé) E. DOMPIERRE, échevin

afférent (fig. 8b) et aussi (fig. 8c). Il a été HULL, le 27 février 1940

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée, je proposerai qu'un montant de \$5,495.66 soit employé pour l'achat de marchandises, les fonds devant être pris à même les appropriations pour:—

卷之三

Réparations de services	\$73.37
Bornes-fontaines	36.20
Dégelage	30.90
Neige	677.95
Chantier municipal	1105.55
Chateau d'eau et Usine	440.50
Egouts	26.25
Règlement 369	3,715.53
Règlement 364	184.85
Magasin "Stock"	304.56

E. Dompierre:

Que ce conseil ajourne au 18 mars 1940.

Adopté.

卷之三



CANADA

Province de Québec

CITE DE HULL

District de Hull

No. 5

Session ordinaire de l'Assemblée régulière du conseil de la cité de Hull

SEANCE DU 18 MARS 1940

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 18 mars 1940, à laquelle sont présents:

Son Honneur le Maire Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, J. B. Cadieux, J. A. Morin, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et A. Lalonde, formant quorum du dit conseil, sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. **Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin E. Lalonde:**

Que ce conseil est heureux d'offrir ses plus chaleureuses félicitations à Mademoiselle Jeanne d'Arc Vial, pour le magnifique succès obtenu aux derniers examens de la Commission du Service Civil.

Un tel succès, sans précédent dans l'histoire du Canada, fait honneur à la Cité de Hull.

Adopté.

2. **Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. A. Morin:**

Que le Greffier de la cité soit autorisé de demander à la Commission Municipale de Québec la permission d'effectuer un emprunt temporaire au montant de \$20,000.00 pour couvrir une partie des dépenses de la cité de Hull en rapport avec les secours directs, et de renouveler le dit emprunt temporaire jusqu'à ce que la cité soit en mesure de le payer à même ses revenus généraux.

Sur réception de cette permission, Son Honneur le Maire, le Président des Finances et le Trésorier de la cité sont autorisés à s'entendre avec la Banque Provinciale du Canada pour obtenir l'avance sus-mentionnée de \$20,000.00. Son Honneur le Maire et le Trésorier sont autorisés à signer les billets nécessaires pour effectuer le susdit emprunt temporaire.

Que la résolution adoptée le 5 février 1940 relativement à l'emprunt temporaire ci-dessus mentionné soit rescindée et remplacée par la présente résolution.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. Baker:

Que ce conseil ratifie la demande faite par l'Ingénieur de la Cité au Bureau de Reconstruction Economique de Québec, en date du 5 mars et accordée pour le transport de certains argent pour parfaire les travaux de la rue Chénier.

En plus qu'une demande soit faite au comité de Reconstruction Economique de Québec pour autoriser un transport additionnel de la main d'oeuvre au montant de \$1,000.00 de la rue Richelieu à la rue Chénier, pour les raisons mentionnées dans le rapport de l'Ingénieur en date du 18 mars 1940.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin E. Dagenais, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Etant donné que Messieurs Labelle et St-Martin ont l'intention de prendre des procédures contre la cité pour dommages causés par inondation de cave, que le comité, composé du Président des Affaires Litigieuses, des échevins du quartier, de l'ingénieur et du Sûrintendant des Travaux, soit autorisé de rencontrer les plaignants pour arriver à une entente.

Son Honneur le Maire déclare cette motion hors d'ordre.

5. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le règlement No. 370, amendant le règlement No. 299, concernant les taxes d'affaires, soit adopté tel que lu. Que le Greffier soit autorisé de faire les procédures nécessaires pour la mise en vigueur de ce règlement.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que Monsieur Léger Martel, soit reconnu citoyen de Hull.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin E. Laramée:

Le conseil est heureux d'offrir des félicitations au Directeur Emile Bond et aux hommes du département des incendies à l'occasion du succès remporté lors de la semaine de prévention des incendies en 1939—en obtenant la 1ère place pour la Province de Québec et la 31ème place pour tout le Canada.

Adopté.

Monsieur l'échevin Bilodeau prend son siège.

8. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé à l'unanimité:

Le conseil offre ses sympathies à la famille de l'ex-échevin Victor Coallier dit Navion à l'occasion du décès de ce dernier.

Adopté debout.

9. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que la soumission de la Maison J. Baillot & Fils en date du 15 février 1940, pour la fourniture de la gazoline nécessaire aux différents départements de la cité, soit acceptée au prix de \$0.23 1/2 le gallon, taxe incluse, pour la marque "3 Stars", prix du jour à la date de la soumission.

Proposé en amendement par l'échevin E. Dagenais, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que la soumission du Poste de Service Dupel pour la fourniture de la gazoline nécessaire aux différents départements de la cité, soit acceptée au prix de \$0.23½ le gallon, taxe incluse, pour la marque "Marathon Bleu", prix du jour à la date de la soumission.

Pour l'amendement les échevins: Morin, Cadieux, Thériault, Beauchamp, Dagenais. 5.

Contre l'amendement les échevins: Meilleur, Baker, Laramée, Bilodeau, Dompierre, St-Jean, Gauthier, Desjardins, Lalonde. 9.

Son Honneur le Maire déclare l'amendement perdu et la motion principale remportée sur même division.

10. Considérant que les produits de la compagnie McColl-Frontenac ont donné entière satisfaction, tant par le prix que par la qualité, aux chefs des différents départements qui ont fait usage de leurs huiles;

Considérant que le poste de service Papineau qui avait le contrat de vente et de livraison des produits de cette compagnie, s'en est acquitté par un service honnête, prompt et courtois à la satisfaction des chefs des départements,

Il est proposé par l'échevin J. B. Cadieux, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Que le contrat pour la fourniture des huiles nécessaires aux différents départements de la cité, soit accordé au Poste de Service Papineau, opéré par Monsieur Lucien Matte, pour l'huile à moteur marque "Red Indian" au prix de \$0.81 le gallon—huile "Dry Bearing" au prix de \$0.57½ le gallon—huile "Marathon Tuberculine" au prix de \$0.57½ le gallon.

Du consentement du Proposeur, du Secondeur et du conseil cette résolution a été retirée.

11. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Baker:

Conformément à l'avis de motion donné le 11 mars 1940, que la soumission de Monsieur A. N. Sincennes (Chelsea Service)

Station) pour la fourniture des huiles et graisses nécessaires aux différents départements de la cité, soit acceptée, le tout suivant les quantités approximatives suivantes:—

275 gallons d'huiles à moteur, grade 20, 30, 40 à \$0.75 le gallon.
3 barils d'huiles à moteur grade, 30, 40, 50 à \$0.75 le gallon.
10 gallons d'huiles à transformeur à \$0.42 le gallon.
40 gallons d'huiles "Ice Machine" à \$0.47 le gallon.
40 gallons d'huiles à cylindre à \$0.63 le gallon.
325 lbs de graisse à transmission à \$0.10 la livre.
225 lbs de graisse cup à \$0.14 la livre.
25 lbs de graisse H.P. à \$0.18 la livre.

Proposé en amendement par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le contrat pour la fourniture des huiles nécessaires aux différents départements de la cité, soit accordé à R. O. Morris Motors Ltd., le tout suivant les quantités approximatives suivantes:

275 gallons d'huiles à moteur, grade 20, 30, 40 à \$0.63 le gallon.
3 barils d'huiles à moteur grade 30, 40, 50 à \$0.63 le gallon.
10 gallons d'huiles à transformeur à \$0.49 le gallon.
40 gallons d'huiles à cylindre à \$0.58 le gallon.
40 gallons d'huiles "Ice Machine" à \$0.35 le gallon.
325 lbs de graisse à transmission à \$0.08 $\frac{1}{4}$ la livre.
225 lbs de graisse cup à \$0.07 $\frac{1}{4}$ la livre.
25 lbs de graisse H. P. à \$0.10 $\frac{1}{4}$ la livre.

Proposé en sous-amendement par l'échevin J. B. Cadieux, secondé par l'échevin E. Lalonde.

Que le contrat pour la fourniture des huiles nécessaires aux départements de la cité, soit accordé aux postes de service suivants: Poste de Service Victoria—Poste de Service Danis—Poste de Service St-Laurent—Poste de Service Bédard—Poste de Service Dupel. Ces huiles devront être de la marque "Red Indian Motor Oil" au prix de \$0.81 le gallon, le tout suivant leurs soumissions en date du 19 février 1940.

Pour le sous-amendement les échevins: Bilodeau, Morin, Cadieux, Dagenais, St-Jean, Gauthier, Lalonde. 7.

Contre le sous-amendement les échevins: Meilleur, Baker, Laramée, Thériault, Dompierre, Beauchamp, Desjardins. 7.

Son Honneur le Maire vote en faveur du sous-amendement.

Le sous-amendement est remporté, la résolution principale et l'amendement sont perdus.

12. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le contrat de l'huile Kerozene soit donné à la Station de Service St-Denis, distributeur de la Canadian Oil Co. au prix du jour, soit actuellement \$0.16 le gallon.

Proposé en amendement par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Baker:

Que la soumission de la Station de Service Chelsea en date du 19 février 1940, pour la fourniture de la Kerosene au prix du marché, soit \$0.17 le gallon—pour huile "Ice Machine Oil" à \$0.47 le gallon—huile à transformateur à \$0.42 le gallon—graisse à transmission à \$0.10 la livre—graisse 66 (cup) à \$0.14 la livre—graisse à pression à \$0.18 la livre, soit acceptée.

Pour l'amendement les échevins: Meilleur, Baker, Laramée, Bilodeau, Morin, Cadieux, Thériault, Dompierre, Beauchamp, Lalonde. 10.

Contre l'amendement les échevins: Dagenais, St-Jean, Gauthier, Desjardins. 4.

Monsieur le Maire déclare l'amendement remporté et la motion principale perdue sur même division.

Attesté sous ma signature à mon nom et en ma qualité de Maire de la Ville de Hull, le 11 mars 1940.

Je, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant approximatif de \$450.00 soit employé pour l'achat des huiles et graisses requises durant l'année aux diffé-

rents départements du bureau de l'Ingénieur, de la police, du feu, lumière et alarme, ainsi qu'un montant approximatif de \$500.00 pour Kerosene, le tout tel que prévu dans les estimés.

(Signé) Edmond Laramée, échevin

13. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que ce conseil ajourne au 21 mars courant.

Adopté.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC }
Distrit de Hull }
CITE DE HULL

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des réunions, à l'Hôtel-de-Ville, de la Cité, à huit heures du soir, lundi le dix-huitième jour de mars, 1940, à laquelle assemblée étaient présents:—

Son Honneur le Maire M. Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins Meilleur, Baker, Laramée, Bilodeau, Morin, Cadieux, Thériault, Dompierre, Beauchamp, Dagenais, St-Jean, Gauthier, Desjardins et Lalonde, formant quorum du dit conseil, sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Le règlement suivant, a été lu, proposé et adopté:

REGLEMENT No. 370

Amendant le règlement 299 concernant
les taxes d'affaires.

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à une séance antérieure de ce conseil;

ATTENDU que ce conseil désire amender le règlement No. 299 concernant les taxes d'affaires.

IL EST EN CONSEQUENCE ordonné et décrété par le conseil par règlement comme suit:

1. La clause 42 dudit règlement 299 est par les présentes amendée en ajoutant après icelle la clause suivante:

42A "Sur toute personne, compagnie ou association ayant en sa possession ou ayant sur ses prémices à la disposition du public, un ou des phonographes automatiques, outre les taxes d'affaires de cette personne, pour chaque phonographe automatique" \$15.00.

2. La clause 60 du dit règlement 299 est abrogée et remplacée par la suivante:

60. "Sur toute personne, compagnie ou association opérant des autos-taxis ou des autos de louage, pour chaque automobile." \$20.00.

"Sur toute personne, compagnie ou association louant un ou des automobiles pour être conduits par la personne qui le ou les loue, soit à l'heure ou au mille (automobile communément appelé "Drive Yourself" pour chaque automobile" \$50.00.

3. Le présent règlement viendra en force et vigueur suivant la loi.

FAIT ET PASSE en la Cité de Hull, les jour et an ci-dessus mentionnés.

H. LEON LEBLANC, **ALPHONSE MOUSSETTE,**
Greffier. Maire



CANADA
Province de Québec
District de Hull }
CITE DE HULL

No. 6

SEANCE DU 21 MARS 1940

A une assemblée régulière, ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, jeudi le 21 mars 1940, à huit heures du soir, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire, Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins Meilleur, Baker, Laramée, Bilodeau, Morin, Cadieux, Thériault, Dompierre, Beauchamp, Dagenais, St-Jean, Gauthier et Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que la résolution numéro deux de l'assemblée du 27 juin 1939 instituant le Bureau de Reconstruction Economique de la Cité de Hull; la résolution numéro dix-sept de l'assemblée du 2 janvier 1940 nommant les échevins Baker et Thériault comme membres du dit Bureau; la résolution numéro quatorze de l'assemblée du 17 janvier 1940 nommant l'échevin A. Meilleur comme membre du Bureau en remplacement de l'échevin J. Baker, démissionnaire, soient rescindées et remplacées par la suivante:—

Que l'administration de la loi du chômage dans la cité de Hull soit confiée à un comité de citoyens qui sera désigné comme étant "Le Comité de Chômage de la cité de Hull." Les membres du dit comité seront Messieurs R. Gratton, directeur, J. D. Cloutier, président, et G. Chapman, commissaire.

"Le Comité de Chômage de la Cité de Hull" pourra faire les règlements qu'il jugera à propos pour la bonne administration de la Loi du Chômage.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Thériault:

Afin de donner suite aux démarches faites, par Son Honneur le Maire au cours de son récent voyage à Québec, ce conseil prie le Bureau de Reconstruction Economique de la province d'autoriser les modifications ci-après énumérées à l'entente déjà accordée par la lettre de l'Honorable T. D. Bouchard en date du 19 décembre 1939, savoir:—

Retrancher les items suivants de la liste des travaux soumise le 5 décembre 1939:—

	Main d'oeuvre
(a) raccordement d'égoûts du chemin d'Aylmer.....	\$18,000.00
(b) égoût collecteur rue Graham	40,000.00
(c) construction du chantier municipal	28,000.00
(d) remplissage du lac Minnow	10,000.00
	<hr/> \$96,000.00

et les remplacer par le coût de la main d'oeuvre qui sera employée à la construction d'un centre civique, soit \$96,000.00. La présente demande de modification ne change en rien le montant déjà autorisé en date du 19 décembre 1939, soit \$135,000.00 pour la main d'oeuvre.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que la soumission de Charron-Ménard pour 500 lampes nitrogène 400 watts 6.6 en série de la marque "Westinghouse" à raison de \$0.94 chacune, taxe incluse, soit acceptée. La livraison devant être faite à raison de 200 lampes immédiatement et la balance 100 lampes à tous les trois (3) mois.

Adopté.

Hull, le 21 mars 1940

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$200.00 soit employé pour causes de moralité. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour "imprévus".

(Signé) EMILE DOMPIERRE, échevin

Je, soussigné, Trésorier de la cité de Hull, certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(Signé) JOS. RAYMOND, trésorier

4. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que ce conseil ajourne au 27 mars courant.

Adopté.

CANADA

Province de Québec

District de Hull

CITE DE HULL



No. 7

SEANCE DU 27 MARS 1940

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, mercredi le 27 mars 1940, à laquelle sont présents :

Son Honneur le Maire, Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, G. Bilodeau, E. Laramée, J. A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault :

Conformément à l'avis de motion donné à l'assemblée du 21 mars 1940, que le Trésorier de la cité soit autorisé de donner au Directeur du département de Police la somme de \$200.00 pour faire des causes de morale. Ce montant devant être pris à même les appropriations "Imprévus".

Adopté.

2. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée :

Que le Greffier soit autorisé à demander à la Commission Municipale de Québec la permission d'escompter un montant de \$100,000.00 pour 1 mois du 1er mai 1940. Le produit pour être déposé au fonds spécial des coupons et débentures de la cité et servir au paiement des coupons-intérêts qui deviendront échus.

Que le Maire, le Président des Finances et le Trésorier soient aussi autorisés à s'entendre avec la Banque Provinciale du Canada pour obtenir cet escompte.

Sur réception de l'autorisation ci-dessus demandée, que Son Honneur le Maire et le Trésorier soient autorisés à signer le billet promissoire nécessaire afin d'effectuer le dit emprunt temporaire.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que ce conseil ajourne au 29 mars courant.

Adopté.

Monsieur l'échevin A. Desjardins dissident.

CANADA

Province de Québec

District de Hull

CITE DE HULL

No. 8



SEANCE DU 29 MARS 1940

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, vendredi le 29 mars 1940, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire, Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, G. Bilodeau, E. Laramée, J. A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Considérant les innombrables avantages que présente pour la ville de Hull, le terrain de l'ancien "Parc Royal" situé sur la rue Laurier, pour y construire le Centre Civique, nous le proposeur et le secondeur de cette résolution nous demandons que le "Centre Civique" soit construit là, sur ce terrain de l'ancien "Parc Royal".

Proposé en amendement par l'échevin E. Dagenais, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que l'endroit autrefois connu et désigné comme "Parc Dupuis" dans le quartier Frontenac (3-A) soit le site choisi pour construction du Centre Civique.

Pour l'amendement les échevins: Bilodeau, Beauchamp, Dagenais: 3.

Contre l'amendement les échevins: Meilleur, Baker, Laramée, Morin, Cadieux, Thériault, Dompierre, St-Jean, Gauthier, Desjardins, Lalonde. 11.

L'amendement est défait et la motion principale remportée sur même division.

2. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que l'ingénieur de la cité soit autorisé de mettre à exécution, dès demain, les travaux préliminaires de la construction du "Centre Civique."

Adopté.

Ajournement Sine Die.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL
District de Hull.

No. 9

SEANCE DU 1 AVRIL 1940

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville, de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 1er avril 1940, à laquelle sont présents:

Son Honneur le Maire Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:— Josephat Pharand; Requête des contribuables de la rue Bégin; The Railway Association of Canada; L'Office des Salaires Raisonnables; Adrien Deslauriers; La Chambre de Commerce Junior de Hull; Paul Lepron; La Cie de Téléphone Bell.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances, dûment assemblé en chambre, mercredi le 27 mars 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin G. Bilodeau, président, Son Honneur le Pro-Maire Monsieur Adélard Beauchamp, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Léon Couture	(Vente pour taxes)	\$15.95
2	Léon Couture	(Evaluateur)	8.40
3	Bélanger Frères	(Secours Directs)	66.38
4	Cie Tél. Bell	"	6.43
5	Ecole Technique	"	1.19
6	J. M. Hill	"	6.00
7	Ottawa Electric Co.	"	3.79
8	Ottawa Electric Co.	"	4.42
9	Lucien Massé & Cie	"	150.00
10	Marchand Electrical Co. Ltd.	(Greffier)	6.05
11	Hospice St-Charles	(Ass. Publique)	1176.00
12	Municipal Finance Ass.	(Trésorier)	10.00
13	Le Progrès de Hull	(Règl. No. 370)	7.20
14	Soublière & Lepage	(H-de-Ville)	40.60
15	W. D. St-Cyr	(H-de-Ville)	4.25
16	Kelly & Leduc	"	3.10
17	Département des Incendies	"	4.72
18	Jos. Pilon Ltée	"	.95
19	Jos. Charbonneau	"	4.55
20	Couture & Frères	"	5.75
21	Bélanger Frères Cie	"	38.55
22	A. A. Laflamme	(Papeterie)	35.64
23	G. E. Gauvin & Fils	"	49.68
24	Charron & Ménard	"	32.48
25	Powis Brothers	"	50.00
26	J. M. Hill	"	6.00
27	P. A. Larocque	"	52.10
28	D. Gestetner	"	6.54
29	Librairie Trudel	"	5.57
30	A. A. Laflamme	"	39.75
31	Z. Miron & Fils	(C. des bâtisses)	3.25
SALAISRES: Paies Nos. 45 à 48 (mars 1940)			
	Compensation		28.80
	Secours Directs		580.00

B. Evaluateur	80.00
Comités des Bâtisses	82.25

Que le rapport de l'Evaluateur de la cité, en date du 23 mars 1940, concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé.

Que la lettre de M. W. Chauvette, en date du 19 février et le rapport de l'Evaluateur de la cité en date du 26 mars 1940 soient référés à l'Aviseur Légal de la cité pour rapport au conseil.

E. Laramée,	A. Meilleur
L. Thériault	F. E. St-Jean
E. Dompierre	A. Beauchamp
J. B. Cadieux	E. Dagenais

BUREAU DE L'EVALUATEUR

Rapport No. 3

Hull, le 23 mars, 1940

M. le Maire,

Messieurs les échevins,

Messieurs:—

J'ai bien l'honneur de vous faire rapport des changements et mutations au rôle d'évaluation pour le mois de mars, 1940.

(Pour rôles d'évaluations 1939-40 et 1940-41)

Quartier No. 1 (Val-Tétreau)

195 Substituer Alfred Gaudreau à Alphonse Gaudreau pour 55 rue Lanaudière.

QUARTIER No. 1 (Wrightville)

2938 Substituer Rodolphe Charbonneau comme propriétaire et J. H. Emilien Savard comme occupant au lieu de Herménégilde Charland à 5-7 rue Nicolet.

2044 Retrancher Donat Paquin et Emile Carpentier et inscrire Joseph Hervé Théodore Poudrette comme seul propriétaire à 279 rue Montcalm.

4446 Substituer Dame Gabrielle Bénard ux Eugène Massé à Dolphis Bénard à 11 rue Richelieu.

2850 Substituer Melle Lucia Daignault à Onésime Daignault pour 13 rue Serbrooke (adresse 28 rue Sherbrooke).

3701 Incrire Philémon Sabourin comme occupant à rue Larese.

3861 Substituer Dame René Marier à Wright R. in trust & Chas. Spearman pour 138 rue Lois.

3495 Incrire Joseph Landry comme occupant à 199 Chemin de la Montagne laissant R. H. Denis, propriétaire.

3388 Substituer Boucher Rodolphe, Dame Rhéa Boucher, ux Rom. Picard, Lionel Boucher et Roméo Boucher à Succession Nap. Boucher et al. Ce changement s'applique aussi aux rôles nos. 3288-3389-3450-3451-3484-4095-4096-4097- et 8325.

1422 Retrancher Léo Bourgoin, laissant A. J. Defossés seul propriétaire à 111 rue Desjardins.

1414 Substituer Eug. Saumure à Emile Marcoux comme occupant à 95 rue Desjardins.

1405-04 Substituer A. J. Desfossés à Omer Simoneau comme seul propriétaire à 77 rue Desjardins.

4462-63 Incrire Melle Berthe Boucher avec M. Zénon Boucher comme propriétaire à 4 rue Montmorency.

Quartier No. 2 (Montcalm)

5178 Substituer Succession J. Bte. Pelletier pour 25 rue Carillon et envoyer factures à Ernest Pelletier, 31 rue Iberville.

5376 Incrire Rhéa Jeanvenne ux Aldoria Gravelle; Gustave Jeanvenne; Thérèse Jeanvenne ux Lucien Deriger; Léon Jeanvenne; Germain Jeanvenne, Gaston Jeanvenne; Jeannette Jeanvenne, Yvette Jeanvenne avec madame Vve Gédéon Jeanvenne à 25 rue Ferland.

5358 Substituer James H. McAllister à Vve James R. Ramsay pour 41 rue Taché.

QUARTIER No. 3 (Frontenac)

6136 Substituer Madeleine Paquette à J. Ant. Paquette pour 73 rue Hotel-de-Ville.

6188 Substituer Succ. Marie Bisson-Nadon comme propriétaire à Dame Félix Renaud & al, et inscrire Laurier Tardif comme occupant à 45 rue Vaudreuil.

6440A Substituer Hector Sabourin à Rosaire Hyendal comme locataire et marchand à 88 rue Dupont.

6314 Substituer Ronald Vincent à Henri Simard à 66 rue St-Jacques.

6048 Substituer Joseph Alfred Harper à Madame Noé Lamarche pour 140-146 rue Wellington, (adresse 54 rue Dupont, app. 8).

6432 Substituer Fred. C. McClean à Capital Trust Corp. pour 58 rue Dupont.

6171 Substituer Léon Thériault à Camille L'Heureux pour 72 rue Vaudreuil.

6424 Substituer Dame Wong Shee (95 rue Main) à Marleau Albert et al pour 20-24 rue Dupont.

QUARTIER No. 3a (Lafontaine)

6994 Substituer Succession Lumina Duquette (a-s Arthur Paquette, 73a rue Hôtel-de-Ville) à J. Ant. Paquette pour 108-110 rue Leduc, 6.

6882 Substituer Dame Joseph Cyr (107 rue O'Connor) à Vve Eugénie Doucet pour 159-165 rue Dupont.

7302 Retrancher College d'Ottawa, laissant John Filosa seul propriétaire à 10 rue St-Florent.

7677 Retrancher Scott Est. et Noel Séguin, et inscrire Rodolphe Charbonneau comme propriétaire et Joseph Doria Cloutier comme occupant à 154 rue Papineau.

7072 Substituer cadastre 9-34 et 9-1/2 33 à cadastre 9-34 avec évaluation terrain de \$375.00, bâtisses \$650.00, formant total \$1025.00

7073 Substituer évaluation \$125.00 à \$250.00 avec cadastre 9-1/2 33 à 9-33.

7072 Incrire Lorenzo Cousineau comme occupant à 113 rue St-Hyacinthe.

6898 Charger 60' pour améliorations locales, rue Dupont, au lieu de 80' à 162-164 rue Dupont.

QUARTIER No. 4 (Dollard)

8416a Substituer Jean Serge Lefort à Vve R. Chevrier comme propriétaire à cadastre 10-A rue Champlain.

8359 Retrancher Wallace Lemieux laissant James Lemieux pour 130-134 rue Maisonneuve.

QUARTIER No. 5 (Laurier)

9263 Substituer Amanda Latour, ux Alex. Poirier à Joseph Latour pour lot 217 D-14.

9962 Substituer Donat Granger comme propriétaire à Madame M. L. Marston et Ph. Leroux à 39 rue Marston.

9793-94 Retrancher James Lemieux, laissant Wallace Lemieux seul propriétaire à 136-140 rue Laurier.

9342 Substituer Marcellin Simonneau à Cité de Hull pour 288 rue Maisonneuve.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur

2. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 4^{ème} rapport du comité des Finances, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

4^{ème} RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mercredi le 27 mars 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin F. E. St-Jean, Président, Son Honneur le Pro-Maire Monsieur Adélard Beauchamp, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, E. Dagenais, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME

32	Northern Electric	\$17.18
33	Département des Incendies	12.80
34	General Body & Fender Works	8.00
35	Ford Gatineau Motors	4.45
36	Ottawa Electric Co.	18.69
37	Kelly & Leduc	.10
38	Marchand Electrical Co. Ltd.	35.64
39	Z. Miron & Fils	3.00

DEPARTEMENT DU FEU

40	Dr. G. Brisson	24.00
41	St-Louis Machine Shop	8.00
42	Patterson Motors Ltd.	.96
43	R. O. Morris Motors Ltd.	10.40
44	Kelly & Leduc	5.27
45	S. S. Holden Ltd.	1.35
46	Oscar Goulet	1.00
47	E. Groulx	1.00
48	Poste de Service Danis	156.98

Le Directeur du Service des Incendies est autorisé à faire faire les réparations nécessaires aux appareils au coût de \$15.00; à renouveler les permis de conduire pour 20 conducteurs à \$2.50 chacun, à acheter les plaques pour les appareils à \$1.00 chaque paire, soit \$7.00, et le permis pour l'automobile Plymouth au coût de \$22.00; à faire l'achat de 12 chamois à \$1.00 chacun et un gallon de liquide à polir au coût de \$2.75; 81 chemises; le tout tel que prévu dans les estimés de son département.

Le Greffier de la cité est autorisé à demander des soumissions pour la fourniture du matériel et la confection de 29 tuniques, 8 vestes, 70 paires de pantalons, 10 casquettes et 35 paires de chaussures. Cette dépense est prévu dans les estimés.

F. E. St-Jean, président	E. Lalonde
L. Thériault	A. Meilleur
J. B. Cadieux	A. Beauchamp
E. Dompierre	E. Dagenais
J. Baker	E. Laramée
H. Gauthier	J. A. Morin

3. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 4ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

Monsieur l'échevin Desjardins prend son siège.

4ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mercredi le 27 mars 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Dompierre, président, Son Honneur le Pro-Maire Monsieur Adélard Beauchamp, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bildeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

49	Caisse Police	\$158.48
50	H. L. Byles	5.35
51	Kelly & Leduc	4.41
52	Poste de Service Danis	12.83
53	R. O. Morris	6.61
54	Département des Incendies	11.60
55	Laval Motors Sales	1.10

SALAIRE: Paies Nos. 45 à 48 (mars 1940)

Police	\$3.05
--------	--------

Le Directeur du Département de Police est autorisé à faire les achats suivants, tels que prévu dans les estimés de son département, savoir:— 2 douzaines de serviettes; 4 taies d'oreillers; 2 crachoirs; 1 vadrouille; 2 douzaines de lessive; 5 imperméables, \$60.00; 15 képis, \$45.00; 8 lampes de poche, \$15.00; 2 paires de jambières, \$10.00; 2 paires de gants, \$6.00; 12 paires de gants blancs, 6.00; 2 cache-poussière, \$4.00; 16 couvertures de képis, en blanc, \$8.00; 2 ceintures, \$4.00; 2 étuis à pistolet, \$4.00; 5 licenses de conducteurs d'automobile, \$12.50; permis pour motocyclette et patrouille, \$9.00; boutons pour uniforme, \$25.00; insignes, \$6.00; fumigation, \$10.00; annuaires, \$16.50; 6 chaises, \$18.00, un syphon pour la cave, \$25.00.

Le Greffier de la cité est autorisé à demander des soumissions pour la fourniture du matériel et la confection des uniformes, soit 22 uniforme (comprenant 1 tunique et 2 paires de pantalons) 6 habits civiliens (comprenant 2 pantalons, 1 veste et un gilet chacun; 28 paires de chaussures.

E. Dompierre, président	F. E. St-Jean
L. Thériault	A. Beauchamp
J. B. Cadieux	E. Laramée
E. Dagenais	J. A. Morin
A. Meilleur	

4. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 4ième rapport du comité de Police, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

Monsieur l'échevin Bilodeau prend son siège.

4ième RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES LITIGIEUSES

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblé en chambre, mercredi le 27 mars 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin H. Gauthier, Président, Son Honneur le Pro-Maire Monsieur Adélard Beauchamp, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E.

Dompierre, E. Dagenais, E. St-Jean, A. Desjardins et E. Lalonde.

Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

56—Réclamation de M. Ernest Clark, Aylmer, P.Q.:—La lettre de M. J. Maloney, avocat, en date du 5 mars, relativement à la réclamation de M. Ernest Clark est référée à l'Ingénieur de la cité pour rapport à être soumis à l'Aviseur Légal de la Cité afin que celui-ci donne son opinion légale au conseil.

57—Réclamation Mde Pierre Villeneuve, 41 rue Davies, Hull: Le Greffier de la cité est chargé d'informer la réclamante que ce conseil, de l'opinion de son Aviseur Légal, ne peut pas entretenir sa réclamation.

58—Réclamation de Charles Stafford, 117 rue St-Jacques, Hull:—La réclamation de M. Charles Stafford en date du 27 février et le rapport de l'Ingénieur de la Cité en date du 21 mars, 1940, sont référés à l'Aviseur Légal de la Cité pour rapport au conseil.

59—Réclamation de Mde Léo. Gagnon, 45 rue Vaudreuil, Hull:—La lettre de Mde Léo. Gagnon, en date du 7 mars et le rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 21 mars 1940 sont référés à l'Aviseur Légal pour rapport au conseil.

E. Laramée

F. E. St-Jean

E. Dompierre

A. Beauchamp

L. Thériault

E. Dagenais

J. B. Cadieux

J. A. Morin

A. Meilleur

5. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le 4ième rapport du comité des Affaires Litigieuses, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mercredi le 27 mars 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Lalonde, Président, Son Honneur le Pro-Maire Monsieur Adélard Beauchamp, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

A60	Soublière & Lepage	(Parc)	\$1.45
A61	Hôpital Général	(Hosp.)	71.02
A62	Ministère Santé	"	21.00
A63	Hôpital Strathcona	"	95.00
A64	Gauthier & Cie Ltée	(Santé)	19.00
A65—	A. R. Farley	(Santé)	50.10
A66	Pharmacie Union	"	38.80
A67	Pharmacie Union	"	13.90
A68	R. Picard	"	107.15
A69	Edgar Beauchamp	"	26.00
A70	Hopital St-Jean-de-Dieu	"	20.00
A71	Pharmacie Principale	"	75.75
A72	M. Emond	"	23.00
A73	R. Grandchamp	"	25.00

SALAIRE: Paies Nos. 45-46-47-48 (Mars 1940)

Parcs		\$4.55
E. Lalonde, président	F. E. St-Jean	
L. Thériault	A. Beauchamp	
J. B. Cadieux	E. Dagenais	
E. Dompierre	E. Laramée	
H. Gauthier	J. A. Morin	
A. Meilleur		

6. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le 4ième rapport du comité de Santé et Pares, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DE L'EAU

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de l'Eau dûment assemblé en chambre, mercredi, le 27 mars 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. Baker, Président, Son Honneur le Pro-Maire Monsieur Adélard Beauchamp, et les échevins A. Meilleur, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

60	M. Viau	\$2.86
61	Poste de Service St-Denis	2.68
62	Poste de Service Rochon	3.85
63	J. Pharand	3.00
64	People's Gas Supply	8.40
65	Ottawa Electric Co.	3.25
66	Corporation d'Ottawa	18.00
67	Nichols Chemical	71.50
68	P. de Service Papineau	30.10
69	Massé Electric	10.52
70	Rémi Lévesque	22.50
71	Lucien Lefebvre	.64
72	Thos. Lawson	51.84
73	Lafrance Fire Ltd.	3.67
74	Dépt. des Incendies	156.04
75	Hull Electric Co.	8.14
76	Hull Coal Co.	42.50
77	Hankin Co. Ltd.	5.20
78	Albert Gratton	2.00
79	Gatineau Power Co.	255.72
80	P. D'Aoust Ltée	21.00
81	Pierre Charron	167.20
82	Elzéar Charron	146.25

83	A. Champagne	10.28
84	Fairbanks-Morse	51.53
85	Boucher Frères	39.12
86	Alexis Boucher	2.40
87	Bélanger Frères & Cie	156.00

SALAIRE: Paies Nos. 45-46-47-48 (Mars 1940)

Réparations de services	\$197.45
Bornes-Fontaines	557.01
Dégelage	215.00
Tuyaux Principaux	200.75
Chateau d'eau	95.60

L. Thériault	F. E. St-Jean
J. B. Cadieux	A. Beauchamp
E. Dompierre	E. Dagenais
H. Gauthier	J. A. Morin
E. Lalonde	E. Laramée
A. Meilleur	

7. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que le 4ième rapport du comité de l'Eau, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mercredi le 27 mars 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. A. Morin, Président, Son Honneur le Pro-Maire Monsieur Adélard Beauchamp, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

88	Wright Brothers Supply	\$473.53
89	Soublière & Lepage Ltée	58.46
90	J. Sarazin	6.00
91	T. Robertson Ltd.	56.70
92	Jos. Pilon Ltée	180.35
93	Dr. J. E. Perras	21.00
94	Z. Miron & Fils	3.35
95	Laurentian Stone Co.	404.20
96	Kelly & Leduc	30.73
97	Holman Machines Ltd.	23.00
98	W. A. Hare	50.00
99	Dr. G. Gagné	6.00
100	H. P. Dupuis	25.20
101	Chez Pierre	25.00
102	Charron & Ménard	43.58
103	Caron & Sanche	1997.58
104	Can. Pacific Ry. Co.	76.62
105	Joseph Brunet	16.50

SALAIRE: Paies Nos. 45-46-47-48 (Mars 1940)

Neige	\$820.00
Egoûts	143.55
Règlement No. 369	91.20

J. A. Morin, Président	E. Lalonde
L. Thériault	A. Meilleur
J. B. Cadieux	F. E. St-Jean
E. Dompiere	A. Beauchamp
J. Baker	E. Dagenais
H. Gauthier	E. Laramée

8. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le 4ième rapport du comité des Rues et Améliorations, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Laramée:

Qu'un montant de \$9.00 soit payé à Monsieur Davey Amyot en règlement final de sa réclamation, le tout sans préjudice aux droits de la Cité.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que les minutes des assemblées du 4, 18 et 21 mars 1940, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin J. B. Cadieux, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à lancer une proclamation invitant tous les citoyens de la cité de Hull à avancer leurs horloges, cadrans et montres d'une heure à partir de 12.01 a.m. le dimanche 28 avril 1940, et les reculer à l'heure normale à partir de 12.01 p.m. le dimanche 29 septembre 1940.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Ce conseil prie le Bureau de Reconstruction Economique de la Province de Québec de bien vouloir autorisés la Cité de Hull à faire la distribution des secours directs en argent à la condition que le Gouvernement de la Province de Québec fasse une avance mensuelle de 75% du montant qui sera autorisé par le dit Bureau de Reconstruction Economique de Québec au commencement de chaque mois; aussi à la condition que la Commission Municipale de Québec autorise la Cité de Hull à effectuer des emprunts temporaires de 25% du montant autorisé mensuellement à la banque pour faire la distribution hebdomadaire de ces secours en argent.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que la lettre de Monsieur Adrien Deslauriers soit référée à l'Evaluateur municipal pour rapport au conseil.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que la lettre de monsieur Paul Leprohon soit référée à la Commission de Police pour rapport au conseil.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que la demande de la Cie de Téléphone Bell, soit référée à l'Ingénieur de la cité, pour rapport au conseil.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. Baker:

Que le Trésorier soit autorisé à faire les transports du stock tel que mentionné dans le rapport de l'acheteur en date du 26 mars 1940.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que ce conseil est heureux de prendre les suggestions de la Chambre de Commerce Junior de Hull relativement à l'ouverture de la rue Principale en face de l'Hôtel Standish Hall, et, prie monsieur Henri Lavoie, chef de la division de l'Horticulture du ministère de l'agriculture de la Province de Québec, de bien vouloir mettre à la disposition de l'Ingénieur de la cité, son ingénieur-paysagiste monsieur Henry Nottet pour faire l'étude de ce projet sur place.

Que le Greffier soit chargé d'obtenir de monsieur Nottet, une copie des plans préparés à la demande de la Chambre de Commerce Junior de Hull, concernant ce projet.

Ce conseil offre aussi ses remerciements à La Chambre de Commerce Junior de Hull pour sa collaboration dans l'embellissement de notre cité.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que la lettre de l'Office des Salaires raisonnables, soit référée à l'Aviseur Légal pour étude et rapport au conseil.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin A. Meilleur, secondé par l'échevin J. Baker:

Sur recommandation du comité des bâtiesse faite en date du 26 mars 1940, ce conseil autorise son honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer un acte de servitude en faveur de la Compagnie Gatineau Power pour le changement de location de ses poteaux sur le terrain occupé par le Parc Moussette dans le quartier Val Tétreau ou numéro un (1).

Adopté.

20. Considérant que le Bureau de Reconstruction Economique de la Province de Québec a, le 19 mars 1940, approuvé le projet de la construction d'un Centre Civique dans la Cité de Hull;

Considérant que les gouvernements Fédéral et Provincial ont bien voulu consentir à payer sur une base de 50-50 le coût de la main d'oeuvre qui sera employée, sur ces travaux remédiateurs au chômage;

Il est proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Et résolu que ce conseil prie la Commission Municipale de Québec de bien vouloir autoriser la Cité de Hull à effectuer un emprunt temporaire au montant de \$96,000.00 pour payer la main d'oeuvre qui sera employée sur ces travaux remédiateurs au chômage. Cet emprunt temporaire sera remboursé à même les argents qui seront

reçus des Gouvernements Fédéral et Provincial comme contribution au paiement de la main d'oeuvre qui sera employée à la construction de ce Centre Civique.

Sur réception de cette autorisation que son honneur le Maire, le Président des Finances et le Trésorier de la Cité soient autorisés à s'entendre avec la Banque Provinciale du Canada afin d'obtenir la dite avance temporaire.

Que Son Honneur le Maire et le Trésorier de la cité soient autorisés à signer et à renouveler un ou des billets promissoires dont le montant ne dépassera pas la somme de \$96,000.00.

21 Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Le conseil remercie bien sincèrement Messieurs Jules Baillot, Ernest Villeneuve et Aurèle Champagne pour le don de \$5,000.00

fait à la Cité par ces trois contribuables pour aider à l'achat de deux immeubles à l'angle des rues Laurier et Verdun dans le quartier Laurier ou numéro cinq (5) afin de permettre la construction du Centre Civique sur l'emplacement connu autrefois comme "Parc Royal".

Adopté.

22. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Que Son Honneur le Maire et le Greffier de la cité soient autorisés à signer les actes notariés qui seront préparés pour l'achat des propriétés de Madame Rosaire Barette, désignée comme étant le lot 248 du quartier Laurier ou numéro cinq (5) et de Madame J. A. Charlebois, désignée comme étant le lot numéro 249 du quartier Laurier ou numéro cinq (5). Ces propriétés sont acquises aux prix mentionnés dans les options actuellement entre les mains du Greffier de la cité.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Conformément à l'article 3 de la lettre circulaire numéro 1, 1939, du Bureau de Reconstruction Economique de la Province de Québec, la Cité de Hull demande un octroi de \$45,000.00, montant approximatif requis pour les secours directs à être distribués aux nécessiteux durant le mois d'avril 1940.

La Cité de Hull s'engage à contribuer 20% du coût des secours directs qui seront distribués en bons durant le dit mois d'avril 1940.

Une liste certifiée des nécessiteux par ordre alphabétique, contenant le nom des chefs ou soutiens de famille, le nombre de leurs dépendants et le nom des personnes vivant seules accompagne la présente résolution.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer les comptes des fournisseurs pour le mois de janvier 1940 au montant de \$36,047.35 et les loyers au montant de \$6,958.74 et \$42,628.20 pour les comptes des fournisseurs pour le mois de février 1940 et \$6,799.00 pour les loyers, le tout suivant les listes préparées et certifiées par le Président du Bureau de Reconstruction Economique de la cité de Hull et vérifiées par le vérificateur municipal.

Les fonds à cette fin seront fournis par un octroi du Gouvernement de la Province de Québec.

Adopté.

25. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. Baker:

Que l'acheteur soit autorisé à faire l'achat de marchandises au montant de \$1,922.64 tel que prévu dans le rapport de l'ingénieur en date du 26 mars 1940.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que ce conseil dispense Monsieur Charles Vaudry, 55 rue Binet, Hull, de payer à la cité de Hull la demi-pension de son fils Eudore, interné à l'hôpital St-Jean-de-Dieu, conformément à sa demande en date du 9 mars 1940.

Monsieur Vaudry devra, dès que les circonstances le permettront, payer à la cité de Hull, le montant qui lui sera dû au sujet de ce cas.

| Adopté.

27. Proposé par l'échevin J. B. Cadieux, secondé par l'échevin A. Morin:

Que Madame Léo. Lelièvre, 142 rue Montcalm, Hull, soit reconnue citoyenne de la cité de Hull, ainsi que Monsieur Uldéric Séguin, 10 rue Brébeuf.

Cette résolution est déclarée hors d'ordre par Son Honneur le Maire.

28. Considérant que ce conseil a déjà autorisé l'ingénieur de la cité, par motion, de commencer les travaux préliminaires à la construction de l'édifice connue sous le nom Centre Civique sur l'avenue Laurier;

Considérant que l'administration de la construction de cette édifice, est, hors de l'ordinaire dans les travaux faits sous la direction de l'ingénieur, et qu'elle exige une attention toute spéciale de la part du conseil et de ses membres pour s'en tenir aux arrangements conclus avec nos différents gouvernements supérieurs, tant pour la surveillance de l'administration générale de la construction que pour l'étude des soumissions pour machineries et autres matériaux qui doivent entrer dans cette construction;

Il est proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. Baker:

Qu'un comité de membres du Conseil soit formé pour étudier toutes les questions qui peuvent se rapporter à cette construction et voir à l'administration de cette construction et faire rapport au conseil chaque fois qu'il y a lieu de donner des informations.

Ce comité sera composé de Son Honneur le Maire, du prési-

dent du comité des Rues et Améliorations et des échevins Cadieux, Laramée, Bilodeau, Lalonde, St-Jean et Meilleur.

Adopté.

Hull, le 27 mars 1940.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$150.00 soit employé pour réparations au poste de police. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour imprévus.

(Signé) E. Dompierre, échevin

Je, soussigné, Trésorier de la cité de Hull, certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(Signé) Jos. Raymond,
Trésorier de la cité.

Hull, le 26 mars 1940

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$1,922.64 soit employé pour l'achat de marchandises, les fonds devant être pris à même les appropriations pour: Réparations de services \$10.08; Bornes-Fontaines \$27.00; Dégelage \$40.50; Neige \$448.45; Chantier municipal \$70.30; Château d'eau et usine \$341.60; Rues Pavées \$86.00; Egoûts \$24.00; Magasin stock \$394.21; Règlement 364, \$74.00; Règlement 369, \$406.50.

(Signé) J. A. MORIN, échevin

29. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Baker:

Que ce conseil ajourne.

Adopté.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL
District de Hull.

No. 10

SEANCE DU 6 MAI 1940

À une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 6 mai 1940, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Pro-Maire Monsieur Adélard Beauchamp, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilo-deau, A. Morin, L. Thériault, E. Dompierre, E. Dagenais, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Pro-Maire.

Monsieur l'échevin F. E. St-Jean prend son siège.

1. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:— Joseph Canuel; Le Ministère de la Santé; L'avocat Alexandre Taché; Edgar Roy; Oscar Hudon; l'Hôtel Standish Hall; La Cie de Téléphone Bell; Aimé Guertin & Cie; La Chambre de Commerce Junior de Hull; Raoul Godin; Madame Florida Doucet-Cyr; L'Association Hull-Volant; L'Action Catholique de St-Joseph de Wrightville; Philibert Bisson; Charles Deschamps; Joseph Mongeon; La Succ. Graham; La Fanfare de la Cité; F. X. Trottier, La Chambre de Commerce Junior de Hull, Z. Miron.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police, dûment assemblé en chambre, mardi le 30 avril 1940, auquel assistaient :— Monsieur l'échevin E. Dompierre, président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et

les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Caisse Police	\$171.47
2	Kelly & Leduc	1.92
3	A. Champagne	27.40
4	Maurice Bédard	23.15
5	Charron & Ménard	31.08
6	B. J. Dery	1.50
7	J. Baillot & Fils	10.19
8	Magasin Coulombe	9.00
9	R. O. Morris Ltd.	4.78
10	Boucher Frères	10.99
11	H. L. Byles	12.64
12	Laval Motor Sales	.25
13	J. Pharand	73.00
14	Pharmacie J. L. Lafond	1.00
15	Poste de Service Danis	.69
16	Bob Morris Cap	5.50
17	J. R. Gaunt & Son	19.85
18	Dépt. des Incendies	13.69

SALAIRE: Paies Nos. 49-50-51-52-1 (avril 1940)

Police	\$1.95
--------	--------

Que la réclamation de Madame Piché en date du 25 avril 1940, soit référée au Comité de Police pour rapport au conseil.

Que le Directeur de la Sureté Municipale soit chargé de faire faire par les hommes de son département un relevé des chutes à charbon ou à marchandises installées dans les trottoirs. Il devra faire rapport au conseil.

E. Dompierre, président

A. Meilleur

L. Thériault

J. A. Morin

F. E. St-Jean

A. Desjardins

2. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 51ème rapport du comité de Police, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

51ème RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES LITIGIEUSES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblé en chambre, mardi le 30 avril, 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin H. Gauthier, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilo-deau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beau-champ, E. Dagenais, E. St-Jean, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

19. Réclamation de M. Sylvio Canuel, 20 rue St-Florent, Hull:— Cette réclamation est référée à l'Ingénieur de la cité pour rapport au conseil.

20. Réclamation de M. Dewey, 26 rue Richelieu, Hull:— Cette réclamation est référée à l'Ingénieur de la cité pour rapport à être soumis à l'Aviseur Légal de la cité.

21. Réclamation de M. Ernest Clark:— Conformément au rapport de l'Aviseur Légal de la cité en date du 10 avril 1940, ce conseil ratifie les arrangements conclus pour régler cette réclamation et autorise le Trésorier de la cité à payer la somme de \$85.00, sans préjudice aux droits de la cité.

22. — Réclamation de M. Albert Labelle, 75 rue St-Henri, Hull:— Le Greffier de la cité est chargé d'informer monsieur Labelle que le conseil municipal ne peut pas entretenir sa réclamation au montant de \$339.62.

23.—Réclamation de Geo. R. Jowsey Truck Sales:— Cette réclamation en date du 15 avril et le rapport de l'Ingénieur de la

cité en date du 26 avril 1940 sont référés à l'Aviseur Légal de la cité pour rapport au conseil.

24.—Réclamation de Dame M. E. Roy, 64 rue Frontenac, Hull:—Conformément au rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 26 avril 1940, que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer la somme de \$7.00 à Dame M. E. Roy en règlement final de sa réclamation, sans préjudice aux droits de la cité.

25.—Réclamation de Dame Léo. Gagnon, 45 rue Vaudreuil, Hull:—Conformément à l'opinion légale émise par l'Aviseur Légal de la cité en date du 5 avril 1940, le Greffier de la cité est chargé d'informer Madame Gagnon que la cité ne peut pas entretenir sa réclamation.

27.—Réclamation de M. Donat St-Martin, Hull:—Le Greffier de la Cité est chargé d'informer monsieur St-Martin que le conseil municipal ne peut pas entretenir sa réclamation en date du 29 août 1939.

28.—RE: Gérard Comtois:—Ce conseil accepte le rapport de l'Aviseur Légal de la cité en date du 5 avril 1940 dans cette affaire.

29.—RE: M. Wilfrid Chauvette:— Le Greffier de la cité est chargé d'informer monsieur Chauvette que la Cité ne peut rien faire quant à l'enlèvement des panneaux-réclame érigés sur une propriété privée.

E. Laramée

A. Meilleur

F. E. St-Jean

L. Thériault

3. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Que le 5ième rapport du comité des Affaires Litigieuses, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 30 avril 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin G. Bi-

lodeau, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, M. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

31	Kelly & Leduc	(C. des bâtisses)	\$1.77
32	David Parent	"	.80
33	Bélanger Frères Cie	(S. Directs)	43.23
34	Lucien Massé & Cie	(S. Directs)	150.00
35	Bell Telephone Cie	"	14.29
36	Charron & Ménard	"	6.13
37	Z. Miron & Fils	"	1.20
38	Ottawa Electric Co.	"	3.74
39	Pritchard-Andrews Co.	"	2.05
40	Léon Couture	(Evaluateur)	2.95
41	Soublière & Lepage	(H-de-Ville)	12.70
42	Bélanger & Frères Cie	"	85.15
43	J. Sarazin	"	5.00
44	Langelier Ltée	"	1.30
45	Jos. Pilon Ltée	"	237.50
46	G. P. de Québec (Aliénés)	"	5,895.01
47	F. A. Binet	(centre civique)	75.00
48	Hospice St-Charles	(A. publique)	1,250.07
49	Orphelinat St-Joseph	"	1,433.40
50	Léon Couture	(Vente taxes)	17.30
61	Burroughs Add. Mach.	(Ass.)	23.00
62	Ass. Prov. Secs. Mun.	(Greffier)	1.00
63	Soublière & Lepage	"	.60
64	A. A. Laflamme	(Trésorier)	251.64
65	Can. Pacific Ry. Co.	(Egouts)	1.00
66	Office Specialty Co.	(Papeterie)	29.50
67	J. M. Hill	"	12.00
68	Librairie Trudel	"	1.60
69	Elliott Add. Machine	"	2.60

70	Le Droit	42.12
71	P. A. Larocque	57.95
72	G. E. Gauvin & Fils	165.24
SALAIRE: Paies Nos. 49-50-51-52-1 (avril 1940)		
	Compensation	\$51.57
	Comité des bâtisses	102.25
	Bureau de l'évaluateur	100.00
	Secours Directs	905.00

Que le rapport du Greffier de la cité en date du 18 avril 1940, concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire, dans ses livres, les transports y mentionnés.

Que le rapport de l'Evaluateur en date du 29 avril 1940, concernant certains changements au rôle d'évaluation, soit approuvé.

Que l'Evaluateur de la cité soit autorisé d'engager un employé surnuméraire dans son département pour une période de six mois afin de ne pas nuire au bon fonctionnement de son bureau.

Que le transport signé par Messieurs J. E. Laflamme, A. D. Beaudry, O. Bédard, Jos. Dupel et Dominique Danis en faveur de la compagnie McColl-Frontenac Oil Company Limited, daté du 4 avril 1940, soit accepté et que le Trésorier de la cité soit autorisé de se conformer aux arrangements y mentionnés.

HULL, Qué., le 18 avril 1940
A Son Honneur le Maire,
Messieurs les Echevins,
Messieurs,

Veuillez autoriser le Trésorier de la cité à créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$403.72 et débiter les départements suivants:

Trésorier	\$17.97
Greffier	152.27
Ingénieur	98.82

Evaluateur	33.32
Secours Directs	73.98
D. des Incendies	1.18
Police	19.71
Santé	3.03
C. des Bâtisses	3.44

Bien à vous,

Le Greffier,

H. L. LEBLANC

BUREAU DE L'EVALUATEUR

Rapport No. 4

Hull, le 29 avril, 1940

Monsieur le Maire,

Messieurs les échevins,

Messieurs :—

J'ai l'honneur de vous faire rapport des changements et mutations au rôle d'évaluation pour le mois d'avril, 1940.

(Pour rôle d'évaluation 1940-41)

QUARTIER No. 1 (Val Tétreau)

661 Canceller cette entrée, les charges devant être chargées et réparties entre 660 et 662.

660 Substituer Cadastre 255-355-1/2 N. 356 avec évaluation \$262.00 pour terrain au lieu de \$175.00.

Substituer Laurier Hébert à J. B. Dionne, à 38 Viger.

662 Substituer Cadastre 255-357-1/2 S. 356 avec évaluation: terrain \$263.00, bâtisses \$975.00, formant total de \$238.00 pour 36 Viger.

1689 Incrire Honorius Laframboise comme occupant à 80 Boulevard St-Joseph et envoyer factures à Rod. Charbonneau, 4 rue Reboul.

QUARTIER No. 1a (Wrightville)

4384 Substituer Jean Marcel DeRepentigny à Jean Berniquez pour 11 rue Champagne.

- 3368 Substituer Madame J. Honoré Melleur à Honoré Meilleur pour 28 rue Caron.
- 4214 Substituer Maurelle Drouin, comme occupant à Maurice Drouin pour 47 Walker.
- 1909 Substituer Albert Latulippe à Arthur Latulippe pour 60 Rue Rouville.
- 2295-2296 Substituer Honoré Gagnon à Cité de Hull pour 8-25; 8-26 et 247-413.
- 3241 Substituer Adrien Desjardins à Cité de Hull, pour 16 rue Fontaine.
- 3088 Substituer Wilfrid Desèves à Cité de Hull, pour 246-487.
- 3063 Retrancher le nom de Nice Karson, laissant seul Josaphat Pharand propriétaire du lot 246-4000.
- 4006 Substituer Joseph Garneau à Dame Vve Joseph Garneau pour 170 Boulevard St-Joseph.
- 3361 Substituer Armand Labonté pour 58 rue Caron, à Succession P. H. Charron.
- 2960 Substituer Dame F.X. Lecavallier à J.B. Nédon et al. pour 246-237.
- 4014 Substituer Ferdinand Régimbald à Napoléon Clairmont pour 190 Boulevard St-Joseph.
- 5418 Substituer Rolland Dubois à Ferdinand Dubois pour 46 rue Iberville.
- 5247 Substituer Patrick Barnabé à H. Blackburn et Cie pour 50-54 rue Montcalm.
- 5173 Substituer \$300.00 pour évaluation du terrain au lieu de \$450.00 pour bâtisses \$1550.00, formant total de \$1850.00.
- Changer cadastre à N. 301 et Pt. N. E. 302, avec 100 pieds pour améliorations locales sur la rue Taché.
- 5173a Incrire Raoul Godin comme propriétaire, cadastre Pt. N. O. 302 avec évaluation terrain de \$150.00, 1/2 service d'eau, et 65' pour améliorations locales sur la rue Taché.
- QUARTIER No. 3 (Lafontaine)
- 6243 Substituer Cadastre 1/3 Sud 373 et 1/3 Sud 372 à Pt. E. 373, pour 17 rue Chateauguay.
- 6125 Incrire Eugène Fortier comme occupant à 39, rue Hotel de Ville.

QUARTIER No. 3a (Frontenac)

7488 Substituer Rémi Lévesque à René Levesque, rue Ste-Hélène.

7490 Substituer Victor Millette à Josephat Gagné comme occupant à 28 rue Ste-Hélène.

7537 Substituer François Leblanc à Edmond Beaudoin pour lot 14-12 rue St-Pierre.

7532 Substituer Oct. Emery à Cité de Hull, pour 29 rue St-Pierre.

7582 Substituer Roméo Cyr à Cité de Hull, pour 135-419, rue Laval.

7533 Substituer Hector Bourassa à Cité de Hull, pour 31 rue St-Pierre.

7000 Substituer Dame Hormidas Nadon (Buckingham) comme propriétaire à Félix Renaud pour 31 rue Chateauguay.

QUARTIER No. 4 (Dollard)

8292 Ne charger qu'un service d'eau au lieu de 2 pour 1940-41 à 52 rue Dollard.

8130 Substituer J. A. Bernier à Vve Chs. Wright & al pour 145 rue Hôtel de Ville.

QUARTIER No. 5 (Laurier)

9195 Substituer Cité de Hull à J. R. Grant pour 102 rue Dollard.

9568 Substituer Vve Oscar Boily à Oscar Boily, 191-193 rue Notre-Dame.

9934 Substituer 87' pour améliorations locales à 120', règlement No. 283 et réduire l'évaluation du terrain à \$750.00, formant avec bâtisses une évaluation totale de \$6550.00, et inscrire cadastre Pt. ouest 307 au lieu de tout le 307.

9934a Incrire Dame Amélie Goyette, ux Henri Goyette, pour 33' d'améliorations locales, règlement no. 283 et \$275.00 d'évaluation pour terrain vacant, cadastre Pt. Est. 307. $\frac{1}{2}$ service d'eau

9465 Substituer Vve Ferdinand Sabourin à Ferdinand Sabourin pour 383 rue Champlain.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur.

Par la suite à Hull, le 27 avril, 1940.

Monsieur le Maire,

Messieurs les échevins,

Messieurs

La maison situé au no. 10 rue Leduc ayant été démolie durant la semaine du 20 avril, 1940, l'évaluation devant être portée au rôle d'évaluation devra être comme suit: Pour le terrain \$1325.00, bâtisses \$75.00 formant un total de \$1400.00 au lieu de \$2475.00, avec $\frac{1}{2}$ service d'eau.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur

Hull, le 27 avril, 1940

Monsieur le Maire,

Messieurs les échevins,

Messieurs:—

Une partie des bâtisses située au No. 191-193 rue Notre-Dame et portée au rôle d'évaluation sous le numéro 9568, ayant été démolie durant la semaine du 22 au 27 avril, 1940, l'évaluation portée au rôle sera la suivante: Pour le terrain \$1000.00, bâtisses \$1975.00 formant un total de \$2975.00 au lieu de \$3400.00, avec 3 services d'eau.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur

Hull, le 27 avril, 1940

Monsieur le maire,

Messieurs les échevins,

Messieurs:—

La maison située au no. 109 rue Papineau, et portée au rôle d'évaluation sous le numéro 7664 ayant été démolie durant la

semaine du 15 au 20 avril, 1940, l'évaluation devant être portée au rôle sera la suivante: \$600.00 pour le terrain seulement au lieu de \$900.00 avec 1/2 service d'eau.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,
Evaluateur
BUREAU DE L'EVALUATION

Hull, le 29 avril, 1940

Monsieur le maire,

Messieurs les Echevins

Messieurs:

Nous vous soumettons une liste de changements pour le rôle d'évaluation 1940-41. Tous ces changements sont faits conformément à des ententes intervenues entre locataires par bail conditionnel et la Cité de Hull.

(Inscrire la Cité de Hull comme propriétaire et les dits locataires comme occupants)

QUARTIER No. 1 (Val Tétreau)

- | | |
|------|--------------------------------|
| 204 | McMurtie Robert, 31 Lanaudière |
| 310 | Parizeau Arthur, 66 Bourget |
| 335 | Filioux Joseph, 15 Mariecourt. |
| 286 | Tanguay Lorenzo, 30 Tétreau |
| 415 | Bertrand Hervé, 11 Coallier |
| 438 | Parizeau Nicholas, 6 Bégin |
| 869 | Beauchamp Alban, 26 Chapleau |
| 880 | Grenier Alexandre, 50 Chapleau |
| 995 | Dagenais Gérard, 16 Chatelain |
| 1177 | Chartrand Joseph, 7 Bienville |
| 1199 | Loyer Arthur, Bienville |

QUARTIER No. 1a (Wrightville)

- | | |
|------|---|
| 1845 | Charron Mde Georgiana et John Leblanc, 3 Rouville |
| 1854 | Colette Albert, 31 Rouville |
| 2008 | Perrier Arthur, 44 Chauveau |

- 2138 Normand Alphonse, 224 Montcalm
2198 Moquin Mde Eva, 4 Rouleau
2162 Bédard Lucien, 30 Carrière
2166 Bastien Philias, 10 Carrière
2200 Pelletier Aldège, 5 Plessis
2331 Séguin Damase, 62 Amherst
2472 Desrochers Dame Rose, Lafontaine
2855-56 Bédard J. B., 37 Sherbrooke
2877 Brazeau Joseph, 75 Sherbrooke
2952 Blais Omer, 79 Nicolet
2981 Marengère Désiré, 145 Nicolet
2986-7 Millette Ferdinand, Nicolet
3080-1 Millette Ferdinand, Jeanne d'Arc
3132 Gagnon Philippe, 47 Montclair
3240 Leblanc Eugène, 18 Fontaine
3447-8 Monette Vve Frank, 26 Bourque
3594 Faubert René, Archambault
3595-6 Bayard Dame Blanche, Archambault
3569-70 Bayard Dame Blanche, Pontbriand
3602 Legault Emile, 51 Archambault
3843 Charron Arthur, Lois
3899 Hudon Arthur, 50 Lois
3945 Durant Vve Eusèbe, 28 Tracy
3597 Lafleur Ulric, Archambault
4017 Charron Arthur, B. St-Joseph
4185 Bergeron Léon, 56 Jogues
4225 Brunet Eugène, 11 Walker
4157 Barette Théodore, 121 B. St-Joseph
4245 McLean Fred., 73 Berry
4200 Telmosse Vve Amélie, 19 Connaught
4251 Walters M. P., 97 Berry
4363 Langlois Willie, 27 Davies
4366 Leduc Eugène, 31 Davies
4411 Roussel Aldège, 22 Richelieu
4448 Beaudoin Daniel, 15 Richelieu
4524 Boulianne Adélard, Labelle
4575-76-77-78 Ouellette Adélard, Montmartre

- 4579-80 Mde. Joseph Bélisle, Montmartre
4337 Allard Juliette, 83 Fortier
3950-1 Brown Florence, 17 Talon
1913 Bergeron Louis (seul prop.), 46 Rouville
1935 Delorme Isidore, 25 Chauveau
4353 Delangis Mde Arthur, 7 Davies
3825 Grand'Maitre Fernand, 43 Lois
4216 Joly Mastai, 41 Walker
3838 Romanowsky Carl, 69 Lois
4294 Langlois Emile, 89 DeMontigny
1947 St-Louis Paul, 67 Chauveau
2265 Sylvestre Benoit, Amherst
2404 Martin Ernest, Lafontaine

QUARTIER No. 2 (Montcalm)

- 5482 Fortin Léo, 19 Papineau
5321 Gaudreau Alph., 54-6 Wright
5566 Gélineau Napoléon, 47 Charlevoix
5255 Latreille Aurélien, 157-9 Montcalm
5259 Parizeau Donat, 147-9 Montcalm
5258 Parizeau Donat, 151 Montcalm
5532 Fournier René, 34 Garneau
5111 Lefebvre Eugène, 163 St-Rédempteur
5220 Alie Sylvio, 150 Montcalm
5391 Blais Edgar, Burke
5305 Gauthier Melle Louisa, 51-53 Wellington
5469 Miron Aurélien, 45 Papineau
5566 Gélineau Napoléon, 47 Charlevoix
5567 Poirier Vve J. E., 49 Charlevoix
5520 Lefebvre Eugène, 60-64 Garneau
5503 Lamarche Hector, 37 Garneau
5598 Poirier Ulric, 10 Charlevoix
5608 Courroux Emile, 193 St-Laurent
5456 Blackburn Dry Ginger Ale, 80 Papineau
5461 Blackburn Gry Ginger Ale, 67 Papineau

QUARTIER No. 3 (Lafontaine)

- 6343 Leclair Laurier, 17 Chateauguay

6146 Rochon Gonzague, 58 Hotel de Ville
6228 Bélanger Vve Georges, 45-47 Laval
8124 Haddad Vve Ferris, 90 Hotel-de-Ville.

QUARTIER No. 3A (Frontenac)

7252 Beauchamp Vve Louisa, 79 St-Florent
7389 Dinelle Léonard, 57 Falardeau
7154 Guevremont Vve Xavier, 79 St-Henri
7505 Séguin Dorcino, 5 Ste-Hélène.
7067 Watson Albert, 105 St-Hyacinthe
7099 Monette Arthur, 60 St-Hyacinthe
7188 Despathies Dame R. A., 104 St-Henri
7135 Lacroix Wilfrid, 37 St-Henri
7144 Gervais Eddie, 57 St-Henri
7127 Charron Vve Angélina, 13 St-Henri.
7251 Meloche Irène, ux Thomas D'Arcy, 77 St-Florent.
7306 Thivierge Stevens, 30 Brebeuf
7330 Blondin Wilfrid, 45 Brébeuf
7391 Morissette Arthur, 53 Falardeau
7347 Mayer Omer, 1 Brébeuf
7345 Lemieux René, Brébeuf
7409 Brazeau Moise, 23 Falardeau
7425 Lafontaine Dame Eliza, 5½ Mance
7443 Scott Wilbrod, 29 Guertin
7461 Dupel Joseph, 46 Guertin
7481 Desormeaux Vve Josephine, 46 St-Hélène
7482 Desomeaux Charles, 46½ Ste-Hélène
7496 Villeneuve Rose Alba, 16 Ste-Hélène
7437 Allain Rhéal, 41 Guertin
7524 Bourassa Noel, 9 St-Pierre
7525 Lamouche Bénoni, 11 St-Pierre
7527-8 Chartrand Doris Vve, 25 St-Pierre
7511 Gauthier Henri, 17 Ste-Hélène
7592 Laurier Ludger, 211 Laval
7572 Millette Ferdinand, 167½ Laval
7615 Bertrand Alphée, 55 Frontenac
7690 Charron Napoléon, 90 Garneau
7685 Guay Antoine, 78 Garneau

- 7678 Théorêt Ernest, 152 Papineau
7807 Cadieux Vve Ovila, 98 St-Laurent
7842 Fortin Vve Philias, 90 St-Etienne
7870 Simard Alfred, 70-74 B. SacréCoeur.
7871 Poulin Wm., 76 B. Sacré-Coeur
7907 Meloche Vve Anthime, 17-19 B. SacréCoeur
7909 Meloche Vve Anthime, 11-15 B. SacréCoeur
7689 Poirier Aldoria, 88 Garneau
7551 Raymond Auguste, 111 Laval
6178 Desjardins Dosithée, 3 Vaudreuil
6950 Montsion Marius, 111 Leduc
6914 Parent Omer, 107 St-Jacques
7109 Tremblay Delphis, 84 St-Hyacinthe
7068 Paquette Arthur, 107 St-Hyacinthe
7046 Lavigne Oswald, 55 St-Hyacinthe
7198 Philion J. B., 82 St-Henri

QUARTIER No. 4 (Dollard)

- 8016 Dubois Arthur, 32 Courcelette
8094 Massé Omer, 183 Principale
8274 Servant Arthur, 81 Dollard
8281 Jolicoeur Victor, 82 Dollard
8379 Leduc Charles, 32 Maisonneuve

QUARTIER No. 5 (Laurier)

- 9004 Roy Modeste, 136 rue Laval
9105 Boucher Wilfrid, 150 Kent
9115 Fortin Benoni, 178 Kent
9119 Gauthier Melle Oliva, 188 Kent
9138 Brazeau Zotique, 228 Kent
9155 Laflamme Denis, 167 Dollard
9163 Compton Winton, 151 Dollard
9146 Lefebvre Joseph, 185 Dollard
9178 Servant Hector, 119 Dollard
9200 Sigouin John, 118 Dollard
9298 Dubé Ferdinand, 191 Maisonneuve
9317 Arbique Dame Irène, ux Edmond Arbique, 356 Maisonneuve

- 9318 Proulx Jean Louis, 352 Maisonneuve
9326 Dupuis H. P., 330 Maisonneuve
9366 Trudel Edouard et Scott Est., 232 Maisonneuve
9134 Laurin Henri, 220 Kent
9393 Laplaca Mattéo, 195 Champlain
9394 Aubry Vve Adélard, 197 Champlain
9514 Pelletier René, 320 Champlain
9569 Reginbal Eugène, 195 Notre-Dame
9605 Viau Vve Arthur, 285 Notre-Dame
9642 Dussault Wilfrid, 296 Notre-Dame
9983 Desjardins Hormidas, 12 Cartier
9990 Buteau Roméo, 19 D'Aiguillon
9993 Lesage Cyprien, 25 D'Aiguillon
9914 Desforges Elcidor, 8 Verdun
9996 Charron Alcidas, 33 D'Aiguillon
9426 Ricard Adélard, 287 Champlain
9222a Peterson Antonio, 50 Chénier
9640 Roy Ovide, 300 Notre-Dame
9444 Petit Napoléon, 327 Champlain
9339 Petit Napoléon, 294 Maisonneuve
9183 Hamel Aimé, 105 Dollard.
9167 Leblanc Wilfrid, 143 Dollard

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

4. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin
E. Laramée:

Que le 5ième rapport, du comité des Finances, qui vient d'être
lu, soit approuvé.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE et ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Feu, Lumière et Alarme, dûment assemblé en
chambre, mardi le 30 avril 1940, auquel assistaient:— Monsieur
l'échevin F. E. St-Jean, Président, Son Honneur le Maire Alphonse

Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME

73	Dépt. des Incendies	\$17.30
74	Thornton & Truman	.50
75	Le Progrès de Hull	7.56
76	Northern Electric	167.63
77	Can. Westinghouse Co. Ltd.	40.50
78	Ottawa Electric Co.	10.46
79	Charron & Ménard	192.26
80	Gatineau Motors	6.43

DEPARTEMENT DU FEU

81	J. Baillot & Fils	155.92
82	Charron & Ménard	7.29
83	Poste de Service St-Denis	.50
84	Perfection Metal Polish Co.	2.70
85	National Fire Protection Ass.	10.00
86	Z. Miron & Fils	13.20
87	R. O. Morris Ltd.	14.90
88	Kelly & Leduc	2.83
89	Hull Coal Co.	124.80
90	Ecole Technique de Hull	5.35
91	Poste de Service Danis	248.41
92	Poste de Service Chelsea	3.50
93	A. Champagne	3.95

SALAIRE: Paies Nos. 49-50-51-52-1 (avril 1940)

Police	\$0.65
--------	--------

Que le Directeur du Service des Incendies soit autorisé de faire les achats demandés dans sa lettre du 9 avril, soit:— 4 canistres pour masques à gaz à \$3.50 chacune; 50 pieds de boyaux de 1½

pouce au montant de \$3.50. Il est aussi autorisé à faire faire les réparations aux casernes et aux appareils, telles que prévues dans les estimés de son département.

Que le Surintendant du département de Lumière et Alarme soit autorisé de prendre deux permis de conducteur d'automobiles au coût de \$5.00; il est aussi autorisé à acheter les matériaux nécessaires pour échanger l'accumulateur (battery) tel que prévu dans les estimés de son département.

F. E. St-Jean, Président

L. Thériault

E. Dagenais

E. Dompierre

E. Laramée

A. Meilleur

J. A. Morin

F. St. Jean

5. Proposé par l'échevin F. ~~Thériault~~, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 5ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 30 avril 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Lalonde, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

94	Hôpital Général d'Ottawa	(Hosp.)	\$393.90
95	René Grandchamp	(Santé)	25.00
96	R. Picard	"	140.70
97	E. Beauchamp	"	69.50
98	M. Emond	"	22.50
99	Gauthier & Cie	"	21.50

100	Pharmacie Union	"	39.40
101	A. R. Farley	"	70.05
102	Pharmacie Lafond	"	32.30
103	Pharmacie Union	"	22.15
104	Pharmacie Nationale	"	15.50
105	P. Montfils	"	15.00
106	F. Plouffe	"	.75

SALAIRE: Paies Nos. 49-50-51-52-1. (avril 1940)

Santé	\$1.30
E. Laramée	F. E. St-Jean
J. A. Morin	E. Dompierre
L. Thériault	E. Dagenais

6. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que le 5ième rapport du comité de Santé et Parcs, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DE L'EAU

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de l'Eau dûment assemblé en chambre, mardi le 30 avril 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. Baker, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

107	Trépanier Frères	\$13.00
108	Hull Electric Co.	150444
109	Hull Coal Co.	24.40
110	Gatineau Power Co.	339.00
111	Moise Galipeau	71.50
112	Pierre Charron	79.20

113	Elzéar Charron	3.25
114	Can. General Electric	7.51
115	Boucher Frères	.77
116	Bélanger Frères & Cie	107.25
117	Poste de Service St-Denis	.55
118	W. D. St-Cyr	6.52
119	Perfection Metal Polish Co.	2.70
120	People's Gas Supply	1.50
121	Nicholas Chemical Co. Ltd.	35.47
122	Ottawa Electric Co.	3.25
123	Maryland Casualty Co.	491.21
124	Kelly & Leduc	45.39
125	International Filter Co.	1.60
126	Dépt. des Incendies	185.59

SALAIRES: Paies Nos. 49-50-51-52-1 (avril 1940)

Rép. services	262.60
Bornes-Fontaines	412.38
Tuyaux Principaux	186.40
Dégelage	90.63
Arrosage	62.40
Chateau d'eau	112.00

J. Baker, président

F. E. St-Jean

E. Dagenais

A. Meilleur

E. Laramée

E. Dompierre

J. A. Morin

A. Desjardins

L. Thériault

7. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Meilleur:

Que le 5ième rapport du comité de l'Eau, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 30 avril 1940, auquel assistaient:— Monsieur

l'échevin J. A. Morin, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

127	Chelsea Service Station	\$23.80
128	Soublière & Lepage Ltée	15.60
129	Thomas Robertson Ltd.	32.49
130	Jos. Pilon Ltée	86.86
131	Dr. J. L. Pichette	50.00
132	Dr. J. E. Perras	9.00
133	McColl-Frontenac Oil	90.52
134	Caron-Sanche	501.74
135	M. Levitan	77.55
136	R. Lévesque	2.50
137	Thos. Lawson & Sons	17.82
138	Laurentian Stone Co. Ltd.	230.83
139	Wright Brothers Ltd.	225.55
140	Holman Machines Ltd.	23.00
141	W. A. Hare	50.00
142	Ernest Groulx	5.15
143	General Supply Co.	20.00
144	H. P. Dupuis	2.80
145	Dr. A. Desrochers	15.00
146	Charles Deschamps	3.00
147	Chez Pierre	29.15
148	Charron & Ménard	64.31
149	A. Champagne	28.98
150	Can. Pacific Ry.	75.58
151	Can. Fairbanks-Morse	4835.00
152	Joseph Brunet	6.00
153	Percepteur du Revenu	37.10

SALAIRE: Paies Nos. 49-50-51-52-1 (avril 1940)

Neige	\$563.55
Egouts	395.67

Rues Pavées	179.60
Imprévus	23.40
Règlement 369	29.40

J. A. Morin, président

E. Laramée

L. Thériault

A. Meilleur

E. Dompierre

E. Dagenais

F. E. St-Jean

8. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 5ième rapport du comité des Rues et Améliorations, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé à l'unanimité:

Ce conseil apprend avec regret le décès de Madame John F. Taylor et offre à l'ex-échevin J. F. Taylor et à sa famille ses sincères sympathies.

Adopté debout.

10. Considérant que la cité de Hull aura besoin de cette partie de terrain situé entre le présent site du Centre Civique et la rivière Ottawa pour la construction de ce projet,

Il est proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Que ce conseil désire se prévaloir des avantages offerts par The Ottawa Transportation Company et spécifiés dans un acte d'option signé par la dite compagnie le 29 mars 1940 pour l'achat du terrain situé entre la présente location du Centre Civique et la Rivière Ottawa.

Que le notaire H. Desrosiers soit autorisé de préparer le contrat d'achat de cette partie de terrain et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à signer le dit contrat.

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer le prix d'achat.

Proposé en amendement par l'échevin E. Dagenais, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'achat du terrain de la Cie Ottawa Transportation soit remise à plus tard.

La motion principale et l'amendement sont déclarés hors d'ordre par le Pro-Maire.

11. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le Greffier de la cité soit chargé de donner avis à la compagnie Hull Electric de faire immédiatement la réparation aux pavages le long de ses voies, aux endroits où les rails sont la cause de la défectuosité du pavage.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que la lettre de la Cie de Téléphone Bell en date du 26 avril 1940, soit référée à l'ingénieur de la cité pour rapport au conseil.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Conformément à l'avis de motion donné à l'assemblé du 27 mars 1940, qu'un montant de \$150.00 soit approprié pour réparations au poste de police. Les fonds devant être pris à même les appropriations du département de police.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que la lettre de Monsieur Henri Désrosiers, notaire, soit référée à l'Evaluateur de la cité pour rapport au conseil.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Sur demande du Greffier de la cité que le Directeur de la Sureté municipale soit prié de faire faire des enquêtes relativement aux

conditions financières des personnes qui sont ou seront admises dans une institution pour aliénés.

Le Greffier est chargé d'informer le Ministère de la Santé de la Province de Québec du résultat des enquêtes qui seront faites par le département de Police de la cité de Hull.

Que copie de la présente résolution soit envoyée à monsieur Jean Grégoire, sous-ministre du Ministère de la Santé de la Province de Québec et au Directeur de la Sureté municipale de la cité de Hull.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer les comptes des fournisseurs pour le mois de mars 1940 au montant de \$33,659.45 et un montant de \$6,820.00 pour loyers, le tout suivant les listes préparées et certifiées par le Directeur du comité de chômage de la cité de Hull et vérifiées par le vérificateur municipal.

Les fonds à cette fin seront fournis par un octroi du gouvernement de la Province de Québec.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Conformément à l'article de la lettre circulaire numéro 1, 1940, du Bureau de Reconstruction Economique de la Province de Québec, la cité de Hull demande un octroi de \$50,000.00, montant approximatif requis pour les secours directs à être distribués aux nécessiteux durant le mois de mai 1940.

La cité de Hull s'engage à contribuer 20% du coût des secours directs qui seront distribués en bons durant le dit mois de mai 1940.

Une liste certifiée des nécessiteux par ordre alphabétique, contenant le nom des chefs ou soutiens de famille, le nombre de leurs

dépendants et le nom des personnes vivant seules accompagne la présente résolution.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Afin de se rendre à l'invitation du Président de l'Association des Prévôts des incendies du Canada, le Directeur Emile Bond est autorisé de s'absenter de la cité pour prendre part à l'assemblée annuelle de l'Association, les 14, 15 et 16 mai prochain, à Québec.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Conformément au rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 30 avril 1940, ce conseil accorde la permission demandée par la compagnie Bell Téléphone le 25 mars 1940 de placer un pôteleau, une tige d'ancrage et de construire une ligne souterraine sur la rue Reboul à l'ouest de la rue Champlain suivant le plan annexé à la lettre de la compagnie.

La Compagnie de téléphone Bell sera responsable du coût des réparations du pavage sur le parcours ci-haut mentionné. Monsieur T. Lanctôt, ingénieur de la cité, est nommé par ce conseil pour surveiller ces travaux.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'acheteur soit autorisé à faire l'achat de marchandises au montant de \$2,860.20 tel que prévu dans le rapport de l'Ingénieur en date du 30 avril 1940.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Qu'un comité, composé de Son Honneur le Maire, des échevins E. Dagenais, A. Beauchamp, J. A. Morin, H. Gauthier, et de l'in-

génieur de la cité, soit chargé de faire une étude de l'état de l'égoût à l'angle du boulevard du Sacré-Coeur et de la rue Falardeau. Ce comité devra faire rapport au conseil.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Trésorier soit autorisé à faire les transports mentionnés dans le rapport de l'ingénieur en date du 30 avril 1940.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que les minutes des assemblées des 27, 29 mars et du 1er avril 1940, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire les transports du stock et de l'outillage, tel que mentionné dans le rapport de l'acheteur en date du 30 avril 1940.

Adopté.

25. Proposé par l'échevin A. Meilleur, secondé par l'échevin J. Baker:

Que demande soit faite à la Cie de téléphone Bell de faire le déplacement d'un poteau et d'une tige d'ancrage situés en face de la propriété numéro civique 52 de la rue Bégin.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Conformément à l'article de la lettre circulaire numéro 1, 1940, du Bureau de Reconstruction Economique de la Province de Québec, la cité de Hull demande un octroi de \$45,000.00, montant approxima-

tif requis pour les secours directs à être distribués aux nécessiteux en bons durant le dit mois de juin 1940.

La cité de Hull s'engage à contribuer 20% du coût des secours directs qui seront distribués en bons durant le dit mois de juin 1940.

Une liste certifiée des nécessiteux par ordre alphabétique, contenant le nom des chefs ou soutiens de famille, le nombre de leurs dépendants et le nom des personnes vivant seules accompagne la présente résolution.

Adopté.

27. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Que la demande de Madame Florida Doucet-Cyr, soit référée à l'ingénieur de la cité pour rapport au conseil de la cité pour la prochaine assemblée.

Adopté.

28. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le contrat pour la fourniture des chaussures pour les hommes du département de Police soit accordé à Madame P. Leroux pour la chaussure No. 6939 au prix de \$5.00 la paire, le tout, suivant sa soumission.

Adopté.

29. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le contrat pour la fourniture des chaussures pour les hommes du département des Incendies soit accordé à la maison Ducharme & Fils au coût de \$5.00 la paire, le tout, suivant leur soumission.

Adopté.

30. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que la soumission pour les habits des hommes du département de Police soit accordée à la maison Tomaro, au prix de \$1,054.00, le tout, suivant sa soumission.

Que la soumission pour les habits des hommes du département des Incendies soit accordé à la maison Caron aux prix de \$1,060.00, le tout, suivant sa soumission.

Adopté.

31. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que l'Ingénieur soit autorisé à faire faire les pancartes en tôle pour défense de jeter des déchets, la dépense encourue devant être fait à même les appropriations du département de santé.

Adopté.

32. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin L. Thériault:

Qu'un comité, composé de Son Honneur le Maire, du président du comité des Affaires Litigieuses, des échevins du quartier Montcalm, de l'ingénieur et de l'évaluateur soit chargé de faire une étude de la demande de Messieurs H. Deslauriers et R. Godin relativement au frontage de leurs propriétés, rue Ravine.

Adopté

33. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Trésorier soit autorisé de transporter de l'appropriation "Imprévus" un montant de \$700.00 aux appropriations du département de Police.

Adopté.

34. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le directeur du département de police soit autorisé à faire l'achat d'une nouvelle motocyclette au montant de \$550.00 pour être chargé aux appropriations du département de police, conformément à un avis de motion donné le 30 avril 1940.

Adopté.

35. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le Greffier soit autorisé à renouveler l'option avec la Cie Ottawa Transportation expirant le 8 mars 1940 pour une période supplémentaire d'un mois et nous en faire rapport pour mercredi soir le 8 mai courant.

Adopté.

Monsieur l'échevin E. Laramée dissident.

36. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que la réclamation de l'Hôtel Standish Hall soit référée à l'Ingénieur de la cité pour rapport au conseil.

Adopté.

Hull, le 6 mai 1940.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$20.00 soit employé pour réparations à la rue Joffre.

(Signé) G. BILODEAU, échevin

Je, soussigné, trésorier de la cité de Hull, certifie qu'il a des fonds disponibles dans les estimés de l'année 1940 pour ce montant de \$20.00.

(Signé) JOS. RAYMOND, trésorier.

Hull, le 30 avril 1940

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$550.00 soit employé pour achat d'une nouvelle motocyclette. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour imprévus.

(Signé) E. Dompierre, échevin.

Je, soussigné, trésorier de la cité de Hull, certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(Signé) JOS. RAYMOND, trésorier.

Hull, le 6 mai 1940.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$10,000.00 soit voté pour l'achat du terrain mentionné dans l'option entre la Cie Ottawa Transportation et la cité. Ce montant devant être pris à même les fonds généraux.

(Signé) A. Desjardins, échevin

Je, soussigné, trésorier de la cité, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour ce montant à l'appropriation spécial du comité des bâtiesse.

(Signé) Jos. Raymond, trésorier.

Hull, le 30 avril 1940.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$2,860.20 soit employé pour l'achat de marchandises, les fonds devant être pris à même les appropriations pour:— Réparations services \$41.65; Chantier municipal \$48.54; Arrosage \$201.90; Chateau d'eau \$331.40; Chlorination \$1024.00; Tuyaux principaux \$16.00; Rues pavées \$390.00; Egoûts \$75.66; Trottoirs \$87.00; Règlement 364, \$97.50; Stock magasin \$546.55.

(signé) J. BAKER, échevin.

37. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Que ce conseil ajourne à mercredi soir prochain le 8 courant ou le 10, vendredi soir, suivant les circonstances.

Adopté.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC }
District de Hull. } CITE DE HULL.

No. 11

SEANCE DU 10 MAI, 1940

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, vendredi le 10 mai 1940, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de son honneur le maire.

1. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que ce conseil siège en comité général.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que ce comité lève séance, rapporte progrès et procède aux affaires.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin L. Thériault:

Pour faire suite aux résolutions adoptée le 6 mai 1940 demandant l'autorisation de fixer un montant approximatif de \$50,000.00 pour secours directs à être distribués aux nécessiteux durant le mois de mai 1940 et \$45,000.00 pour le mois de juin 1940, les nécessiteux seront employés sur les travaux suivants en retour des allocations de secours directs:—

Durant le mois de mai 1940:—

	Matériaux	Main d'oeuvre	Total
Réparation des rues	\$3,500.00	10,000.00	13,500.00
Remplissage du lac Minnow	6,000.00	10,000.00	16,000.00
Nettoyage de la cité	300.00	10,000.00	10,300.00
Pavages:—			
rue Connaught	750.00	1,040.00	1,790.00
rue Ste. Marie	1,950.00	2,640.00	4,590.00
rue Fontaine	3,200.00	4,480.00	7,680.00
rue Nicolet	1,950.00	2,640.00	4,590.00
rue McKenzie	1,650.00	2,240.00	3,890.00
rue Taschereau	1,650.00	2,240.00	3,890.00
rue Jogues	1,050.00	1,440.00	2,490.00
rue Lois	2,475.00	3,280.00	5,755.00
	24,475.00	50,000.00	74,475.00

Durant le mois de juin 1940:—

Nettoyage de la cité	200.00	5,000.00	5,200.00
Pavages:—			
rue Desjardins	11,000.00	16,275.00	27,275.00
rue Chatelain	1,550.00	2,275.00	3,825.00
rue Principale	11,295.00	8,875.00	20,170.00
rue Cartier	1,300.00	1,970.00	3,270.00
rue Chateauguay	1,550.00	2,275.00	3,825.00
rue Charlevoix (Dupont à Leduc	1,250.00	1,820.00	3,070.00
rue Charlevoix (Marquette à crique Brewery)	.730.00	1,085.00	1,815.00
rue Mance	1,650.00	2,450.00	4,100.00
rue Gamelin	2,000.00	2,975.00	4,975.00
	\$32,525.00	45,000.00	77,525.00

La Commission Municipale de Québec est priée de bien vouloir autoriser la cité de Hull à effectuer des emprunts temporaires à la Banque Provinciale de Canada pour payer les dépenses encourues pour la distribution des secours aux chômeurs nécessiteux durant les mois de mai et juin 1940.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer les frais de voyage de son honneur le Maire et du Greffier à Québec pour entrevoir les autorités provinciales relativement à certaines affaires municipales.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'offre de L. G. Beaubien & Cie Limitée en date du 8 mai 1940 de vendre à la cité de Hull \$2,000.00 de débentures de la cité de Hull, 6%, 1er mai 1941 à 101.45, c'est à dire sur une base de rendement de 4½% soit acceptée. Que le Trésorier soit autorisé à faire cette transaction.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin E. Dagenais, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de procéder à la pose d'un raccordement d'égoût au numéro 163 rue Dupont à la suite du dépôt de \$15.00 fait par madame Florida Doucet-Cyr pour payer le coût des matériaux.

Adopté.

Hull, le 10 mai 1940.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$35.00 soit employé pour défrayer les dépenses du voyage à Québec par le directeur des incendies à l'assemblée annuelle de l'association des Prévots des Incendies, permission qui fut accordée par le conseil à son assemblée du 9 mai 1940. Les fonds devant être pris à même les appropriations du département du feu.

(Signé) F. E. St-Jean, échevin

7. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Meilleur:

Que ce conseil ajourne au 13 mai 1940.

Adopté.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC }
District de Hull. }
CITE DE HULL

No. 12

SEANCE DU 13 MAI 1940

A une assemblé régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du conseil en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 13 mai 1940, à laquelle sont présents:

Son Honneur le Maire Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le rapport du comité nommé pour étudier la réclamation de Monsieur J. H. Deslauriers soit accepté et que ce dernier soit avisé d'enlever la clôture qu'il a posé dans la rue Ravine.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Conformément à l'avis de motion donné à l'assemblée du 6 mai 1940, que l'ingénieur de la cité soit autorisé de faire faire le réparage de la rue Joffre jusqu'au montant de \$20.00.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le contrat pour la fourniture du tarvia pour la réparation

des rues pavées soit accordé à la maison Kelly & Leduc (Currie Products) au prix de \$0.206 le gallon.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que l'Ingénieur soit autorisé de faire les réparations aux rues pavées en asphalte. Le matériel sera acheté de la compagnie Standard Paving Ltd. aux conditions mentionnées dans la lettre de la compagnie en date du 3 mai 1940.

Adopté.

Monsieur l'échevin E. Laramée dissident.

5. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que l'offre de la compagnie Standard Paving Limited faite dans sa lettre en date du 3 mai 1940 pour vendre le matériel nécessaire à l'exécution des travaux de pavage des rues à raison de \$4.35 la tonne, soit acceptée. La compagnie devra mettre à la disposition de la cité son ingénieur et un surintendant et elle devra fournir l'outillage nécessaire pour la préparation de la base et la pose du matériel. La compagnie devra donner une garantie de 5 ans.

Proposé en amendement par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que des soumissions soient demandées par la voix des journaux pour l'achat du matériel nécessaire à la construction des pavages de rues. L'ingénieur de la cité devra préparé des spécifications pour cette demande de soumission.

Pour l'amendement les échevins: Laramée, Bilodeau, Gauthier. 3

Contre l'amendement les échevins: Meilleur, Baker, Morin, Cadieux, Thériault, Dompierre, Beauchamp, Dagenais, St-Jean, Desjardins, Lalonde. 11

L'amendement est défait.

Le vote est demandé sur la motion principale.

Pour la motion principale les échevins: Meilleur, Baker, Morin, Cadieux, Thériault, Dompierre, Beauchamp, Dagenais, St-Jean, Desjardins, Lalonde. 11

Contre les échevins: Laramée, Bilodeau, Gauthier. 3.

La motion principale est remportée sur même division.

6 Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que l'ingénieur de la cité soit autorisé à commencer immédiatement l'exécution des travaux de pavages de rues. L'ingénieur devra engager un inspecteur compétent pour surveiller l'exécution de ces travaux de pavages.

Adopté.

7 Proposé par l'échevin E. Dagenais, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que permission soit accordée à Monsieur Z. Miron, 166 rue Dupont, de faire le changement de ses pompes à gasoline demandé dans sa lettre en date du 7 mai 1940. Monsieur Miron devra faire ce changement conformément aux stipulations du règlement No. 309 concernant les réservoirs à gasoline. Le Directeur du Service des Incendies est chargé de surveiller les travaux qui seront exécutés par M. Miron.

Adopté.

8 Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le Greffier soit chargé de répondre à la lettre en date du 11 mai 1940 recue de Monsieur Michel L. Guimont, directeur général du Bureau de Reconstruction Economique de la Province de Québec, lui donnant les détails demandés.

Adopté.

9 Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que Madame C. Perrier, 3 rue Mance et Madame Emile Bergeron, soient reconnues comme citoyennes de la Cité de Hull.

Adopté.

10 Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Que le rapport du comité municipal en date du 9 mai 1940 relativement au prolongement de la rue Principale soit adopté en principe.

(Cette résolution est laissée sur la table jusqu'à la prochaine assemblée).

Hull, le 13 mai 1940.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée, je proposerai qu'un montant de \$35.00 soit employé pour défrayer les dépenses du voyage à Québec du Directeur des Incendies, re-assemblée annuelle de l'Association des Prévôts des Incendies, permission qui lui fut accordée par le conseil à son assemblée du 9 mai 1940. Les fonds devant être pris à même les appropriations "Imprévus".

(Signé) F.E. St-Jean

échevin.

Je soussigné, trésorier de la cité de Hull certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(signé) Jos. Raymond, trésorier de la cité

11. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que ce conseil ajourne au 17 mai 1940.

Adopté.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL.
District de Hull.

No. 13

SEANCE DU 17 MAI 1940

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, vendredi le 17 mai 1940, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire, Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, J. A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le rapport en date du 17 mai 1940, soumis à ce conseil par le comité spécial chargé d'étudier l'administration du Chateau d'eau et de l'usine électrique, soit adopté.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que la résolution numéro 1 de l'assemblée de ce soir adoptant le rapport du comité spécial de l'aqueduc et de l'usine électrique en date du 17 mai 1940, soit rescindée.

Le vote est demandé sur cette résolution.

En faveur de la résolution les échevins Meilleur, Dagenais, St-Jean, Gauthier, Lalonde. 5.

Contre la résolution les échevins: Baker, Laramée, Morin, Cadieux, Thériault, Dompierre, Beauchamp, Desjardins. 8.

Cette résolution est défaite par un vote de 8 contre 5.

3. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Conformément à l'avis de motion donné à l'assemblée du 13 mai 1940, que le trésorier de la cité soit autorisé de remettre au Chef du département des incendies la somme de \$35.00 pour lui permettre de défrayer ses dépenses à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Association des Prévôts des Incendies à Québec.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le rapport du comité municipal qui a fait l'étude du projet de l'ouverture de la rue Principale entre St-Rédempteur et Montcalm soit adopté en principe tel que soumis à l'assemblée du conseil en date du 13 mai 1940.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Meilleur:

Que ce conseil ajourne au 28 mai courant.

Adopté.

Le Comité appuyé par le Conseil de la Ville de Hull, le 17 mai 1940
Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins,

Messieurs :

Le Comité appointé pour étudier l'administration du château d'eau, après avoir tenu plusieurs assemblées, soumet à l'approbation du Conseil les recommandations suivantes :

Tel que prévu antérieurement par résolution du Conseil, l'Ingénieur est en charge du château d'eau et de l'usine électrique, et le Surintendant est immédiatement sous ses ordres.

Tous les rapports, demandes, recommandations, à être faits par le Surintendant devront être soumis à l'Ingénieur, et ce dernier fera rapport au Conseil.

Aucun changement, altération ou réparation de moindre importance ne se feront au château d'eau et à l'usine électrique sans avoir au préalable été soumis au Président du Comité et à l'Ingénieur.

Le Surintendant devra exercer une certaine discipline sur ses employés et voir à ce que chacun d'eaux remplisse d'une manière satisfaisante la tâche qui lui est imposée.

Le Surintendant a le maintien et l'entretien général du château d'eau et de l'usine électrique, comprenant bâtisses, terrains, machineries, outillage, équipement (pompes, moteurs, valves, chlorinateurs, etc.).

Des records journaliers devront être tenus pour les consommations d'eau et d'énergie électrique, en faisant les lectures des compteurs et chartes, et transmis au Bureau de l'Ingénieur.

Le travail de la régularisation du niveau d'eau dans la Crique Brewery entre le chemin d'Aylmer et la station des pompes pour empêcher les inondations, est sous le contrôle du Surintendant.

Un rapport mensuel sur les opérations des deux départements devra être fait à l'Ingénieur tous les mois, le lundi précédent

l'Assemblée du Comité général, afin que l'Ingénieur puisse aviser les Membres du Conseil des travaux de ces deux départements.

Le Surintendant devra se conformer au système établi pour les achats et soumettre ses réquisitions à l'Ingénieur qui, après approbation les transmettra à l'acheteur.

L'engagement de tous les employés du chateau d'eau et de l'usine électrique est sur la base de travail de sept (7) jours par semaine. Les quarts des employés devraient être préparés de telle manière pour que chaque employé, à tour de rôle, puisse jouir d'un congé complet pour la journée du dimanche. Tous les employés devront enrégistrer leur temps de travail dans un livre à cet effet, tel que font tous les autres employés de l'Hôtel-de-Ville et des services extérieurs.

Tous les employés permanents du Chateau d'eau et de l'usine électrique devront faire leur quart suivant la résolution adoptée à l'assemblée du 6 septembre 1932.

Toute demande pour aide supplémentaire au chateau d'eau ou à l'usine électrique, soit pour le frazil durant l'hiver, réparations ou entretien devra être faite à l'Ingénieur qui donnera les instructions au Surintendant des travaux.

Un rapport mensuel des absences devra être fait à l'Ingénieur le 21 de chaque mois.

La lecture des compteurs à eau, jusqu'à avis contraire devra se faire par l'équipe des plombiers.

Au cas d'insubordination d'un ou plusieurs employés, le Surintendant devra avertir immédiatement le Président et l'Ingénieur qui feront enquête nécessaire.

Le Surintendant devra aviser ses employés des instructions reçues du Conseil pour l'administration de son département afin d'établir la bonne entente et la coopération entre ses subalternes.

Jos. Baker, Président, Aqueduc	J. A. Morin
Emile Dompierre	E. Laramée
A. Beauchamp	Théo. Lanctot



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC }
District de Hull. } CITE DE HULL

No. 14

SEANCE DU 28 MAI 1940

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, mardi le 28 mai 1940, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beau-champ, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin E. Laramée, seconé à l'unanimité:

Ce conseil apprend avec regret la mort de Monsieur Joseph Kirouac et de Monsieur Philippe Barre, deux fidèles employés de la Cité, et offre aux membres de ces familles, ses plus sincères sympathies.

Adopté debout.

2. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le rapport des états financiers de la cité de Hull pour l'année commençant le 1er mai 1939 et se terminant le 30 avril 1940, préparé par le Trésorier de la cité et les vérificateurs Lucien Massé & Cie, soit approuvé.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le rapport de l'Evaluateur de la Cité en date du 28 mai 1940, établissant les répartitions du coût des travaux d'améliora-

tions locales autorisés et exécutés en vertu des règlement Nos. 360 et 364, soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé à faire faire les rôles de perception et à en percevoir les montant tels que spécifiés au dit rapport.

Adopté.

4. ATTENDU que de par sa situation géographique la cité de Hull est voisine de la Cité d'Ottawa dans la province d'Ontario;

ATTENDU que les marchands de la cité de Hull font un commerce considérable avec les résidents de la province d'Ontario;

ATTENDU que la taxe de vente récemment imposée par la Législature de la province de Québec causera un tort considérable au commerce local de la cité de Hull;

Il est proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que ce conseil désire attirer l'attention des législateurs de la province de Québec relativement à la situation particulière de notre cité et prie le Gouvernement de la province de Québec de bien vouloir faire une exception pour notre cité, quant à l'imposition de cette nouvelle taxe de vente afin de sauvegarder le commerce des contribuables de la cité de Hull.

Que copie de cette résolution soit envoyée à l'honorable Trésorier Provincial et au Député du comté de Hull.

Adopté.

Ajournement Sine Die.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL
District de Hull.

No. 15

SEANCE DU 3 JUIN 1940

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 3 juin 1940, à laquelle sont présents:

Son Honneur le Maire Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, J. A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, H. Gauthier, F. E. St-Jean, A. Desjardins, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:— Alexandre Taché, avocat; L'Union des Municipalités de la Province de Québec; Edward P. Smith; La Cie Hull Electric; J. B. Michon; Fred. C. McLean; Jos. Caron; Etienne Talbot; Le Grand Conseil de la Ligue du Sacré-Coeur du Très Saint-Rédempteur; L'Association des Petits Propriétaires; J. E. Gauthier; Théophile Gravelle; Léo. Guérette; F. Gravelle; La Cie Carleton Motor Sales; Le comité diocésain de l'Action Catholique d'Ottawa.

Adopté.

Monsieur l'échevin Lalonde prend son siège.

6ième RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES LITIGIEUSES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblée en chambre, mardi le 28 mai 1940, auquel assistaient:—Monsieur l'échevin H. Gauthier, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A.

Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1.—Réclamation de M. Charles Stafford:—Le Greffier de la Cité est chargé d'informer le réclamant que la Cité de Hull n'est pas responsable des dommages réclamés,

2.—Réclamation Geo. R. Jowsey Truck Sales Limited:—Conformément au rapport de l'ingénieur en date du 26 avril et au rapport de l'Aviseur Légal de la Cité en date du 14 mai 1940, le Trésorier de la Cité est autorisé à payer la somme de \$7.89 en règlement final de cette réclamation ,sans préjudice aux droits de la Cité.

3.—Réclamation de Mme Evrard Charron, 64 rue Frontenac, Hull:—Cette réclamation en date du 26 mai 1940, est référée à l'Ingénieur de la Cité pour rapport au conseil.

4.—Réclamation de M. S. Canuel:— Le rapport de l'Ingénieur de la Cité en date du 28 mai 1940, et la lettre du réclamant en date du 2 avril 1940, sont référés à l'Aviseur Légal de la Cité pour rapport au conseil.

5.—Lettre de Estate C. K. Graham:—Cette lettre en date du 13 mai 1940, relativement à l'état du trottoir en face des numéros 61-69 rue Principale, est référée à l'Ingénieur de la Cité pour rapport au conseil.

6.—Réclamation de Mme R. Chevrier:—La lettre de Mme Chevrier en date du 13 mai 1940, est référée à l'Ingénieur de la Cité pour rapport à être soumis à l'Aviseur Légal de la Cité. L'Ingénieur de la Cité devra donner suite immédiatement aux instructions qui lui ont été transmises par la résolution du conseil adoptée le 2 janvier 1940, relativement à la présente réclamation.

E. Dagenais

F. E. St-Jean

E. Dompierre

J. A. Morin

E. Lalonde

L. Thériault

A. Beauchamp

E. Laramée

2. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le 6ième rapport du comité des Affaires Litigieuses, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

Monsieur l'échevin Bilodeau prend son siège.

6ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 28 mai 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin G. Bilodeau, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	P. A. Larocque	(Papeterie)	\$13.15
2	J. A. Larose	"	104.50
3	Le Progrès de Hull	"	36.45
4	Imprimerie Provinciale	"	25.50
5	Burroughs Adding Machine	"	7.01
6	D. Gestetner	"	21.62
7	A. A. Laflamme	"	135.00
8	G. E. Gauvin & Fils	"	83.16
9	L'Opinion	"	26.46
10	Lucien Massé & Cie	(Sec. Directs)	150.00
11	J. Pharand	"	5.50
12	Ottawa Electric Co.	"	4.10
13	Bélanger Frères	"	16.25
14	L. Couture	(Evaluateur)	16.00
15	T. Purcell	(H-de-Ville)	17.85
16	Soublière & Lepage	"	8.20
17	Jos. Sarazain	"	5.00

18	Jos. Charbonneau	"	2.25
19	Jos. Pilon Ltée	"	.99
20	R. Lalonde	"	7.75
21	Bélanger Frères Cie	"	12.10
22	Léon Couture	(V. pour taxes)	21.25
23	Hospice St-Charles	Ass. Publique	1,210.50
24	Trésorier de la Province	(U. Sanitaire)	4,766.09
25	Jos. Pilon Ltée	(C. des bâtisses)	61.09
26	Nap. Charron	"	4.10
27	Soublière & Lepage	"	2.09
28	W. D. St-Cyr	"	.30
29	Kelly & Leduc	"	2.30

SALAIRE: Paies Nos. 2-3-4-5 (mai 1940)

Evaluateur	80.00
Comité des bâtisses	82.25
Compensation	20.79
Secours Directs	740.00

Que le rapport No. 5 de l'Evaluateur de la cité en date du 27 mai 1940, concernant certains changements au rôle d'évaluation de la cité de Hull soit approuvé.

J. B. Cadieux
L. Thériault
F. E. St-Jean
E. Dagenais
A. Meilleur

J. Baker
J. A. Morin
E. Dompierre
E. Laramée
E. Lalonde

BUREAU DE L'EVALUATION

Rapport No. 5

Hull, le 27 mai, 1940

Monsieur le maire,

Messieurs les échevins,

Messieurs:—

J'ai l'honneur de vous faire rapport des changements et mutations au rôle d'évaluation pour le mois de mai, 1940.

(Pour rôle d'évaluation 1940-41)

QUARTIER No. 1 (Val Tétreau)

116 Substituer Charles Gourgue à Stanislas Montpetit, Chemin d'Aylmer.

421-422 Substituer Dame Thérésa Soiffons à Nap. St-Martin pour 69 et 71 rue Bégin.

1684 Substituer Mica Company of Canada à Succ. Pierre Pauzé.

784-5-6 Substituer Rév. Soeurs Grises de la Croix à Josephat Pharand pour 75 rue Boucherville.

1735 Ne charger que 2 services d'eau au lieu de 3 à 39 Boulevard St-Joseph.

1528 Substituer Amanda Giroux, Victorine Giroux et Corine Giroux à Frederic Giroux et al comme seules propriétaires à 33 rue Delorimier.

99 Retrancher les machines évaluées à \$1,000.00 et le fonds de commerce évalué à \$1200.00.

99a Inscrire Lucerne Cheese Co., pour taxe de manufacture \$10.00, \$1,000.00 pour machineries et \$1200.00 pour fonds de commerce.

1395-96 Retrancher le nom de Arthur Charron comme occupant à 29 rue Desjardins, laissant succession L. Bissonnette seul propriétaire.

1. Substituer Estate N. J. Slater et Estate R. K. Slater à N. J. et R. R. Slater comme propriétaires, Chemin d'Aylmer.

Envoyer factures à Cyril Currier, 193 Sparks, Ottawa).

1167 Substituer Edouard Henry à Beaudin Henri pour 300 rue Eddy.

1576½ Substituer Wright Bros. Supply Ltd. à J. L. Wright, pour 195 rue Montcalm.

216 Substituer H. Vipond à la Cité de Hull, pour 339-63 et Pt. 62.

1169 Substituer Isidore Michaud à Succ. Bissonnette pour 14 rue Edy.

QUARTIER No. 1a (Wrightville)

3474 Substituer W. Howey à Robert Pink comme propriétaire à 73 Chemin Montagne.

- 3764 Substituer Miss M. C. Webster à Miss Annie Webster.
- 3057 Substituer Maxime Mainville à Israel Goulet pour 85 rue Jeanne d'Arc.
- 2840 Ne charger que 2 services d'eau au lieu de 3 à 46 rue Dumas du 1er mai, 1939.
- 3585 à 3590 et 3623 et 3624. Ne charger qu'un $\frac{1}{4}$ de service d'eau au lieu de $\frac{1}{2}$, rue Archambault.
- 2202 Ne charger qu'un $\frac{1}{2}$ service d'eau pour 1939-40 rue Plessis.
- 3673-74-75-76 Retrancher la taxe pour enlevage de neige, il n'y a aucun trottoir sur la rue Larose.
- 3312 Substituer Joseph Simard, (Aylmer) à J. Arthur Deschesnes, pour 246-169-170.
- 2294 Incrire Lucippe Joanette comme occupant et Cité de Hull, propriétaire à 8-24.
- 4443-44 Incrire Dame Germaine Proulx, ux Pierre H. Proulx comme occupant, avec la Cité de Hull comme propriétaire pour lot 247-N-98, S-97 et S. 98.
- 4404-05 Incrire Jean Berniquez comme occupant avec la Cité de Hull, comme propriétaire pour lots 247-77-78.
- 3119-20 Incrire Fidélia Schingh et Maria Schingh comme propriétaires à 16 rue Jeanne d'Arc.
- 2774-75 Substituer Thos. Hayes à Stevens Daley pour 245-12-13.
- 4547 Substituer Léon Gagnon à Mde Vve. D. Lévesque pour 43 rue Labelle.
- 1961 Envoyer facture à Z. Beaudry pour 105 rue Chaveau.
- 4181 Ne charger que 2 services d'eau à 3 services pour 1939-30 et 41 à 42 rue Jogues.
- 4143 Ne charger qu'un service d'eau au lieu de 2 pour 175-177 Boulevard St-Joseph du premier mai, 1939.
- 3758 Ne charger qu'un $\frac{1}{4}$ de service d'eau au lieu de 1 service du 1er mai, 1939 à Nap. Tremblay rue Joffre.
- 4074 Ne charger que 50 pieds pour améliorations locales, neige et arrosage du 1er mai, 1938.
- 1913 Substituer Louis Bergeron à La Cité de Hull pour 46 rue Rouville.

3039 Inscrire évaluation terrain \$240.00 et bâtisses \$1075 formant total de \$1315.00 au lieu de \$1275.00 pour 27 rue Jeanne d'Arc. 24' chacun pour améliorations.

3040 Inscrire évaluation terrain \$240.00 et bâtisses \$875.00 formant un total de \$1115.00 au lieu de \$1075.00 pour 29 rue Jeanne d'Arc, avec cadastre 246-O-374 et Pt. E. 375 (8 pieds) 24' chacun pour améliorations.

3041 Diminuer évaluation terrain de \$400.00 à \$320.00 avec cadastre suivant: 246-Pt. O. 375. (32 pieds).

3611 Substituer Arthur Paquette à la Cité de Hull pour 141-110.

3161 Substituer Mde Vve Albertina Phillion à Arthur Phillion pour 100 rue Montclair.

3595 Substituer Dame Blanche Bayard à W. et Z. Couture, rue Archambault.

QUARTIER No. 2 (Montcalm)

5471 Substituer 1 service d'eau à 2 services de mai 1939 pour 41 rue Papineau.

5161 Inscrire 1 service d'eau au lieu de 3 services à partir du 1er mai, 1940.

5269 Inscrire 2 services d'eau au lieu de 4 à 109-111 rue Montcalm à partir du 1er mai, 1940.

5330 Inscrire 5 services à partir du 1er mai, 1940.

5483 Substituer Dame Amédée Sarasin comme propriétaire et J. Bte. Marleau comme occupant à Maybury Mde M. R. comme propriétaire et Dame Sarasin comme occupant à 17 rue Papineau.

5597 Retrancher un cheval à 12 rue Charlevoix.

5509 Substituer J. K. Graham, Arthur D. Graham et Dorian Graham comme propriétaires et Philias Maheux comme occupant pour 49 rue Garneau.

QUARTIER No. 3 (Lafontaine)

6039-40 Substituer Scott Estate à J. E. Gravelle pour 9 à 19 rue Principale.

6095 Inscrire 1 service d'eau au lieu de 2 services à partir du 1er mai 1940 à 144 rue Wright.

6027a Réduire fonds de commerce de \$13,000.00 à \$7,000.00 pour rôle 1940-41.

6248 Substituer Eugène Falardeau à Nap. Falardeau pour 83 rue Leduc.

6443-44 Substituer Wilfrid Coulombe à Roméo Sarazin pour 98 à 104 rue Dupont, et canceller les services d'eau, les propriétés étant démolies. Charger $\frac{1}{2}$ service d'eau.

6029g Incrire Fraser Hadley pour taxe de \$25.00 comme agent d'immeubles.

QUARTIER No. 3a (Frontenac)

7297 Ne charger qu'un service d'eau du 1er mai, 1939 à 22 rue St-Florent.

7892 Substituer Elzerida Pilon, Aurèle Pilon, Dame Léonidas Pilon-Julien ux R. A. Julien, et Dame Marie Anne Pilon-Labelle ux Wilfrid Labelle, à Lionel, Joseph et Aurèle Pilon, pour 75-77 Boulevard Sacré-Coeur.

6956 Retrancher taxe pour cheval du 1er mai, 1937.

7832 Incrire Eugène Berniquez comme occupant avec la Cité de Hull, comme propriétaire à 26-26 $\frac{1}{2}$ rue St-Etienne.

7627 Retrancher la taxe de fonds de commerce pour 1940-41 à 83 rue Frontenac.

7618 Incrire 6 services d'eau au lieu de 7 services pour 1940-41 à 61 rue Frontenac.

7469 Retrancher fonds de commerce à cet endroit, celui-ci étant maintenant chargé à 7488.

7479 Substituer Dame Vve Geo. Tessier à Geo. Tessier comme propriétaire à 2 rue Guérin.

7678 Substituer Ernest Théoret à la Cité de Hull, pour 152 rue Papineau.

7048 Substituer Adélard Chambrot à La Cité de Hull, pour 59 rue St-Hyacinthe.

7027 Substituer Jean-Marie Pichard à Adélard Beaudry, 7 rue St-Hyacinthe.

QUARTIER No. 4 (Dollard)

8432 Incrire 2 services d'eau au lieu de 3 pour 131-129 rue Champlain à partir du 1er mai, 1940.

8205 Inscrire 2 services d'eau au lieu de 3 services à partir du 1er mai 1940 à 96 rue Laval.

8244 Retrancher la taxe d'arrosage, aucun pavage dans la côte rue Kent.

8437 Substituer Dame Jean Beauchemin, ux M. Jean Beauchemin, (adresse 695 Chemin Ste-Catherine, Outremont, Montréal). à Dame Vve F. A. Gendron, pour 111a rue Champlain.

8345 Ne charger qu'un service d'eau au lieu de 2 services pour 1940-41 à 159 rue Maisonneuve.

8101b Incrire Notaire René Ménard pour taxe de \$25.00 comme agent d'immeubles.

8102a Incrire Notaire F. A. Binet pour taxe de \$25.00 comme agent d'immeubles.

8096a Incrire Edgar Dussault pour taxe de \$25.00 comme agent d'immeubles.

8099g Incrire Lacroix-Cie comme agent d'immeubles, taxe \$25.00.

8029 Substituer René Charron à la Cité de Hull, pour 51 rue Courcelette.

QUARTIER No. 5 (Laurier)

9812 Substituer Francis Fournier à Jos. Barnabé, pour lot 556-Pt- E. 12.

9994 Substituer Hector Lacasse à Jospeh Lacasse, 27 rue D'Aiguillon.

9705 Pour 1939-40. Incrire évaluation à \$825.00 pour lot vacant seulement, enlevez arrérages sur compte de 1940-41 pour René Baillot rue Laurier.

9359 Ne charger qu'un service d'eau pour 1940-41 à 250 rue Maisonneuve.

9238a Retrancher les arrérages au nom de Aldège Vadébon-coeur, pas de bois à cet endroit.

9670 Incrire Fernand Dufour comme occupant avec Joseph Caron, comme propriétaire à 210 rue Notre-Dame.

9781 Substituer Dame Stanislas Tessier, ux Stanislas Tessier, à Vve J. B. Pilon, pour 174 rue Laurier.

9108 Substituer Gaston St-Amand à Oscar St-Amand comme occupant à 158 rue Kent.

9729 Substituer Léopold Cadieux à Boucher W. & Clémentine pour S. 153.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur.

BUREAU DE L'EVALUATEUR

(attaché au rapport no. 5)

Hull, le 27 mai, 1940

M. le maire,

Messieurs les échevins,

Messieurs:—

La maison située au no. 230 rue Kent et portée au rôle no. 9139 au nom de Monsieur J. B. Roy, a été démolie à la date du 10 mai, 1940.

L'évaluation des dites bâties portée au rôle devra être retranchée, laissant seule l'évaluation du terrain pour la somme de \$300.00 avec 1/2 service d'eau.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur.

BUREAU DE L'EVALUATEUR

(attaché au rapport no. 5)

M. le maire,

Messieurs les échevins,

Messieurs:

Rôle no. 5459

Veuillez retrancher \$500.00 pour machines laissant évaluation comme suit: Terrain \$1375.00, bâties \$4,800.00 formant total de \$6,175.00.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur.

3. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 6ième rapport du comité des Finances qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme, dûment assemblé en chambre, mardi le 28 mai 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin F. E. St-Jean, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME

30	Z. Miron & Fils	\$8.00
31	Dépt. des Incendies	10.74
32	Ottawa Electric Co.	2.09
33	Gatineau Power Co.	12.48

DEPARTEMENT DES INCENDIES

34	J. Baillot & Fils Ltée	250.26
35	Charron & Ménard	4.80
36	P. D'Aoust & Cie	.75
37	J. E. Séguin	9.73
38	St-Louis Machine Shop	2.25
39	Z. Miron & Fils	7.10
40	R. O. Morris Motors Ltd.	14.53
41	Kelly & Leduc	4.33
42	Hull Coal Co.	43.16
43	S. S. Holden Ltd.	116.85

SALAIRE: Paies Nos. 2-3-4-5 (mai 1940)

Dépt. du Feu \$0.65

Que le Directeur du service des incendies soit autorisé à faire les achats suivants:— 2 carbons d'acide sulfurique pour extincteurs à \$8.00 chacun; 1 balle de cotton au coût de \$27.00; 1 douzaine de balais à plancher au coût de \$7.00; 1 caisse de papier de toilette à \$7.50; 1 baril de soda pour extincteur, \$4.50; le montant nécessaire à ces achats est prévu dans les estimés.

Le Greffier de la cité est chargé d'écrire à la Municipalité de Hull-Sud réclamant le paiement immédiat du compte au montant de \$202.50 pour services rendus par le département des incendies lors d'un incendie à la demeure de M. Paul Carter, le 12 février dernier.

F. E. St-Jean, Président	E. Dagenais
J. B. Cadieux	E. Lalonde
A. Meilleur	A. Beauchamp
J. Baker	E. Laramée
E. Dompierre	J. A. Morin
L. Thériault	

4. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le 6ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 28 mai 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Dompierre, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

44	J. T. Purcell	\$9.05
45	Charron & Ménard	2.10

46	Caisse Police	104.60
47	J. Baillot & Fils	10.33
48	Hugh Carson Co.	23.50
49	Dr. A. Desrochers	3.00
50	J. M. Hill	9.00
51	Dépt. des Incendies	13.29
52	Dépt. des Incendies	2 .50
53	Pritchard-Andrews Co.	276.73
54	Oscar Derouin	18.00
55	Supertest Products	.50
57	Joseph Fex	.50
58	B. J. Déry	.75
59	J. R. Gaunt & Son	9.73
60	R. O. Morris Motors Ltd.	5.03
61	Alfred Kirouac	15.45

SALAIRE: Paies Nos. 2-3-4-5- (mai 1940)

Police 18.55

E. Dompierre, Président	E. Dagenais
J. B. Cadieux	A. Beauchamp
A. Meilleur	E. Laramée
F. E. St-Jean	J. A. Morin
J. Baker	E. Lalonde
L. Thériault	

5. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin
L. Thériault:

Que le 6ième rapport du comité de Police, qui vient d'être lu,
soit approuvé.

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre,
mardi le 28 mai 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin
E. Lalonde, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette,

et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux L. Thériault E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins.

Les comptes suivants sont approuvées et recommandés pour paiement..

62	Ministère de la Santé	(Hosp.)	\$21,137.40
63	Hôpital Général Ottawa	"	166.16
64	Soublière & Lepage	(Parcs)	27.35
65	E. Sabourin	"	6.50
66	Adrien Ferland	(Santé)	6.50
67	Hull Medical Hall	"	52.85
68	M. Emond	"	26.00
69	Romuald Picard	"	108.94
70	Pharmacie Union	"	13.90
71	A. R. Farley	"	38.45
72	Pharmacie Principale	"	21.20
73	Pharmacie Union	"	49.55
74	E. Beauchamp	"	61.00
75	R. Grandchamp	"	25.00

SALAIRE: Paies Nos. 2-3-4-5 (mai 1940)

Nettoyage	\$130.20
Centre Civique	160.00

J. B. Cadieux	J. Baker
F. E. St-Jean	E. Dompierre
A. Meilleur	J. A. Morin
L. Thériault	A. Beauchamp
E. Laramée	E. Dagenais

6. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le 6ième rapport du comité de Santé et Parcs, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITE DE L'EAU

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Eau dûment assemblé en chambre, mardi le 28 mai 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. Baker, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

76	Wallace & Tiernan Ltd.	\$64.09
77	Trépanier Frères	18.00
78	St-Louis Machine Shop	9.00
79	T. Robertson Ltd.	34.63
80	People's Gas Supply	1.00
81	Ottawa Electric Co.	3.25
82	Nichols Co. Ltd.	995.63
83	Dépt. des Incendies	93.85
84	Gatineau Power Co.	260.54
85	Corporation d'Ottawa	1.70
86	Fairbanks-Morse	1.00
87	Succ. E. R. Bisson	15.00
88	Bélanger Frères Cie	100.57

SALAIRE: Paies Nos. 2-3-4-5- (mai 1940)

Réparations de services	\$319.25
Bornes-Fontaines	47.00
Tuyaux Principaux	112.75
Arrosage	340.20
Chateau d'eau	108.80

J. Baker, président	L. Thériault
J. B. Cadieux	E. Dagenais
E. Dompierre	A. Beauchamp
E. Lalonde	J. A. Morin
F. E. St-Jean	E. Laramée

7. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Meilleur:

Que le 6ième rapport du comité de l'Eau, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS
A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 28 mai 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. A. Morin, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement:

89	Dépt. Travaux Publics Ottawa	99.03
90	Wright Brothers Supply	47.50
91	Soublière & Lepage	72.44
92	Dr. J. C. Rossignol	10.00
93	Pharmacie Principale	12.00
94	Jos. Pilon Ltée	61.30
95	R. O. Morris Ltd.	16.80
96	Z. Miron & Fils	10.70
97	Hugh C. MacLean	3.00
98	Thos. Lawson Ltd.	17.82
99	Laurentian Stone Co.	58.81
100	Pharmacie L. Lafond	3.75
101	J. O. Lafleche	.55
102	Kelly & Leduc	119.66
103	Instruments Ltd.	3.89
104	Holman Machines Ltd.	23.00
105	W. A. Hare	50.00
106	General Supply Co.	5.30
107	H. P. Dupuis	6.60
108	A. Champagne	60.13

109	Can. Pacific Ry.	78.03
110	Can. National Telegraphs	1.44
111	Can. National Telegraphs	1.44

SALAIRE: Paies Nos. 2-3-4-5 (mai 1940)

Rues	\$8.80
Egouts	200.40
Trottoirs	43.20
Rues Pavées	381.05

J. A. Morin, Président	L. Thériault
J. B. Cadieux	E. Laramée
F. E. St-Jean	A.A. Beauchamp
A. Meilleur	E. Dagenais
J. Baker	E. Lalonde
E. Dompierre	

8. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le 6ième rapport du Comité des Rues et Améliorations, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin J. B. Cadieux :

Que les minutes des assemblées des 6, 10, 13 et 17 mai 1940, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

Messieurs Dompierre et Laramée quittent leurs sièges.

10. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin J. Baker:

Que Messieurs Jos. Caron, Jos. Michon, F. C. McLean, soient engagés comme reviseurs du rôle d'évaluation pour l'année 1941-1942 au même salaire et conditions que l'an passé.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin A. Meileur, secondé par l'échevin J. Baker:

Conformément au rapport de l'Ingénieur de la cité de Hull en date du 22 mai 1940, ce conseil accorde la permission à la Compagnie de téléphone Bell de faire le déplacement d'un poteau et d'une tige d'ancrage en face du numéro civique 52 de la rue Bégin, le tout suivant leur lettre en date du 15 mai 1940 et le plan annexé.

La compagnie de téléphone Bell sera responsable du coût des réparations du pavage s'il y a lieu, et ce avec le même matériel employé actuellement. Monsieur T. Lanctot ingénieur de la cité, est nommé par ce conseil pour surveiller ces travaux.

Adopté.

Monsieur l'échevin Laramée reprendre son siège.

12. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le Trésorier soit autorisé à faire les transports de l'outillage et du stock, tel que mentionné dans le rapport de l'acheteur en date du 28 mai 1940.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin L. Thériault:

Conformément à la lettre circulaire numéro 1, 1940, du Bureau de Reconstruction Economique de la Province de Québec, la cité de Hull demande un octroi de \$40,00.00 montant approximatif requis pour les secours directs à être distribués aux nécessiteux en bons durant le mois de juillet 1940.

La cité de Hull s'engage à contribuer 20% du coût des secours directs qui seront distribués en bons durant le dit mois de juillet 1940.

Une liste certifiée des nécessiteux par ordre alphabétique, contenant le nom des chefs ou soutiens de famille, le nombre de leurs dépendants et le nom des personnes vivant seules accompagne la présente résolution.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Conformément au rapport de l'ingénieur de la cité en date du 13 mai 1940, ce conseil accorde la permission demandée par la compagnie de téléphone Bell, le 26 avril 1940, pour changer la location d'un poteau à l'angle Sud-ouest des rues Leduc et Frontenac suivant le plan annexé à la lettre de la compagnie.

La compagnie de téléphone Bell sera responsable du coût des réparations du pavage sur ce parcours s'il y a lieu. Le réparage du pavage devra être fait avec le même matériel employé actuellement.

Monsieur T. Lanctot, ingénieur de la cité est nommé par ce conseil pour surveiller ces travaux.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. Baker:

Que l'acheteur soit autorisé de faire l'achat de marchandises au montant de \$7,445.03 tel que prévu dans le rapport de l'ingénieur en date du 28 mai 1940.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le Trésorier soit autorisé à racheter à même le fonds d'amortissement les débentures échéant le ou avant le 1er mai 1941, sur une base approximative de rendement de 4½%.

Adopté.

Monsieur l'échevin Laramée quitte de nouveau son siège.

17. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Qu'un comité, composé du Président du comité des affaires litigieuses, de l'échevin F. E. St-Jean et de l'Ingénieur de la cité,

soit chargé de rencontrer Madame R. Chevrier relativement à sa réclamation. Ce comité devra faire rapport au conseil.

Adopté.

Monsieur l'échevin Laramée retourne à son siège.

Monsieur l'échevin Dompierre reprend son siège.

Monsieur l'échevin Bilodeau quitte son siège.

18. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que l'aviseur légal soit autorisé de prendre des procédures légales nécessaires pour recouvrer le montant de \$86.25 réclamé de Messieurs Lionel Cyr et Barthe Fournier le tout conformément à son rapport en date du 3 juin 1940.

Adopté.

Monsieur l'échevin Gauthier quitte son siège.

19. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que la lettre de Madame Gravelle soit référée au comité de police pour rapport au conseil.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que MM. Lucien Massé et Compagnie, comptables licenciés, soient ré-engagés comme auditeurs de la cité pour l'exercice financier 1940-1941 au même salaire et conditions de l'an dernier.

Adopté.

Messieurs les échevins Bilodeau et Gauthier reprennent leurs sièges.

21. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. Baker:

Que la résignation de Monsieur Lucien Lefebvre, en date du 18 mai 1940, soit acceptée.

Proposé en amendement par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que la lettre de démission de Monsieur Lucien Lefebvre en date du 18 mai 1940 soit renvoyée au comité général du Conseil pour étude et rapport.

Pour l'amendement les échevins:— Bilodeau, Thériault, Da-genais, St-Jean, Gauthier, Lalonde. 6.

Contre l'amendement les échevins:— Meilleur, Baker, Laramée, Morin, Cadieux, Dompierre, Beauchamp, Desjardins. 8.

Son Honneur le Maire déclare l'amendement perdu et la résolution principale remportée sur même division.

22. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer les dépenses du récent voyage à Québec de Son Honneur le Maire et du Greffier de la cité.

Adopté.

Hull, le 28 mai 1940.

Je donne avis de motion, qu'à la prochaine assemblée, je proposerai qu'un montant de \$7,445.03 soit employé pour l'achat de marchandises, les fonds devant être pris à même les appropriations pour:— Réparations de services \$12.18; Bornes-Fontaines \$38.50; tuyaux Principaux \$4.10; Chateau d'eau \$230.25. Chlorination \$20.00; Arrosage \$270.20; Rues Pavées \$36.00; Egoûts \$43.50; Barrières \$75.00; Marché de Hull \$75.00; Magasin Stock \$1,055.30; R. Chômage, \$5,584.00.

(Signé) J. A. MORIN, échevin.

23. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que ce conseil ajourne au 10 juin courant.